



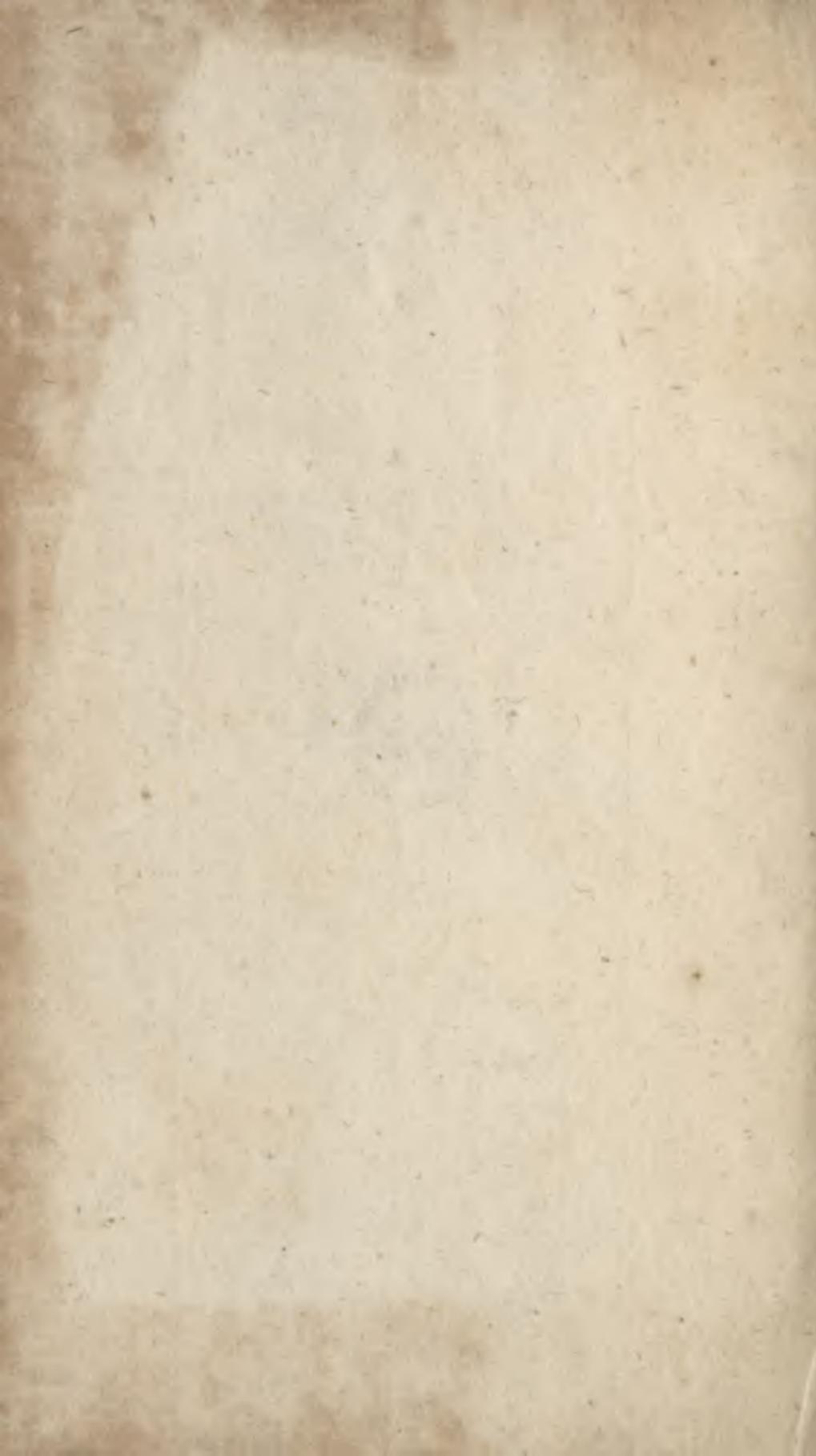
M  
2

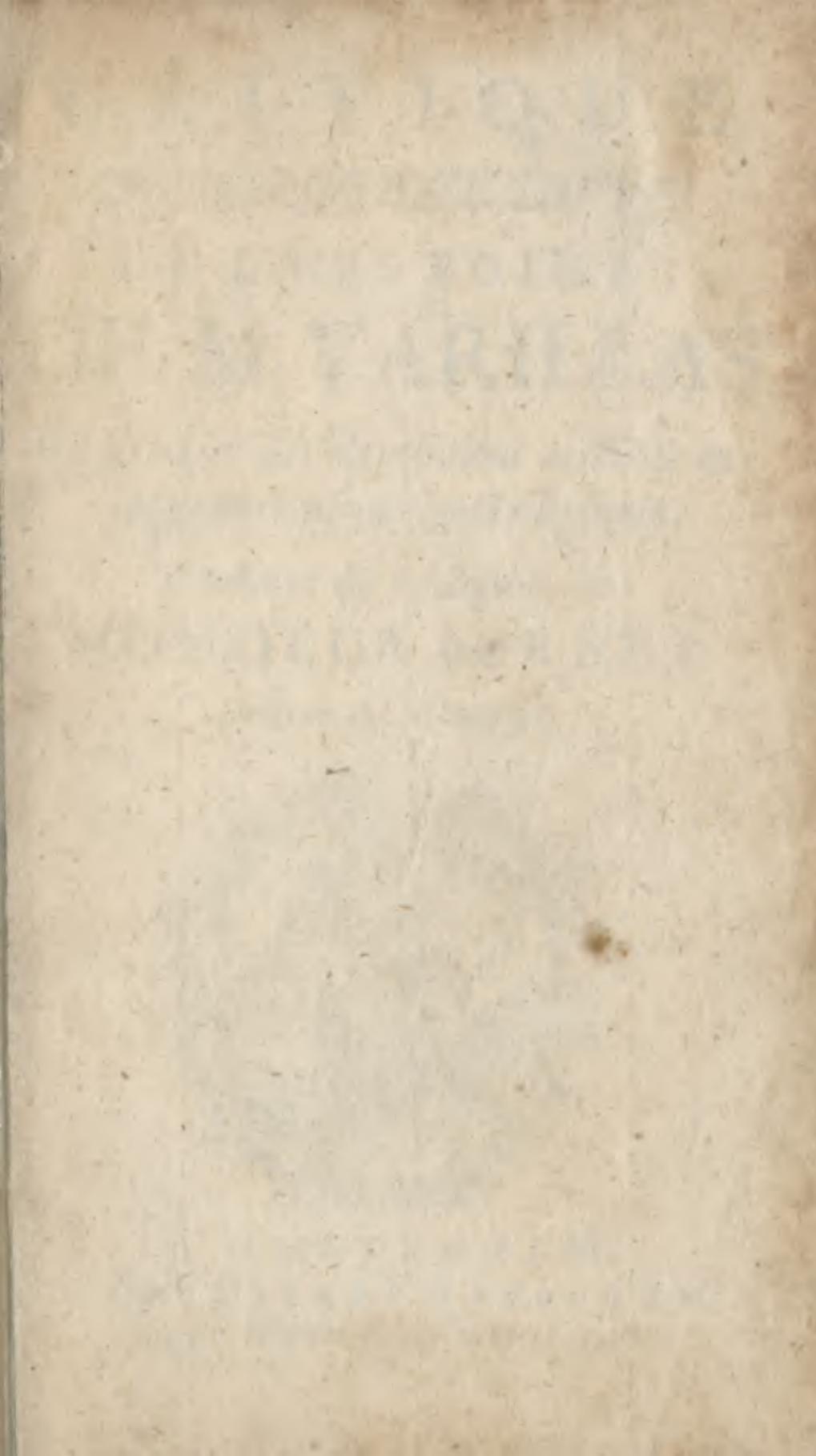
AB5.1.75 142

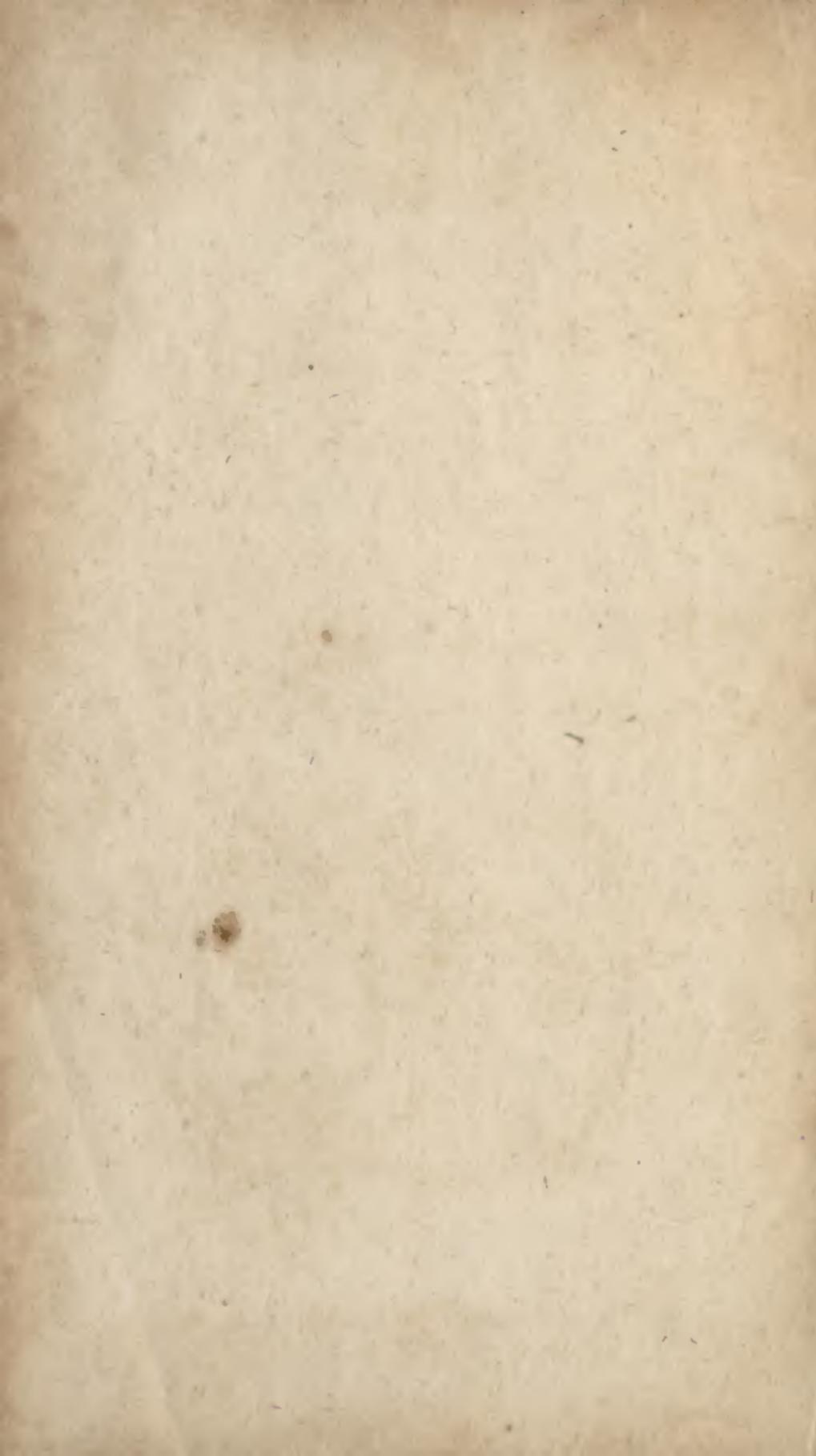
15

C2.P









# CRITIQUE DU NEUVIEME LIVRE DE L'HISTOIRE DE M. VARILLAS

Où il traite des Révolutions arrivées en  
Angleterre en matière de Religion.

Traduite de l'Anglois de

MONSIEUR BURNET

*Docteur en Theologie.*



A AMSTERDAM,  
Chez PIERRE SAVOUR ET  
dans le Warmoestraat MDCLXXXVI.

LIBRARY OF  
THE  
UNIVERSITY  
AND NATIONAL  
MUSEUM  
1974



# A MONSIEUR B U R N E T

*Docteur en Theologie.*

MONSIEUR

 Omme il n'y a personne qui prenne tant d'interêt dans ce Livre que Vous , il n'y a personne aussi à qui j'en puise dénier la Version, avec plus de justice. Si c'étoit une pièce d'éloquence , où l'on eût autant d'égard à l'expression qu'aux choses , je pourrois entrer ici en partage avec Vous ; mais

on ne considere en cette occasion, que  
la solidité des preuves , & elles vous  
appartiennent entierement. C'est vous  
qui en êtes le garand , & qui êtes  
principalement obligé de les défen-  
dre , si on les attaque. Ainsi Vous  
auriez eu sujet de vous plaindre de  
moi , si j'avois entrepris d'en dispo-  
ser comme d'un Ouvrage, où j'aurois  
eu quelque droit. Il est vrai que  
quand ce seroit mon propre Ouvrage ,  
je n'aurois pu choisir personne qui  
fût plus capable d'en juger, que l'Au-  
teur de l'*Histoire de la Réforma-*  
*tion d'Angleterre.* Il a paru dans  
cette belle *Histoire*, une si profon-  
de connoissance des affaires de l'*An-*  
*gleterre* , une si grande sincérité ,  
& un desinteressement si entier ,  
que

que l'on n'en sauroit souhaiter davantage dans un Historien accompli, & dans un Juge éclairé. Les intrigues les plus embrouillées de quatre Regnes, y sont démêlées avec une netteté admirable. Les divisions les plus échauffées de deux partis, d'ont l'un ou l'autre a nécessairement tort, y sont racontées d'une manière à persuader à tout le monde que ce n'est point par passion, ou par une envie aveugle de favoriser la Religion de l'Eglise Anglicane, que Vous avez fait voir que l'Eglise Romaine s'est injustement séparée de sa Communion, mais uniquement pour rendre témoignage à la Vérité. C'est ce qui paroît par le recueil de pie-

ces Authentiques, que Vous y avez ajouté ; par où l'on voit que Vous n'avez avancé aucun fait considérable que sur de bonnes autoritez, quoi que Vous en aiez tiré un bon nombre de l'oubli, où ils étoient comme ensevelis. Mais quand Vous n'auriez pas apporté aussi exactement, que vous l'avez fait, les preuves sur lesquelles vous vous êtes fondé, le témoignage solennel que l'auguste assemblée d'un Parlement a rendu à votre Histoire, mettroit tout ce que vous y rapportez hors de contestation.

Tout cela est si connu, qu'il n'est pas nécessaire que j'en entretienne le public, en Vous parlant,  
**MONSIEUR**, à la tête de votre

Ou-

Ouvrage. Il vaut bien mieux que je  
Vous fasse ici excuse , de ce que je  
n'ai peutêtre pas rendu toute la  
force de l'Original , quoi que j'aie  
tâché de le traduire aussi fidèle-  
ment qu'il m'a été possible. Il n'est  
pas aisné de traduire mot pour mot ,  
Et de se faire entendre , mais il n'est  
pas moins difficile de rendre beauté  
pour beauté , lors que le Livre que  
l'on traduit est aussi bien écrit que  
l'est vôtre Critique Angloise. J'a-  
vouë que j'aurois eu de la peine à  
entreprendre cette Version , si la  
solidité de vos raisons ne m'avoit  
paru si sensible que je me suis per-  
suadé , qu'il n'en échapperot rien  
au Lecteur , malgré la foiblesse de  
mon style. C'est ce qui m'a fait

embrasser avec plaisir cette occasion  
de vous témoigner avec combien de  
passion je suis , MONSIEUR ,  
Vôtre tres-humble & tres-obéissant  
serviteur &c.



AVER-



# AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

**T**A Religion & l'Histoire ont cela de commun , que comme l'une & l'autre apportent des avantages qu'on ne fauroit exprimer , lors qu'elles sont veritables : il n'y a rien de plus nuisible , lors qu'on y mêle des faussetez ; particulièrement quand on le fait par malice , & pour tromper ceux qui ne sont pas capables de reconnoître l'imposture . On n'a que trop d'exemples dans les siecles passez , d'Auteurs qui ont mêlé malicieusement des

## AVERTISSEMENT

mensonges , ou dans la Religion , ou dans l'Histoire : mais il faut avouer que le nôtre les surpassé en une chose , qui le fera peut-être mépriser à la posterité. C'est que nous avons eu plus de gens qui ont fait l'un & l'autre tout à la fois ; qui en corrompant la vérité de l'Histoire , ont tâché d'appuyer des doctrines nouvelles , qui s'étoient introduites parmi les Chrétiens. Comme il se trouva au siècle passé des personnes assez courageuses , pour attaquer ces erreurs , ceux qui ont cru qu'il étoit de leur intérêt de les défendre , n'ont rien oublié , pour noircir ceux qui entreprirent de réformer notre Occident , ou au moins pour rendre leur conduite suspecte. L'Histoire de la Réformation se trouvant mêlée dans celle de la plûpart des évenemens de ce temps-

## DU TRADUCTEUR.

temps-là , on ne sauroit faire aucun changement considerable dans l'Histoire de ces faits , sans faire naître au Lecteur une autre idée de la Réformation , & sans exciter en lui ou de l'aversion , ou du penchant pour la doctrine des Réformateurs. C'est aussi la voie que plusieurs Auteurs ont prise , depuis quelques années , pour rendre la Réformation odieuse. Peu capables de défendre directement les doctrines de l'Eglise Romaine , qui ont fait qu'elle s'est séparée de la Communion des Protestans , ils ont entrepris de les soutenir obliquement , en racontant l'Histoire de la Réformation , d'une manière conforme aux intérêts de l'Eglise Romaine

Entre les Auteurs de ce caractère , il n'y en a point qui aient fait plus de bruit dans le monde

## AVERTISSEMENT

que MM. Maimbourg & Varillas. Les Histoires du *Lutheranisme*. & du *Calvinisme* du premier , que tant de gens ont refutées, n'ont été écrites que pour faire passer la Réformation pour une Cabale de Politique. Mais il a fallu pour cela avancer tant de faits d'une fausseté noatoire , & tant de fictions peu vrai-semblables , qu'il n'a pas été difficile à ses adversaires de faire voir , que les Histoires prétendues de cet Auteur ne sont que de purs Romans. On dit même qu'il travailloit encore , lors que la mort l'a surpris , à une pièce de la même sorte , savoir à une Histoire du *Schisme d'Angleterre* , pour refuter celle de la Réformation de M. Burnet. C'est un peu avant ce temps-là , que ce dernier donna au Libraire sa Critique du Neuvième Livre de M.

Va-

## D U T R A D U C T E U R.

Varillas , de sorte qu'elle étoit sous la presse , quand on a appris la mort de M. Maimbourg. La fueuille où M. Burnet parle de luy , étoit déjà imprimée alors , si bien qu'on ne doit pas être surpris , s'il en parle comme d'un homme vivant. Sans cela on eut retranché cet endroit , pour ne pas attaquer un mort , ou au moins on n'eut pas parlé de sa personne , qui étant présentement devant Dieu , n'est plus soumise aux jugemens des hommes , quoi qu'on n'en ait rien dit qui ne soit connu de toute l'Europe , ou que tout Paris ne sâche.

Il est difficile de ne pas perdre patience , lors qu'on voit des Auteurs semblables à lui , abuser d'une maniere si indigne de leur temps , que de l'employer tout entier à écrire des fables , & à leur don-

## AVERTISSEMENT

donner, autant qu'il leur est possible, le tour d'Histoires veritables, lors que l'on considere que *hænugæ seria ducunt*. Si l'on regardoit par tout les Livres de M. Varrillas comme des Romans ; tels qu'il sont en effet, on s'en mettroit peu en peine, mais ceux qui n'ont point de connoissance de l'Histoire prennent quelquefois ses fictions pour des veritez. L'air grave & serieux avec lequel il les propose, & les circonstances dont il les accompagne, font illusion aux personnes peu éclairées, & il est aussi juste de travailler à les détromper, qu'il est injuste d'abuser de leur simplicité.

Si les endroits où cet Auteur s'éloigne de la vérité, consistoient seulement dans une manière avantageuse de raconter les actions de ceux qu'il favorise, ou dans la

## *DU TRADUCTEUR.*

simple omission de quelques cir-  
constances , qui lui auroient pû  
échapper , on pourroit croire que  
ses fautes ne sont pas tout à fait  
incompatibles avec la sincérité &  
avec la bonne foi. Mais lors que  
l'on voit qu'il débite des choses  
dont aucun Historien n'a jamais  
parlé , dont il n'apporte aucune  
preuve , & qui sont manifestement  
contradictoires , on ne sait que  
penser d'un Auteur , qui a la har-  
diesse d'inventer tout ce qu'il lui  
plait , & qui n'a pas assez de pré-  
caution , pour s'empêcher de tom-  
ber dans des absurditez sensibles.  
Comme on ne voit dans cette  
conduite , que de la témerité & de  
la mauvaise foi , il est presque im-  
possible d'en parler , sans témoi-  
gner beaucoup de mépris , ou une  
extrême indignation. Ces mou-  
vements paroissent d'autant plus  
justes.

## AVERTISSEMENT

justes, que ce n'est pas ici le dernier Ouvrage de cette nature ; dont M. Varillas nous menace. Il dit qu'il fera encore quatre-vingt-dix Livres, pourachever l'Histoire de ce qu'il appelle l'Hérésie. Il semble envier la gloire de faire en peu de temps un grand nombre de Romans, à cet Auteur celebre dont on a si bien dit :

*Trop heureux Scuderi dont la fertile  
plume*

*Peut tous les mois, sans peine, enfanter  
un volume,*

*Tes livres, il est vrai, sans art &  
languissans*

*Semblient être formez en dépit du  
bon sens,*

*Mais ils trouvent pourtant quoi qu'on  
en puisse dire*

*Des marchands pour les vendre &c.  
On*

## DU TRADUCTEUR.

On avertit d'avance M. Varillas, que s'il continuë à donner à son imagination la même liberté qu'il lui a donnée jusqu'à présent, il aura beau assurer gravement ce qu'il lui plaira d'inventer, le public détrompé une fois ne s'y fiera plus. Apres qu'on aura remarqué dans un seul de ses Livres, un si grand nombre de faussetez, il ne trouvera plus personne qui le croie sur sa parole. En effet il n'est pas même possible de croire qu'un Auteur à quelque connoissance de l'Histoire du siecle passé, qui en parlant de Charles Quint, & de plusieurs autres Princes, qui prétendoient à la Princeſſe d'Angleterre, nomme entre ces prétendants *L'EMPEREUR & les Rois de France & d'ESPAGNE*. La faute est si grossiere, que l'on ne voit aucun

## AVERTISSEMENT.

cun moyen de l'excuser. Si l'on dit que c'est une faute d'inadvertence, il faut avouer que M. Vallery pense bien peu à ce qu'il écrit ; & comment pourroit-on se fier à un Auteur, qui écrit si négligemment ? Si l'on dit que c'est un manquement de memoire , il faut qu'il l'ait bien foible ; & qu'il soit par consequent destitué d'un secours, sans quoi il est impossible de s'appliquer heureusement à écrire l'Histoire. Il est aussi fort difficile d'excuser la faute qu'il commet ailleurs , en feignant de rapporter en abrégé, ce que le Cardinal Cafetan répondit sur la question du Divorce d'Henry VIII. Il fait dire à ce Cardinal, qu'on avoit autrefois accordé à ce Prince une dispense d'épouser la Veuve de son frere, pour empêcher l'Heritier d'Angleterre de

## DU TRADUCTEUR.

ne s'allier dans des Maisons SUSPES-  
TES d'HERESIE , comme si  
en M D III que la Dispense fut  
accordée, il y eût eu aucun Prince en Europe suspect d'Héresie !  
Les Historiens Grecs & Latins  
ont bien quelquefois dire à ceux  
dont ils écrivent l'Histoire , non  
ce qu'ils dirent en effet en cer-  
taines occasions , mais ce qu'ils  
levoient dire , selon la pensée de  
ces Historiens. Mais première-  
ment , ces Auteurs ne citent point  
de memoires d'où ils aient tiré  
ces harangues, quel'on trouve dans  
leurs Ouvrages , comme M. Va-  
illlas cite ici *la Consultation de Ca-*  
*etan*. En second lieu, ils ont be-  
aucoup de soin de les faire par-  
ler de la manière dont on pou-  
voit parler en leur temps , &  
n'ont garde de leur faire suppo-  
ser des faits arrivez plusieurs an-  
nées.

## AVERTISSEMENT

nées, apres celle dans laquelle ils représentent que ces harangues ont été faites. On ne pardonne aux Poëtes qu'avec peine ces sortes d'Anachronismes, & c'est une faute qu'on ne tolere point dans un Historien. Virgile a fait dire à l'Ombre de Palinure parlant à Enée au VI de l'Eneïde:

— *portusque require Velinos.*

\**V. Aulu-*  
g<sup>ol.</sup>*Liv.X.*  
*c. 16.* Les anciens \* Critiques ont marqué que le Poëte avoit fait une grande faute en faisant nommer à Palinure , Pilote d'Enée , un lieu , d'un nom qu'il n'a eu que plus de six cents ans après l'arrivée d'Enée en Italie , car ce ne fut que sous Servius Tullius , qu'on bâtit la ville de *Velie* , d'où ce port tiroit son nom. Ils soutiennent que si Virgile a pu faire parler uu mort en Prophete , il n'a pas pû l'introduire priant Enée

## DU TRADUCTEUR.

née, qui ne l'étoit pas, de chercher un port inconnu en ce temps-là à tout le monde : *Inscitissimè petit ut Aeneas Portum Velinum requirat, cùm id nomen eo tempore fuerit nusquam gentium.* Si l'on a parlé de la sorte d'un grand Poëte, que dira-t-on d'un miserable Historien, qui introduit le Cardinal Cajetan commettant un si énorme Anachronisme?

On a choisi ces deux fautes parmi le grand nombre que M. Burnet en a remarquées, en assez peu de pages, pour donner au Lecteur, dès cet avertissement, une idée de l'exactitude de M. Varillas. Il est vrai qu'on ne pouvoit attendre autre chose d'un Auteur, qui, dès ses premières productions, a fait profession de suivre les traces de M. Maimbourg. Dans son *Histoire du Wiclefianisme*, qui fait pré-

## AVERTISSEMENT.

présentement les deux premiers livres de *l'Histoire de l'Heresie*, & qui a été le premier ouvrage que M. Varillas a donné au public, il avouë que c'est à l'exemple de ce Jesuite, qu'il s'est mis à écrire

Avertissement  
du Wiclefian. à  
Lyon en  
1680.

ces sortes de d'histoires. \* *Les succès qu'ont eu les Histoires que l'illustre Auteur de la Compagnie de Jesus avoit donné depuis quelque temps au public, & particulierement celle des dernières Heresies, lui firent croire qu'on ne pouvoit rien présenter de plus agréable au public, que la continuation d'un si beau sujet.* Il étoit aisé de conjecturer dès lors, ce qu'on pouvoit attendre du digne imitateur d'un si fidele Historien. Mais il est certain qu'il a profité depuis ce temps-là, dans la Methode d'écrire l'Histoire, selon les idées de M. Maimbourg. En voici des preuves trop considérables

## DU TRADUCTEUR.

bles pour les omettre. Ce sont des paroles touchant la mort de Jean Hus , que M. Varillas avoit mises dans son \* *Histoire du Wiclefianisme* , mais qu'il a retranchées dans celle † de l'*Heresie*. Apres † Pag. 88. voir dit que Jean Hus, un peu ayant que d'être attaché au pôleau, refusa de se retracter , avec plus d'opiniâtreté qu'il n'avoit fait en présence du Concile , il ajoûte dans *l'Histoire du Wiclefianisme*. Il ne perdit ni le jugement , ni la tranquillité , que les plus constans perdent ordinairement à la vue des supplices. A ne considerer ici que l'extérieur de la vertu , il seroit difficile de trouver une mort plus hardie que celle de Jean Hus. Il pratiqua le dehors de tous les actes , que suggere la DEVOTION LA PLUS SOLIDE; il parla modestement de l'Empereur & du Concile ; il excusa la nef-

\* Pag. 127.  
† Pag. 88.

## AVERTISSEMENT.

cessité où il se rencontroit de desavouer les dépositions des témoins, par une autre nécessité plus indispensable, qui étoit celle de dire la vérité; il leur pardonna; il pria pour eux; il ne lui échappa aucun mot, qui marquât quasi la moindre application à ses affaires temporelles; il fit une confession à Dieu d'autant plus patétique, qu'elle étoit souvent interrompue par de profonds soupirs, & il sembla que sa ferveur redoublloit, lors qu'il apperçut le flambeau, qui devoit allumer le bûcher. Il n'est pas difficile de deviner pourquoi M. Varillas a retranché ces paroles, où il paroifsoit quelque sorte de sincérité: mais il est difficile de comprendre, comment on a cru que le public n'y prendroit pas garde.

Il y a encore un autre retranchement, au commencement du second Livre de l'Heresie. La seconde partie de l'Histoire du Wicletianisme com-

## DU TRADUCTEUR.

commençoit ainsi: Il n'est rien de plus  
hazardieux, que de prétendre conserver  
par la violence une Religion, qui ne s'est  
établie que par la douceur. Le supplice  
de Jean Hus & de Jérôme de Prague  
augmenta le nombre des Hussites, quoi  
que l'intention du Concile, en extermin-  
ant ces Chefs de parti, eût été de re-  
rancher de l'Eglise ces membres gan-  
grenez, de peur qu'ils ne corrompissent  
le reste. Comme aucun Philosophe n'avoit  
enduré la mort avec une résolution si  
déterminée; que le feu n'avoit pu leur  
arracher aucune marque de faiblesse &c.  
L'Eglise Gallicane a trop de respect  
pour le Concile de Constance, pour  
souffrir seulement qu'on témoigne  
d'approuver pas absolument sa con-  
duite. Il y a même du crime pré-  
sentement à dire, que la violence  
n'est pas un bon moyen de conser-  
ver la Religion.

Mais cette omission n'est rien, en  
\* \* com-

## A V E R T I S S E M E N T.

comparaison de celle-ci. Dans l'Histoire de l'Herésie , il passe fort légerement sur l'accusation, que les Protestans font contre le Concile de Constance, à l'égard de la violation du sauf-conduit de l'Empereur.

\*<sup>Pag. 90.</sup> \* Mais voici ce qu'il en dit dans le §. XXIII. Wiclefianisme , & qu'on ne trouve pas dans l'Histoire de l'Herésie: C'est ici l'endroit le plus délicat à traiter de l'Histoire moderne , & le point qui a le plus irréconciliablement partagé les esprits. La difficulté consiste à savoir , si la foi fut violée à Jean Hus par l'Empereur Sigismond , & par le Concile de Constance ; & quoi que la matière fût extraordinairement obscure d'elle même , on n'a pas laissé de contribuer tout ce dont la malice & l'artifice étoient capables , à dessein de l'embrouiller encore davantage. Toutes les passions se sont déclarées pour l'affirmative , ou pour la négative , & le plus agissant des intérêts hu-

## DU TRADUCTEUR.

humains , qui est celui de la Religion ; en a fait sa propre cause. Mais ce qu'il y a de plus étrange & de plus déplorable tout ensemble , est que les personnes les plus éclairées ont commencé de s'aveugler , en commençant à examiner l'affaire. Il y avoit deux questions toutes distinctes , & par consequent indépendantes l'une de l'autre , & l'on n'en a fait qu'une. La premiere étoit si l'Empereur avoit executé sa promesse : la seconde , si le Concile avoit contrevenu à la sienne. Cependant on a confondu les deux , & traité la question de même maniere , que si la parole de l'Empereur eût été celle du Concile , ou si la promesse du Concile eût été celle de l'Empereur. L'aveuglement s'est augmenté , à mesure que les Doctes ont voulu entrer en matiere , & quoi qu'il soit plus clair que le jour , qu'il y eut deux sauf conduits en deux termes differents , & sous diverses dattes , expediez en fa-

## AVERTISSEMENT

veur du Jean Hus , l'un de la part de l'Empereur , & l'autre de la part du Concile , on ne parle neantmoins que d'un seul , & l'on prend plaisir à mettre ainsi en compromis les deux autoritez , savoir la spirituelle & la seculiere , dont on prétend qu'il étoit émané , sans considerer qu'agissant sur une dangereuse prévention , il est impossible de rien décider , qui ne soit absurde . Enfin l'on s'est comporté de même , que si l'on eût voulu démontrer qu'il y a beaucoup d'ignorance , dans ce que nous pensons le mieux savoir . Car on a fait une affaire de Religion de ce qui n'en étoit qu'une de Police , on a travesti la raison d'état en maxime de conscience . Les Catholiques ont suivi les Heretiques dans leurs emportemens , & n'ont pas su se contenir dans leur fort , qui consistoit à ne faire leur capital , ni de la défense de l'Empereur , ni de celle du Con-

## DU TRADUCTEUR.

Concile , à n'entrer dans la discussion des faits , ni de l'un , ni de l'autre , à avouer ingenuement QU'ILS E'TOIENT COUPABLES , s'ils avoient voulu violer leur foi , & à nier que leur exemple serve de regle suffisante aux Catholiques , pour manquer de parole aux Hérétiques . Il est donc d'une merveilleuse importance d'établir avant toutes choses , la vérité du fait , & de séparer les intérêts humains d'avec ceux de la Religion , & de quelques Ecclesiastiques qui furent sollicités avec trop de chaleur ; de marquer les sincères & les fausses démarches qui se firent de part & d'autre , & de proposer les justes & les injustes motifs des principaux personnages de la sanglante Tragédie , qui fut représentée à Constance &c. Il y a encore quelques autres choses , qu'il a omises dans l'Histoire de l'Hérésie : mais on n'en remarquera

## AVERTISSEMENT

plus qu'une, c'est que lors que la noblesse de Boheme pressa l'Empereur sur son sauf-conduit, ce Prince, \* ne repartit point que son sauf-condit étoit limité & que Jean Hus n'avoit point accompli les conditions, sous lesquelles il lui avoit été accordé &c. Au contraire sa Majesté Imperiale sembla demeurer d'accord, & même supposer que le sauf-conduit fût pur & simple, par deux actes: l'un fut la répouſe absolue, qu'elle fit aux Gentils-hommes de Boheme, de faire sortir Jean Hus, sans condition & sans délai: l'autre la proposition generale de ce Prince au Concile, non seulement de lui ôter ses gardes, & de le laisser retourner en son logis comme auparavant, mais encore de le renvoier en Boheme, s'il en témoignoit le moindre desir. Au lieu de cette réponse, notre Auteur nous dit simplement que \* la Réponse de l'Empereur ne les satisfit pas.

Mais

\* Pag.  
107  
§. XXV.

\* Pag. 80.

## *D U T R A D U C T E U R.*

## AVERTISSEMENT

selon que son intérêt le demande? Quand il n'y a rien à perdre, ni à gagner, il écrit la première chose qui se présente à son esprit, & si c'est par hazard la vérité qui lui vienne dans la pensée, il la dit telle qu'il la conçoit. Mais il en use tout autrement, lors qu'en parlant ainsi, il y auroit du danger de perdre la faveur d'un Protecteur qui a pensé efficacement à lui dans les conjectures, où tout le monde l'avoit abandonné, duquel les manières inimitables, dont il l'a toujours obligé, ne lui ont pas été moins sensibles que les bienfaits qu'il en a reçus. En cette rencontre il assure aussi froidement le contraire, que si deux choses opposées pouvoient être également véritables, & il supprime la vérité sans scrupule, comme s'il étoit indifferent de la dire, ou de ne la dire pas en écrivant l'Histoire. Ce que l'on dit n'est pas une conjecture,

## *DU TRADUCTEUR.*

ture, il fait profession ouverte de suivre cette maxime. Il la débite sans détour dans sa Préface, où il dit que lors qu'il s'agit de matieres de Religion, la conscience s'empare de toutes les puissances de l'ame, & les reduit dans un tel esclavage, qu'on est constraint d'écrire ce qu'elle persuade, sans que l'on s'embarrasse autrement s'il est faux ou vrai. Sur ce principe, on aura sans doute tort de l'accuser de ne s'être pas mis en peine de dire la vérité; & en effet, il n'auroit pu avancer une maxime plus propre à empêcher qu'on ne s'attache à faire de longues Critiques de ses Ouvrages.

Le Lecteur ne sera pas fâché de trouver ici le Canon du Concile de Constance, qui a été l'occasion des réflexions que l'on vient de lire. Il se trouve dans le Tom. VII. des Conciles de l'Édition de Paris, de 1636. Sess. XIX. p. 1075. On le mettra

A V E R T I S S E M E N T  
mettra en François, apres l'avoir  
cité en Latin.

*Quòd non obstantibus salvis conducti-  
bus Imperatoris, Regum &c. possit per  
judicem competentem de hæretica pra-  
vitate inquire.*

„ Præsens Sancta Synodus ex quo-  
„ vis salvo conductu per Imperato-  
„ rem, Reges & alios sæculi Principes,  
„ hæreticis, vel de hæresi diffamatis,  
„ putantes eosdem sic à suis erroribus  
„ revocare, quocunque se vinculo ad-  
„ strinxerint, concessò, nullum fidei  
„ Catholicæ, vel jurisdictioni Eccle-  
„ siasticæ præjudicium generari, vel  
„ impedimentum posse, seu debere  
„ declarat, quominus, dicto salvo  
„ conductu non obstante, liceat judi-  
„ ci competenti & Ecclesiastico de  
„ hujusmodi personarum erroribus in-  
„ quirere, & aliàs contra eos debitè  
„ procedere; eosdémque punire quan-  
„ tum

## DU TRADUCTEUR.

um justitia suadet, si suos errores revocare pertinaciter recusaverint, etiam si de salvo conductu confisi, ad locum venerint judicii, illias non venturi: nec sic promit entem, cum fecerit quod in ipso est, ex aliquo remansisse obligatum, quo statuto sive ordinatione lectis, dem statutum fuit approbatum per O. D. Episcopos nomine quatuor nationum, ac Reverendissimum Patrem D. Cardinalem Episcopum Ostiensem, nomine Collegii Cardinalium, per verbum PLACET.

*Le Saint Concile déclare qu'aucun sauf-  
onduit accordé par l'Empereur, par les  
Rois, ou autres Princes du siecle, à des  
hérétiques, ou à des personnes soup-  
onnées d'Heresie, dans la pensée de  
les ramener ainsi de leurs erreurs,  
ne peut & ne doit faire aucun préjudice,  
ou obstacle à la foi Catholique, ni à la*  
*Ju-*

## AVERTISSEMENT.

Jurisdiction Ecclesiastique; en sorte qu'il ne soit pas permis à un juge compétent & Ecclesiastique, nonobstant le sauf-conduit, d'informer touchant les erreurs de ces gens-là, ou de procéder contre eux, selon les formes, & de les punir comme la justice le demandera, s'ils refusent opiniâtrément de retracter leurs erreurs, quoi que se fiant au sauf-conduit il se soient rendus au lieu du jugement, sans quoi ils n'y seroient pas venus: Que ceux qui ont fait de semblables promesses, lors qu'ils auront fait ce qui est en eux, ne demeurent point obligés de les tenir. Ce décret ayant été lu, il a été approuvé par MM. les Evêques, au nom des quatre Nations & par le Reverendissime Cardinal Evêque d'Ostie, au nom du Collège des Cardinaux, par ces mots NOUS L'APPROUVONS.

Pag. 71. ligne 7. au lieu de 1529, lisez 1524.

C R I



# CRITIQUE DU NEUVIÈME LIVRE DE L'HISTOIRE DE M. VARILLAS.

Où il parle des Révolutions arrivées en Angleterre, en matière de Religion.

Monsieur Varillas a donné au public, en peu d'années, un <sup>I. Refle-</sup> grand nombre de livres <sup>xions ge-</sup> d'<sup>nerales</sup> Histoire, & ces livres ont <sup>sur les</sup> été si bien reçus, que cet Au- <sup>Livres de</sup> teur semble être comme assuré de l'estime <sup>M. Varil-</sup> & de l'approbation de notre siècle. Il s'imagine que les choses du monde les plus fausses, passeront pour des vérités certaines, dans les ouvrages où l'on verra son nom. Nous sommes d'ailleurs en un temps, où bien des gens croient avoir droit d'en user, comme il leur plaît, à l'égard des Protestans, & peut-être que des Auteurs, comme M. Varillas, se persuadent aussi, qu'il A. leur

2 Critique du IX Livre

leur est permis de dire contre eux tout ce qui leur vient dans l'esprit. Il font , autant qu'on le peut faire avec la plume , la même chose que l'on voit faire à d'autres par des voies de fait. Peutêtre même que la conduite de ces derniers , leur a inspiré le dessein d'écrire de la sorte. On ne sauroit s'empêcher de ressentir une extrême pitié pour des malheureux , que l'on traite avec une dureté non seulement indigne du Christianisme , mais que la scule humanité fait regarder avec horreur. Il semble que c'est pour diminuer cette pitié naturelle , que l'on s'applique à décrire les commencemens de la Réformation d'une manière odieuse , & qui ne peut être propre qu'à inspirer une violente haine pour les Réformez.

Il est vrai que les Princes , qui sont comme au dessus des Loix , agissent diversement , selon que leurs passions les agitent plus ou moins , ou qu'on les ménage avec plus ou moins d'adresse. Le desir de la gloire , joint avec l'ardeur de la jeunesse , leur fait entreprendre des guerres aussi funestes dans leurs suites , qu'elles sont difficiles à justifier dans leurs commencements. La même ambition jointe à une disposition d'esprit superstitieuse , & agis-

agissant dans un âge plus avancé , leur fait violer des Edits jurez solennellement , & confirmez plusieurs fois de la manière du monde la plus autentique. Elle peut porter les Princes à des severitez , qu'il est plus aisé de déplorer , que de décrire , & que le respect que nous avons pour l'auguste caractère d'une tête couronnée , nous oblige de supprimer , plutôt que de les représenter dans toute leur étendue. Peut-être qu'une expression trop vive de notre douleur sembleroit être une accusation de ceux que nous croions devoir respecter , après même tout ce qu'ils ont fait souffrir à nos freres. Il vaut donc mieux supporter patiemment nos afflictions , que de faire éclater nos plaintes à leur désavantage. Mais nous ne nous sentons pas obligez d'avoir les mêmes égards pour de misérables Autocurs , qui ont vendu leur plume , & qui déchirent notre réputation , pour s'attirer une récompense de ceux qui ont été les principaux instrumens des souffrances de nos freres. Ceux qui violent toutes les règles de la guerre , ne doivent pas attendre de quartier s'ils sont pris.

On pardonne à un Historien qui favorise son parti , qui met dans tout leur jour les beaux endroits de ceux à qui il veut du

bien, qui fait remarquer avec soin tout ce qu'on peut reprendre dans leurs ennemis; qui ne fait même que toucher légerement les fautes des premiers, & qui juge avec la dernière sévérité de celles des autres. C'est à la vérité violer les loix d'une histoire exacte, mais il est si naturel d'en user ainsi, que si cela diminuë la créance que l'on auroit en cet Historien, sa personne n'en reçoit aucun tort & sa réputation n'en est point flétrie. Mais s'il n'a aucun égard à la vérité, ni à l'honnêteté, s'il permet à son imagination d'inventer tout ce qu'il lui plait, & s'il se donne la liberté d'écrire tout ce qui lui vient dans la pensée; il ne doit pas trouver étrange qu'on entreprenne de faire au public un fidèle portrait de sa conduite, & qu'on la lui représente telle qu'elle est. Encore que la Religion & la conscience nous obligent de garder bien des mesures, & que les sentimens dans lesquels on nous a élevé, nous engagent à écrire d'une manière aussi modérée qu'il est possible, si ce que nous avons à dire de ceux contre qui nous écrivons, est aussi scandaleux que véritable, & que toute la douceur que nous pouvons apporter à le dire, ne puisse empêcher qu'il n'en trouvent blessez, on ne pourra attribuer notre

cont

conduite qu'à l'amour que nous avons pour la vérité, ou à une légitime indignation que des injustices criantes ont nécessairement produite.

On ne peut pas nier que M. Varillas n'ait une manière d'écrire, qui est fort agréable. Il paraît découvrir bien des secrets, & donner des portraits des personnages dont il parle, tirez d'après nature. Il mêle à son histoire des réflexions de Politique, qu'on lit avec plaisir ; quoi qu'il eût bien pu s'en passer, puisque ceux qui ont quelque connaissance des affaires du monde, savent parfaitement que la conduite des Princes, & des Grands n'est pas si constante & si régulière, qu'il lui plait de la représenter. Des accidents imprévus, des bizarries d'un Prince, des intrigues d'amour, des empêtemens de jalousie, & mille autres passions semblables, sont les véritables principes de presque tout ce qui arrive au monde. C'en'est pas toujours l'intérêt qui gouverne les Etats, le caprice & la passion ont aussi leur tour, & souvent même ont plus de part que l'intérêt dans la conduite des hommes.

C'est ce qui m'a toujours fait juger que les livres de M. Varillas ont un peu trop de l'air des Romans, & que bien des intrigues

dont il parle, sont trop fines pour être véritables. Il est vrai qu'afin de passer dans l'esprit du Lecteur, pour un Historien digne de foi , il cite des Lettres & des Relations d'où il assure qu'il a tiré ce qu'il avance. Mais il ne dit, nisi elles sont imprimées , ni si elles sont encore en manuscrit. Il ne marque point où il les a vuës , ni où on les peut trouver. Quoique cette maniere de citer soit extrémement suspecte, j'avouë que j'aurois eu de la peine à me persuader, que ces prétendus mémoires que personne n'a vûs , ne subsistent que dans l'imagination de M. Varillas. Mais étant à Paris l'Eté passé , je me trouvai heureusement avec de tres-honêtes gens de la Communion de l'Auteur , qui se sont appliquez particulierement à étudier l'Histoire de France , & qui m'ont découvert ce mystere. Ce sont des gens qui n'ont jamais eu de chagrin contre M. Varillas , que celuy que leur a donné la liberté qu'il prend de publier ce qu'il luy plait d'inventer , pour de veritables histoires. Il m'ont assuré qu'on ne doit avoir aucune créance pour ce qu'il dit , qu'il a ramaillé divers petits contes qu'ils coût ensemble , comme il le trouve à propos, sans avoir aucune bonne autorité pour les soutenir , & que la plupart des pieces

pieces qu'il cite sont de sa pure invention. Enfin ils parloient de tous ses livres d'une maniere si dure, & si méprisante, que je n'ose répéter leurs paroles, de peur qu'il ne semble que je vueuille imiter le style de notre Auteur, le plus méchant modèle que l'on pût jamais suivre.

Je trouvai qu'il étoit si universellement décrié à Paris, qu'il a sans doute raison de dire dans *l'Avertissement de l'Histoire des Révolutions* que M. l'Archevêque de Paris a pensé à lui dans les conjectures, où tout le monde l'avoit abandonné. En effet je n'ai jamais vu un homme dans un mépris si général; & l'on n'attribuë l'estime où sont les ouvrages dans les païs étrangers, qu'à sa maniere d'écrire, à qui il ne manque aucune des beautez de l'histoire que la Vérité, & à l'ignorance où sont les Etrangers à l'égard de l'histoire de France. Il est vrai qu'enfin il a trouvé un Protecteur & une pension, & qu'il nous donne ici un échantillon de la manière dont il l'a meritée. Mais si l'on examine cet ouvrage à la rigueur, il y a bien de l'apparence qu'il l'a perdra, parce qu'on n'a acoutumé de paier les Ecrivains mercenaires, qu'autant de temps qu'ils sont utiles. On trouve ici tant de fautes, qu'au lieu qu'en d'autres livres

il faut quelquefois chercher avec peine des matières de Critique, il en paroit d'abord ici un si grand nombre, qu'on auroit sujet de craindre de lasser le Lecteur, si l'on entreprenoit de les relever toutes l'une a-  
pres l'autre. C'est pourquoi on est obligé de choisir seulement les plus remarquables, & encore on en trouve tant, qu'on ne fait si le Public ne jugera point, que ce n'étoit pas la peine de critiquer un livre si plein de fautes.

M. Maimbourg a proposé au monde un modèle d'écrire l'histoire, que peu de gens sont capables d'imiter, mais qui a tant fait de bruit dans notre siècle, que le seul débit de ses livres n'est pas une petite marque que nous avons dégénéré de la vertu de nos Peres. Cet Auteur semble avoir si fort perdu toute sorte de pudeur, & se soucier si peu de l'honnêteté la plus commune, qu'on le regarderoit comme un prodige, si l'on ne savoit pas qu'il a vécu cinquante ans dans la Société des Jesuites. Comme il n'a aucun égard à la vérité, ni à la vrai-semblance, il semble aussi être à l'épreuve des reproches les mieux fondez, & des preuves les plus évidentes qu'il soit possible d'apporter, pour prouver qu'un Historien n'est qu'un lâche prévaricateur. Ces preuves

ves ayant été proposées d'une manière à couvrir de confusion tout autre que lui, il n'a ni assez de sincérité pour avouer ses fautes, ni assez d'honneur pour s'en justifier. Il trouve toujours de nouvelles matières d'écrire, & il ne lui manque jamais, comme on m'a dit que lui même s'en étoit vanté plusieurs fois, d'une nouvelle pièce de Vin de Champagne, pour échauffer son imagination, & entretenir sa chaleur, jusqu'à ce qu'il ait compilé quelque Histoire nouvelle. Apres cela il s'imagine que deux ou trois périodes emportées dans une Preface, suffisent pour le délivrer d'une éternelle confusion, à laquelle ses propres fautes l'ont condamné. Il a même la hardiesse de dédier ses livres au Roi, quoi qu'il n'y ait encore eu personne, qu'il ait pu persuader de la sincérité de ses histoires. Cette adresse lui a si bien réussi, qu'il semble que M. Varillas a luy ait enviée & comme il a un style plus thâtié, & un air plus fin pour imposer à ses Lecteurs, il n'y a pas voulu luy être inférieur dans une hardiesse, que je n'oserois nommer par son nom. Mais quoi que M. Varillas ait raffiné sur la méthode de M. Maimbourg, c'est à ce dernier qu'est due la gloire de l'invention, & la recompence qu'elle mérite.

Ecrire l'histoire est une espece de métier, où il est bien plus criminel d'avoir de faux poids & de fausses mesures que dans les autres, parce que la tromperie s'étend beaucoup plus loin, & cause bien plus de préjudice à ceux qui ne la connoissent pas d'abord, quoi que dans la suite elle se découvre assez aisément. S'il y a des degrez dans le mensonge, assûrément celui qu'on dit le plus hardiment, qui s'insinuë le plus avant dans l'esprit, que l'on accompagne de plus de graces & qu'on laisse aux siecles à venir revêtu de l'apparence trompeuse de la vérité; cette sorte, dis-je, de mensonge est la plus criminelle. Mais il y a des gens dont la conscience est aussi endurcie, que leur pudeur est éteinte, & qui sont sans remords interieurs, comme ils n'ont point de sentiment pour les reproches publics. Un Empereur étonné qu'un Romain extraordinairement endetté pût dormir tranquillement, croioit que son matelas étoit enchanté, ne pouvant concevoir que dans le mauvais état de ses affaires il pût avoir un sommeil si tranquille, à moins qu'il n'y eût quelque vertu assouplissante dans ce matelas. Ceux qui sentent en eux mêmes la force que la Vérité & la Modestie ont sur une aine droite & sincère, ont de la peine à s'i-

s'imaginer par quels moyens d'autres peuvent étouffer ces sentimens, à moins que la nature ne produise quelquefois des hommes d'une disposition toute particulière.

Mais sans m'étendre davantage en préambules, je commencerai à faire remarquer à M. Varillas les fautes les plus considerables qu'il ait commises. Quoi que je n'attendes rien de sa sincérité, j'espere que le public aura plus de justice & d'équité qu'il n'en paroît en notre Auteur.

M. Varillas commence son histoire par une vuë générale, qu'il donne des progrés de ce qu'il appelle Héresie. Cet abrégé est conçu en style prophétique, & contient les évenemens que l'Auteur se propose de raconter, comme s'il les prédisoit. Dans onze pages de suite, selon l'édition d'Amsterdam, il a si peu l'air d'un Historien, & il est si plein de figures de Déclamateur, qu'il n'y a personne qui ne crût plutôt lire un Moine peu judicieux, & aveuglé de passion, qu'un Historien sérieux & sincère, qui doit écrire de sang froid, & ne se laisser jamais entraîner aux transports vitiens d'une rétorique passionnée. Quoi qu'il soit sans doute plus aisément prophétiser le passé que l'avenir, & qu'on s'expose moins à le tromper: lors que la haine se

mêle dans l'histoire, & qu'elle se trouve jointe avec une negligence à s'instruire de la vérité, aussi grande qu'est celle de M. Varrillas, elle fait commettre des fautes énormes.

Pag. 5.

S'il avoit recueilli l'histoire de ces derniers siècles des Livres ou des Lettres, qu'il cite si souvent, il n'auroit pas dit que le Gouverneur d'Edouard VI. fut *un Duc de Northumberland*, puis qu'il n'y a aucune histoire de ce temps-là, qui ne témoigne le contraire. Ce fut *le Duc de Somerset*, qui fut le Gouverneur de ce Prince; & pour le Duc de Northumberland, quoi qu'il fût chargé du principal soin des affaires les deux dernières années du Règne d'Edouard, que ce Prince fût en âge de majorité, il ne fut jamais Gouverneur du Roi, ni n'eut d'autre caractère que celui de Conseiller d'Etat, encore qu'il fût extrêmement considéré d'Edouard. Ce Duc témoigna en mourant qu'il avoit toujours été Catholique Romain dans son cœur, de sorte que la profession extérieure qu'il fit de la Religion Réformée, pour mettre à couvert ses intérêts, ne prouve pas plus solidement qu'il appartenait à notre Eglise, que la profession forcée que les nouveaux Convertis font aujourd'hui de la Religion

Ca-

Catholique, prouve qu'ils sont véritablement de l'Eglise Romaine.

Dans la même page il dit que Marie Reine d'Ecosse, à la persuasion du Comte de Morray son frere naturel, se maria à un simple Gentil-homme, qu'il nomme en marge *Henry d'Arley*, ce qui est une nouvelle preuve que notre Auteur n'est pas extrêmement bien versé dans l'Histoire des derniers siecles. Cet Henry qu'il appelle d'Arley, étoit *Henry Lord Darly*, fils ainé du Comte de *Lenox*, l'une des principales familles d'Ecosse, & l'une des branches de celle des *Stewarts*. Il est vrai qu'elle étoit sortie de cette dernière famille, avant que les Stewarts parvinssent à la Couronne par la voie du mariage. Mais le Grand-pere de cet Henry fut marié à une femme qui étoit fort proche de la Couronne, Cousine germaine du Roi Jaques IV, & Sœur d'*Hamilton* Comte d'Aran. La mere du Lord Darly étoit aussi sœur uterine du Roi Jaques V, étant fille de la Reine Douairiere d'Ecosse sœur d'Henry VIII. Cette Princesse eut de son second mariage avec le Comte d'*Angus* (*Douglass*) *Isabelle Dowglass* qui fut élevée dans la Cour d'Angleterre, & que le Roi Henry VIII, donna en mariage au Comte de Lenox. De ce

mariage naquit le Lord Darly qui étant Cousin germain de la Reine d'Ecosse, étoit le plus proche héritier de la Couronne d'Angleterre apres elle. Il auroit pû être un dangereux Competiteur dans cette succession, étant né & élevé en Angleterre, de sorte que ce mariage, bien loin d'avoir rendu Marie méprisable à ses sujets est l'une des plus sages actions de sa vie. M. Varillas ne pouvoit rien imaginer de plus honorable à la memoire du Comte de Morray, que de le faire l'auteur d'un si sage conseil.

Il n'y a pas de quoi s'étonner si M. Varillas en use de la sorte à l'égard des particuliers, puis qu'il ose bien attaquer la famille Roiale d'Angleterre, en revocant en doute sa noblesse. S'il ne vouloit point avoir d'égard pour les Couronnes qu'elle porte, la consideration du Roi qui regne présentement, devoit le retenir, & lui apprendre à avoir plus de respect pour lui, que de faire son bisayeul un simple Gentil-homme. S'il avoit eu aussi quelque consideration pour la memoire de l'infortunée Marie, il ne se seroit pas si fort étendu sur son histoire. Mais certainement on doit respecter jusqu'aux cendres d'une tête couronnée. M. Varillas attribué à une trop grande facilité, en quoi

quoi il fait consister le caractère particulier de cette Princesse , les malheurs dont sa vie fut traversée , mais ce tableau est si éloigné de la vérité , qu'on peut dire que la Reine Marie d'Ecosse a été l'une des femmes les plus spirituelles de son temps.

Il semble que M. Varillas a prétendu à avoir une pension de la Couronne d'Angleterre , & qu'à cause qu'il ne l'a pu obtenir , il tâche de flétrir autant qu'il peut la race de nos Roi. Il vient de leur faire l'honneur de tirer leur extraction d'un Gentil-homme , quoi que d'un Gentil-homme du dernier ordre , mais en une autre rencontre il n'en usé pas si honêtement . Il dit dans son neuvième livre que Henry VIII. avoit des raisons de souhaiter le mariage de son fils naturel le Duc de Richemont , avec Marie sa propre fille ; " que ces raisons n'étoient " que trop connues , puis qu'il avoit couru par " toute l'Europe des satires qui lui reprocho- " ient que son bisayeur n'étoit pas noble ; & " que ç'avoit seulement été par son crédit à " la Cour , & par les immenses richesses qu'ils " avoit acquises , qu'il avoit obtenu la per- " mission d'épouser une fille de la maison des " Plantagenets , qui n'approchoit de la Cou- " ronne qu'au seizième degré , & qui pour- " tant avoit laissé à son petit fils le droit de " regner .

Liv. 9.  
Pag. 249.

regner. Il s'étend ensuite fort au long sur les reflexions qu'Henry VIII. fit là dessus, & les raisons qui l'empêcherent d'écrire sur ce sujet, comme s'il étoit fort ordinaire que les Rois fissent des livres sur un semblable sujet! Il nous apprend comment ce Prince se consola par le souvenir de ce qu'il avoit lû touchant Arsace Roi de Perse, qui pour n'avoir été que fils d'un ferrurier, n'avoit pas laissé de commencer une maison roiale, d'autant plus illustre qu'elle avoit duré depuis lui jusqu'à Usson-Cassan. „ Sa Majesté Angloise; „ ajoûte notre Auteur, étoit persuadée qu'il en „ arriveroit de même à sa maison, si ne la pou- „ vant continuér de mâle en mâle par les „ voies legitimes, il obtenoit du S. Siege que „ le Duc de Richemont son fils naturel épou- „ sât sa fille unique legitimate. Il y a ici un si grand nombre de fautes, que je ne sai par laquelle commencer, & quand M. Varillas n'auroit jamais écrit que cette seule période, elle suffiroit pour persuader le Public, qu'il est tout à fait incapable de composer une histoire judicieuse.

Je ne m'arrêterai pas ici à faire voir la fausseté du crime qu'il impute à Henry VIII. d'avoir voulu faire un mariage incestueux. C'est de quoy je parlerai en son lieu, lors qu'il s'en présentera une autre occa-

occasion. Mais si Henry VIII. n'étoit pas noble du côté de son Bisayeul; c'étoit une étrange manière de remedier à cet inconvenient, que de ternir de nouveau la famille des *Tudors*, & d'en faire tomber la succession entre les mains d'un fils naturel. Le remede que M. Varillas veut qu'Henry. ait entrepris d'apporter à ce défaut de noblesse est aussi extravagant, que le fait qu'il suppose est faux. Et c'est en quoi pa-  
roit le peu de soin que l'Auteur a eu de instruire de l'Histoire, puisque cette ma-  
nière a une tres-grande liaison avec le traité  
le plus extraordinaire que l'on lise dans  
toute l'Histoire de France, dans laquelle il  
dit profession d'être si habile. Je n'ai be-  
soin de dire autre chose, pour prouver que  
les *Tudors* étoient nobles, si ce n'est qu'ils  
étoient du pais de Galles, de la race des an-  
ciens Bretons, qui prétendent être les plus  
nobles de toute la nation Angloise, & qui  
ontent leurs prédecesseurs, remontant de-  
puis notre siecle jusqu'à celui de Jules Ce-  
sar. Il y a eu entre autres la famille des *Theo-  
diores*, ou des enfans de *Theodore*, qu'on a  
appelé par corruption dans les siecles sui-  
vants *Tudors*. Mais M. Varillas fait si peu  
d'histoire, qu'il a oublié qu'une fille de  
France, qui fut mariée a Henry V. Roi  
d'An-

d'Angleterre, & en vertu des droits de laquelle son Epoux, & Henry VI. son fils ont été couronnez Rois de France dans Paris; que cette Princesse, dis-je, apres la mort d'Henry V. épousa en seconde nôces *Owen Tudor* dont elle eut trois fils. Les deux ainez furent faits Comtes de Richemont & de Pembroke, étant freres uterins du Roi, & les plus prochains héritiers des droits qu'il prétendoit avoir par sa mere à la Couronne de France, que je suis néanmoins fort éloigné de croire bons & legitimes. Cela étant ainsi, ce n'étoit pas une chose extraordinaire pour un homme du rang du Comte de Richemont, que d'épouser une Dame d'une branche si éloignée de la Couronne. Il est vrai néanmoins qu'elle n'en étoit éloignée que de six degrez, au lieu que notre Auteur dit qu'elle n'en approchoit qu'au scizième, mais je n'insiste pas là dessus, parce qu'il pourroit y avoir une faute de l'imprimeur, & que j'ai trop de fautes claires & essentielles à remarquer, pour m'arrêter à celles qui peuvent être douteuses, ou de peu de consequence.

Je sai qu'il y a une certaine sorte de gens qui sont beaucoup plus touchez de voir leur ignorance découverte, que d'entendre publier leurs vices. Ils sont beaucoup plus jaloux

jaloux de la réputation d'être gens d'esprit, qu'ils prétendent leur être due, que de celle d'être gens de bien. Je ne sai si M. Varillas est dans cette disposition, mais si la sympathie qu'il y a entre lui & M. Maimbourg ne luy a point fait perdre toute sorte de sentiments d'honneur, je ne doutes pas que ces remarques que l'on vient de faire ne le fâchent un peu. J'avouë aussi qu'il est difficile de ne pas perdre patience, lorsque l'on voit qu'un miserable Auteur prétend dégrader la plus noble famille qui soit au monde.

Ne trouvant plus rien dans la Prophetie, par où M. Varillas commence son histoire, qui ait quelque rapport à notre sujet, j'étois dans le dessein de passer outre & d'entrer dans l'examen de ce qui regarde l'Angleterre. Mais il y a une si grossière bêvuë Pag. 6. dans la page suivante, qu'il y est bon de y arrêter un peu. "Il dit que les Suisses se réformerent sous prétexte que l'expédiént " le plus sur, pour ne pas retourner sous la " domination de la maison d'Autriche, étoit " de se séparer de la communion de l'Eglise " Romaine, quoi qu'il soit certain que les " Suisses ne craignoient alors rien de semblable. "Il ajoute que les quatre principaux Cantons se laisserent séduire en moins d'un " an, "

„ an , que les sept petits persisterent dans la  
„ créance de leurs Peres , & que les deux  
„ mediocres laisserent au choix de leurs sujets  
„ de démeurer dans la foi Catholique , ou  
„ d'aller au Piéche des Sacramentaires.

Il semble qu'un homme qui aspire à la qualité de bon historien , devoit au moins commencer ses études par quelque teinture de Geographie , & s'instruire un peu de la Carte de l'Europe. La Suisse est si voisine de la France , & il y a si long temps que les Suisses sont alliez à la Couronne , que ne savoir pas la puissance de chaque Canton , est une ignorance tout à fait indigne d'un Historien éclairé , & qui merite la plus âpre censure que l'on puisse faire à un Auteur de cette sorte. Cependant nôtre Auteur conte Bâle & Schaffouse parmi les grands Cantons , & Lucerne , Soleuvre , & Fribourg parmi les petits. Quoique ces derniers soient si considerables que plusieurs les mettent entre les grands , il leur préfere Glaris & Appenzel , qui sont entre les moindres. Voila bien des fautes dans une seule periode , mais ce n'est pas le tout. Il est encore tres-faux que les quatre Cantons Evangeliques aient reçu la Réformation en moins d'un an. Zwingle commença à prêcher en 1519 , & il fallut plusieurs années pour examiner

sa doctrine. Zurich ne la reçut qu'en 1525, Berne trois ans apres en 1528, & Bâle l'année suivante. Pour Schaffouse j'avouë que je ne sai pas quand elle se réforma, mais au moins je sai qu'il a fallu plus de dix ans, pourachever entierement la Réformation de ces quatre Cantons.

Si M. Varillas n'est pas favorable à Lucerne parce que c'est le lieu de la Résidence de l'Ambassadeur d'Espagne, je ne puis m'imaginer ce qui l'a pû obliger de mettre dans le nombre des petits Cantons Soleurre où demeure l'Ambassadeur de France, & que plusieurs rangent parmi les grands Cantons. Mais il y a de l'apparence qu'il ne fait rien de tout ceci, que par ouir-dire; & peut être encore qu'il a crû s'exprimer d'une maniere plus élégante en divisant les Cantons en grands, en petits & en mediocre, & qu'on regarderoit la Réformation, comme un changement précipité, en ne donnant aux quatre principaux Cantons qu'une année pour le faire.

Ce n'est presque pas la peine de s'arrêter à des bêvuës de cette sorte, mais lors que l'on y voit tant de malice mêlée, & qu'elles sont placées en de certains endroits, où elles sont le plus exposées aux yeux du Lecteur, il est bon de les faire remarquer en passant.

M. Va-

M. Varillas commence son troisième Livre, où il fait l'histoire de la Réformation de Luther, par un préambule de 38 pages, où il décrit l'Etat de l'Europe en ce temps-là, si au long & avec si peu de jugement, qu'il emploie quatorze pages à raconter les conquêtes de Selim Empereur des Turcs, & la défaite des Mamelucs. Cette ennuyeuse digression n'a aucun rapport avec les affaires de Luther, mais ç'a été un moyen de grossir le Volume & d'en augmenter le prix, ce qui pourroit apporter quelque avantage, si une Episode si mal placée ne diminuoit pas extrêmement la bonne opinion que l'on pouvoit avoir du jugement de l'Auteur. A quoi sert cette description de chaque Etat de l'Europe, qui semble comme disposer l'esprit du Lecteur à ce qui doit suivre, si ce n'est qu'on suppose que M. Varillas ayant à donner une Comédie au public, fait paroître sur le Theatre par une adresse toute particulière, un grand nombre d'Acteurs qui frappent d'abord les yeux de ceux qui les regardent, quoi que dans la suite ils ne doivent représenter aucun personnage? Mais puis qu'il veut absolument écrire, sans s'être donné la peine de s'instruire seulement des principales règles que l'on doit observer dans une Histoire, il faut

faut qu'on luy apprenne de quel préambule il devoit se servir, puis qu'il étoit résolu de ne point commencer sans cela.

Il devoit commencer par décrire l'état de la Religion & des Lettres dans l'Europe. Il devoit raconter les scandales que les Papes & la Cour de Rome avoient donnez à la Chrétienté, les déreglements du Clergé séculier, l'ignorance & les crimes des Evêques & des Curez, les débauches & les dissolutions des ordres Monastiques & rentez & mendians. Il devoit marquer de quelle sorte en étudioit en ce temps-là, quels sermons on faisoit au peuple; & ajouter à tout cela quelque chose de l'état où étoient alors les Universitez de l'Europe, & les Lettres qui commençoiient à renaître. Il falloit instruire le public des différents intérêts, où étoient entrées les diverses nations de l'Europe, apres le temps des Conciles de Constance & de Bâle; & y joindre une relation fidele de la disposition des Cours de l'Europe par rapport à la Religion. Il pouvoit faire de tous ces faits une longue & judicieuse introduction à son Histoire. Enfin apres avoir décrit les sentiments des peuples à l'egard de tout cela; s'il vouloit faire paroître vainement la facilité qu'il a à narrer toute sorte de sujets, il devoit

devoit faire un portrait de l'état des Eglises du Levant apres le Concile de Florence, & marquer les effets que cette Assemblée a produits Orient , la ruine de ces Eglises, l'ignorance & la misere où elles sont tombées dès qu'elles sont sous le joug des Mahometans. Il est vrai que ce prélude n'étoit point nécessaire , pour nous préparer à voir paroître Luther sur la scene , mais au moins il auroit été plus supportable , que ce long recit des Conquestes de Selim.

*III. Réflexions générales sur les affaires d'Angleterre.*

Mais je me suis trop éloigné de mon dessein. Je me renfermerai désormais dans ce qui me regarde. Nôtre Auteur commence l'endroit de son Avertissement où il parle des affaires de l'Angleterre, par une Maxime tout à fait digne de lui. *Il est*, dit-il, *sans comparaison plus difficile d'être exactement véritable dans les matières de Religion, que dans les autres ; parce que dans celles-ci le seul intérêt, & les seules passions obligent à mettre le mensonge en la place de la vérité : au lieu que dans celles-là la conscience s'empare pour ainsi dire de toutes les puissances de l'âme, & les réduit dans un tel esclavage que l'on est contraint d'écrire ce qu'elle persuade, SANS qu'on s'embarrasse autrement S'IL EST VRAI, OU FAUX.* Quelque faux que soit ce prin-

principe, il nous donne une véritable idée des sentiments de M. Varillas touchant la Religion. Selon lui cette lumière du ciel qui éclaire & qui élève nos esprits, nous corrompt & nous seduit avec bien plus de force, que ne font l'intérêt & la passion. Ce qui nous représente le Dieu de la Vérité, & qui fait que nos âmes peuvent juger la pureté des intelligences célestes, asservit toutes nos facultés afin de nous délivrer de toute sorte de scrupules, & ne nous inspirer que de l'indifférence pour le mensonge & pour la vérité. Peut-être que c'est là le caractère de la Religion de M. Varillas, encore que ceux qui la connaissent parfaitement disent, qu'il n'est pas fort sensible pour tout ce qu'on appelle Religion. Et si cela est vrai, sa maxime se trouvera fausse, puis qu'une tension & l'envie de s'avancer dans le monde, ont banni de son cœur l'amour de la vérité, aussi absolument que le pourraient faire les principes d'une fausse Religion dans l'âme de ses plus furieux Zéloteurs. On ne peut voir sans horreur mettre la Religion & la conscience dans le sombre des choses qui sont le plus opposées à la sincérité, mais on sait dans quelle école M. Varillas a appris cette étrange

doctrine. Il paroît si fort dévoüé aux Jésuites, qu'il est résolu de soutenir hautement ce qu'ils n'osent dire qu'en secret : & en effet, si nous pouvons juger de lui, par la conformité que l'on voit entre sa conduite & le caractère qu'il donne de la Religion, nous croirons qu'il est entièrement persuadé de leurs maximes, puis que jamais homme ne se mit moins que lui en peine de savoir, si ce qu'il assure est vrai ou faux.

Il m'accuse de favoriser le parti des Protestans, & de ne tomber d'accord de quelques unes des fautes d'Henry VIII. que pour avoir ensuite plus d'occasion d'excuser *te miserable Cranmer*. Il semble que cela marque qu'il a lu mon Livre, mais je ne puis le croire, quoique je n'aies pas grande opinion de sa sincérité, ni de sa pénétration. Il n'est pas possible qu'il soit si destitué de sens commun, ou qu'il ait si peu de soin de sa réputation, que de se hazarder à dire un si grand nombre de faussetez notoires, s'il avoit vu les preuves authentiques, sur lesquelles j'ai appuyé les vérités qui leur sont opposées. Je ne crois pas même que M. Maimbourg après cinquante ans de noviciat, soit venu à un degré de confiance capable de soutenir ces faussetez, s'il

s'il s'étoit seulement donné la peine de lire une fois mon Livre. Je me persuade qu'il croiroit mes raisons assez bonnes, pour entreprendre de diminuer la créance que l'on peut avoir en mon histoire, par quelque chose de plus fort, que n'est une simple affirmation que je suis extrêmement partial. Il y a trois ans que mon Livre est assez connu en France, & que l'on en parle assez favorablement, pour meriter que M. Varillas prît la peine de justifier sa Censure. Mais il étoit plus aisè d'en user comme il a fait, & c'étoit agir plus fierement de se contenter d'accuser en général un Auteur de partialité, que de descendre dans un détail trop particulier. Si trois ou quatre paroles suffisent pour refuter un assez gros livre, accompagné d'autant de preuves authentiques, qu'on en ait peut-être jamais vû dans aucun livre de cette sorte, ce seroit en vain qu'on se fatigueroit à faire des livres, pour des gens qui auroient l'esprit tourné comme M. Varillas.

Il auroit mieux fait, si au lieu de cela il eût parlé d'un bruit qui étoit si fort répandu dans Paris, qu'on m'en donna avis de divers endroits. On disoit qu'un Ecclesiastique qui a mille belles qualitez, qui est particulièrement un homme d'une grande apli-

plication, &c qui a beaucoup de sincerité, à qui par consequent M. Varillas ne ressemble gueres , avoit feuilleté le nombre prodigieux de Manuscrits, touchant l'histoire de ces derniers siecles, qui sont dans la Bibliotheque du Roi, où il avoit trouvé tant de choses qui regardoient l'Angleterre, qu'il vouloit publier un volume de memoires touchant nôtre histoire. On disoit aussi qu'en de certaines choses, il s'étendroit plus que je n'avois fait, & qu'en d'autres il seroit obligé de suivre des sentimens opposez aux miens. Comme les choses s'augmentent à force de les redire, on assuroit qu'il avoit formé le dessein d'écrire une histoire contraire à la mienne, & qu'il renverseroit ainsi toute la créance que l'on avoit en mon Ouvrage. Etant arrivé à Paris , quelques personnes qui recherchent la vérité avec soin, résolurent de nous faire rencontrer ensemble; pour en parler en présence de quelques uns de nos amis communs. On parut des deux côtéz disposez à sacrifier tout à la vérité & M<sup>rs</sup>. Thevenot & Auzout,dont l'érudition & la probité sont trop connuës, pour avoir besoin de mes loüanges, firent en sorte que nous nous rencontrâmes dans la Bibliotheque du Roi. M. L'Abbé de \* \* \* fit paroî-

paroître dans cette conférence une mémoire tres-heureuse, beaucoup d'exactitude & une grande sincérité. Il avoua qu'il n'avoit aucune difficulté à proposer contre les principaux endroits de mon Histoire, il parla seulement de quelques faits de moindre importance, sur lesquels je lui donnai une pleine satisfaction, aussi bien qu'à nos deux illustres arbitres, si bien que je m'apperceus d'abord que j'avois affaire à un homme d'honneur. Il insista fort sur le jugement de la Sorbonne contre le mariage d'Henry VIII. qui ne se trouve point dans les Registres de cette maison. Mais un Docteur de Sorbonne m'a assuré que ces Registres étoient extrêmement défectueux, & qu'on en avoit perdu plusieurs volumes. Il allegua une Lettre adressée à Henry, qu'il avoit vuë, où on dit à ce Prince qu'on craint que la Décision de la Sorbonne ne lui déplaise ; & ce qui lui fait le plus de peine c'est que la date de cette Lettre est postérieure à celle de la Décision de la Sorbonne, que j'ai fait imprimer apres mon histoire. Je répondis que toutes les autres Décisions des Universitez prononcent simplement en faveur du Roi, aulieu que celle de la Sorbonne porte seulement que le plus grand nombre des

Docteurs se déclara pour lui, ce qui laisse quelque difficulté dans le sujet de la Décision, parce qu'encore que tout le monde ne soit pas du même sentiment, on décide au nom de tout le corps, lors que le nombre de ceux qui s'opposent à la Décision n'est pas considérable : mais que la Décision de la Sorbonne faisant mention du plus grand nombre, cela marquoit que quoi que ceux, qui n'y avoient pas consenti, ne fussent pas en nombre égal à aux qui l'avoient approuvée, néantmoins il étoit si considérable, qu'il diminuoit extrêmement l'autorité de cette Décision. J'ajoutai à cela qu'Henry l'ait fait imprimer l'année même qu'elle fut donnée, sans que personne se soit jamais inscrit en faux contre elle, & le Cardinal Pool au contraire ayant reconnu qu'il s'étoit trouvé à Paris l'année qu'Henry l'obtint, c'étoient deux preuves évidentes que cette piece n'étoit point supposée. Là dessus M. L'Abbé de \* \* \* dit ingenuement qu'il avoit vu une autre Lettre, dans laquelle on racontoit en détail la maniere, dont cette Décision avoit été formée dans la Sorbonne. On y disoit, si la memoire ne me trompe, que le nombre des Docteurs qui avoient opiné en faveur du Roi surpassoit les autres d'un, ou de deux,

deux, car le reste étoit partagé en differents sentiments. Quelques uns suspendoient leur jugement; les autres n'approuvoient pas à la verité le mariage du Roi & de Catherine, mais ils croioient qu'ifiant été une fois consommé on ne le pouvoit rompre; les autres enfin soutenoient sans détour le sentiment du Pape.

Apres quelques heures de conversation, où je satisfis entierement la Compagnie par les réponces que je donnai, M. l'Abbé conclut qu'iant vu beaucoup plus de Lettres sur le sujet de mon histoire, que je n'en avois vu, il pourroit, si je voulois, me fournir un volume de preuves Authentiques, pour soutenir ce que j'y ai avancé, encore plus gros que celui que j'ay donné au public. Cette addition auroit consisté en des Lettres des Ambassadeurs de France à la Cour d'Henry VIII, lesquelles sont dans la Bibliotheque du Roi. Mais je ne demeurai pas assez long-temps à Paris, pour en tirer copie.

Au reste je ne puis m'imaginer ce que c'est que ces *Lettre du Cardinal du Bellai*, sur lesquelles M. Varillas prétend avoir fondé sa relation, touchant les affaires d'Angleterre. Car comme ce Cardinal n'a eu part qu'à une partie des negotiations qui

regardent le divorce d'Henry VIII, ses Lettres ne peuvent pas contenir la suite de cette affaire, & bien moins encore les longues considerations, dans lesquelles M. Varillas se plaît à s'étendre. Je me souviens encore qu'on me dit que ces Lettres du Cardinal du Bellai sont dans la Bibliothèque du Roi, de sorte que puisque tout ce qui y est s'accorde avec mon Histoire, il faut nécessairement que cette citation soit du nombre de celles que notre Auteur trouve à propos de faire, pour soutenir ce qu'il lui a plu d'inventer.

Il essaie de faire paraître quelque lecture, mais il n'est pas plus heureux en ceci qu'en autre chose. Il dit que Cambden a fait l'Histoire de la Révolution d'Angleterre avec plus de moderation que moi, mais „ qu'il ne laisse pas de favoriser si constamment les Calvinistes, au préjudice des Catholiques, qu'il ne faut qu'ouvrir son livre & en lire la page la premiere venue „ pour en demeurer convaincu. On ne sauroit avoir de meilleure preuve que M. Varillas n'a pas même lû la page la premiere venue, de Camden, que celle-ci, puis qu'il n'a point écrit l'Histoire du Regne d'Henry VIII. Il ne commence qu'au regne d'Elizabeth, & il ne dit rien de ce qui s'est passé aupar-

auparavant, si ce n'est qu'il parle en tres-peu de mots de sa naissance, & de son éducation, à quoi il a joint une introduction générale à l'histoire de son Regne. Camden a écrit cette histoire avec tant de jugement & si peu de partialité, qu'elle lui attira l'amitié & l'estime de M. de Thou, qui apres la mort de Camden fit imprimer le second volume de son ouvrage, sur une copie Manuscrite que l'Auteur lui en avoit envoiée. Peutêtre que M. Varillas ne trouve pas bon que Camden ait découvert tant de soulèvements & de conspirations contre Elizabeth, mais c'est que sa Religion s'est si fort emparée de sa conscience, que ne s'embarrassant autrement si quelque chose est faux ou vrai, il ne peut souffrir les plus graves historiens de notre siecle, parce qu'on trouve dans leurs Ecrits une infinité de crimes, que des gens de la Religion de M. Varillas n'ont pas fait difficulté de commettre.

Apres cela il parle d'un de nos Historiens qu'il nomme le *Docteur Morton*, & pour faire voir à son Lecteur qu'il est bien instruit de la vie de cet Auteur, il nous dit qu'il a été ensuite Evêque. Mais c'est encore ici un Auteur de l'invention de M. Varillas, car quoique nous ayions en un

Docteur Morton , qui a été Evêque de Durham , & qui est mort il y a environ trente ans , il n'a jamais écrit d'Histoire . M. Varillas dit qu'il est plus moderé que Camden , & à ce caractere , j'en imagine qu'il s'est trompé dans le nom , & qu'il a voulu dire le Docteur Heylin , quoi que ce nom n'ait pas beaucoup de ressemblance avec celui de Morton . Mais Heylin n'a pas été Evêque , quoi qu'il soit véritable qu'il a écrit avec tant de moderation , qu'à cause de cela il s'est attiré la colere de quelques personnes . Mais c'est à quoi je n'ai pas dessein de m'arrêter . Ce que j'en dis n'est que pour faire remarquer la negligen-  
ce de M. Varillas , qui apparemment ayant ouï quelcun parler en même temps du Do-  
cteur Morton , & du Docteur Heylin , a confondu l'un avec l'autre & a donné à Morton le caractere de Heylin . Ensuite , comme s'il se repentoit d'avoir loué la mo-  
deration de Morton & de l'avoir préféré à cause de cela à Camden ; il attribuë cette moderation à un artifice , si bien que toute  
la difference qu'il y a entre l'un & l'autre  
consiste en ce que Camden se contente de blâ-  
mer les Catholiques , sans y apporter d'a-  
doucissement , Morton ne les blâme jamais ,  
sans contrefaire , le pitoyable à leur égard ,  
c'est

c'est à dire , qu'il y a quelque ressemblance entre sa Methode & celle de M. Varillas. Mais l'Histoire du Docteur Heylin ayant été écrite en Anglois , sans avoir jamais été traduite en Latin , ou en François , M.Varillas ne sauroit nous marquer le caractère particulier de cet Historien , sur sa propre connoissance. Apres avoir parlé de nos Auteurs , il passe à ceux qui ont fait profession de la Religion Romaine ; en quoi il donne de nouvelles marques du soin qu'il a de suivre la maxime de conscience,dont on a parlé. „ Il dit que Sanders est tellement empêtré contre les Protestans , qu'il n'y a pas trop lieu de s'étonner s'ils le contraignirent de mourir de faim dans les montagnes du Nord d'Angleterre , où il s'étoit refugié. „ Il n'y a en ces paroles, que trois fautes capitales. Premierement le livre de Sanders *du Schisme d'Angleterre* n'a été publié qu'apres sa mort , de sorte que ce livre ne peut pas avoir donné aux Protestans occasion de se venger de lui. En second lieu il n'est pas mort dans le Nord d'Angleterre , mais en Irlande. En troisième lieu Sanders avoit été envoié par le Pape pour exciter une rebellion en Irlande , & il en avoit reçu un pouvoir immédiatement de Rome. Il étoit si intriguant , qu'en effet il

asssembla un grand nombre de seditieux qui furent défait par les troupes de la Reine, de sorte qu'il fût obligé de s'enfuir dans un bois, où on le trouva mort peu de jours après. Comme on ne vit aucune marque de blessure sur son corps, on conjectura qu'il étoit mort de faim. C'est ainsi que rapportent sa mort les Historiens Catholiques Romains, aussi bien que les Protestans, mais M. Varillas, qui est un Auteur fort digne de foi, nous apprend qu'il est mort ailleurs.

Pour ce qui regarde le jugement qu'il fait de Ribadeneira, il est si embrouillé, que je ne croi pas qu'il soit nécessaire que je m'y arrête. Il suffit de dire que c'est un Jesuite, c'est à dire, un homme tel qu'il le faut à M. Varillas, & que son histoire n'est autre chose que celle de Sanders disposée selon une autre Methode. J'entends celle qui a paru en Latin, car pour l'Espagnole, je ne l'ai jamais vuë. Lesley passe pour un Historien grave & sage, mais il y a de l'apparence que M. Varillas ne le cite que parce que quelcun lui a dit qu'un Auteur de ce nom a écrit de la Réformation d'Angleterre. Il n'en allegue au reste aucun endroit, & en effet cet Auteur n'a parlé des événemens de ce pais-là, qu'autant qu'ils

qu'ils se trouvoient mêlez avec ce qui est arrivé en même temps en Ecosse.

Enfin M. Varillas prétend de s'appuier principalement sur les Lettres du Cardinal du Bellai, & s'Imagine de persuader ainsi à son Lecteur tout ce qu'il lui plaira. Mais qu'il prenne la peine d'apprendre au public, où l'on peut trouver ces Lettres, car le Volume de celles qui sont imprimées ne contient rien de ce qu'il en veut tirer. Aiant fait imprimer plusieurs pieces authentiques de ce temps-là, & aiant marqué au Lecteur les lieux où on les trouve, il puis attendre quelque chose de semblable de M. Varillas : autrement qu'il les cite tant qu'il lui plaira, il faudra qu'il souffre qu'on qui dise qu'on ne se fie pas en lui. Je croi avoir donné d'assez bonnes raisons de cette effiance dans des choses, où il l'en faudroit croire sur sa parole.

Je crains que je n'aies entretenu trop long-temps mon Lecteur, dans l'examen de l'Avertissement de notre Auteur, & je crains encore que connoissant clairement les principes de sa Religion & de sa Morale, on commence à perdre patience, & qu'on se soucie pas d'entrer dans un examen plus étendu de son Neuvième Livre. Mais y a de certains Auteurs, qu'il faut traiter

avec quelque severité, & des temps aus-  
quels en est obligé de répondre exacte-  
ment à des choses qu'on negligeroit en  
d'autres rencontres. Je tâcherai néan-  
moins de n'arrêter pas mon Lecteur, par  
des reflexions inutiles sur les digressions  
politiques que M. Varillas fait à tous mo-  
mens sur les intérêts de l'Angleterre, de la  
France, & de l'Espagne. Ce sont de vains  
ornemens, par lesquels il tâche de divertir  
son Lecteur, & qui le divertiroient en ef-  
fet, si on les proposoit comme de simples  
considerations qui pourroient avoir eu lieu,  
mais qui ne sont pas pardonnables lors  
qu'on assure hardiment, comme fait l'Aute-  
ur, que ce n'est que par ces considerations  
que les Princes ont agi de la manière, dont  
leur Histoire nous l'apprend. Un livre  
composé de la sorte est plutôt un livre de  
reflexions politiques sur les actions des  
Princes, qu'un livre d'histoire, parce que  
ces considerations n'ont aucun fondement  
que dans l'imagination de l'Auteur. On  
doit rapporter dans une Histoire les desseins  
comme on les a conçus, & comme on les  
a executez, & non pas tels qu'ils pourroient,  
ou qu'ils devroient avoir été.

de m'étendre trop, que de n'en dire pas as-  
sez. M. Varillas a commis un si grand nom-  
bre de fautes, que quoi que j'aie résolu de  
passer sous silence les moins considérables,  
n'en trouve une infinité en mon chemin,  
qui méritent qu'on les releve, & qui m'en-  
gagent dans un travail aussi désagréable  
pour moi, qu'il doit être chagrinant pour  
M. Varillas.

1. Il commence son histoire du Schisme Tom. 2.  
d'Angleterre, par assurer „que les erreurs Pag. 224.  
de Wiclef étoient si absolument étein-“  
“tes, que tous les Anglois, sans en excepter “  
“un seul, professoient une même Religion, “  
“sous le regne d'Henry sept. Je ne puis pas “  
“présentement consulter les regîtres de ce  
“temps-là, mais j'ai fait voir dans mon Hi-  
“stoire par les regîtres du regne d'Henry  
“VIII, que l'an 1511. deux ans apres la mort  
“d'Henry VII, on condamna quarante-une  
“personnes comme Héretiques, dont sept  
“furent livrées au bras séculier, & les au-  
“tres abjurèrent leurs sentiments. On trou-  
“ve encore leur procès dans les Regîtres  
“de l'Archevêché de Cantorbery. Il paroît  
“par là que M. Varillas n'a pas grande con-  
“noissance de nos affaires. Mais il s'imagine  
“que ces manières de parler si générales & si  
“décisives plairont bien davantage au Le-  
“ctriceur

éteur, que s'il avoüoit qu'il ne fait s'il y a-  
voit encore en Angleterre quelque Vicle-  
fistes du temps d'Henry VIII, & s'il ne  
parloit qu'en doutant des faits, dont il ne  
peut être assuré. Les sentimens dont on  
accusa ces prétendus Héretiques, nous  
font connoître qu'il y avoit dans la nation  
Angloise quelque disposition à la Réfor-  
mation, puis que ces sentimens n'étoient  
pas éloignez de ceux des Protestans. Les  
principales erreurs dont ils furent accuséz,  
étoient que le Sacrement de l'Autel n'est  
pas le corps de Jesus Christ, mais du veri-  
table pain; qu'il ne faut pas adorer les ima-  
ges; que les Pélerinages ne sont ni neces-  
saires, ni utiles; que nous ne devons pas  
adresser nos prières aux Saints, mais seule-  
ment à Dieu. Mais peutêtre qu'on dira  
qu'il n'y a dans les paroles de M. Variillas  
qu'une exagération, qu'on ne doit pas  
presser à la rigueur, & qu'il n'étoit pas  
obligé d'être tout à fait exact dans une fi-  
gure de Rétorique. Il faut donc que nous  
fassions voir qu'il en a usé de même en des  
endroits, où l'on ne peut pas nier qu'une  
plus grande exactitude ne fût neces-  
saire.

2. Il suppose comme une vérité, dont  
tout ce qu'il doit dire dépend, que le Prin-

ce Artus étoit extrêmement mal sain, lors “  
qu'il se maria , qu'il relevoit seulement “  
d'une grande maladie , & que les infirmi- “  
tez de ce Prince étoient si visibles, qu'il en “  
mourut sept mois apres son mariage. Il est “  
vrai qu'il avouë que trois mots Latins in- “  
serez dans la dispence qu'on accorda au “  
Prince Henry de se marier avec la veuve de “  
son frere , semblent dire que le mariage fût “  
consommé. Néantmoins il embrasle le sen- “  
timent des Historiens qui le nient , & il “  
répete si souvent ce qu'il a dit des incom- “  
moditez du Prince Artus, qu'il semble a- “  
voir crû , qu'il feroit sans peine entrer le “  
Lecteur dans ses sentiments, par cette “  
adresse.

Mais il auroit encore pû imposer plus  
aisément, s'il eût cité en marge quelque  
Lettre, ou quelque recit, où il eût feint,  
selon sa coutume, qu'on trouveroit des  
preuves de ce qu'il dit. Lors qu'on jugea  
de cette affaire, on examina divers témoins,  
de qui on avoit fait prêter serment qu'ils  
diroient la vérité, lesquels déposerent de-  
vant les Legats que le Prince Artus étoit  
de bonne complexion, vigoureux & en  
bonne santé, lors qu'il se maria , & qu'il  
couchoit toutes les nuits avec l'Infante. On  
attribua même la maladie dont il mourut,  
à ce

à ce mariage trop précipité. M. Varillas parle en passant de cette opinion touchant la mort d'Artus ; sans penser à la conséquence naturelle que l'on en peut tirer. Il dit qu'Henry VII différa le mariage de son second fils, après avoir obtenu la dispense du Pape, parce que la mort de l'ainé lui faisoit apprehender de perdre encore le Cadet, s'il le marioit si jeune. Il y mêle, à son ordinaire des Réflexions politiques, qui sentent extrêmement le galimathias : *Comme il ne lui en restoit point d'autre*, dit-il, *si la crainte n'étoit pas tout à fait juste, au moins n'étoit-elle pas tout à fait déraisonnable.* Si le mariage du Prince Artus n'avoit consisté que dans une pure Cérémonie, cette crainte auroit été tout à fait ridicule. Mais il y a d'autres circonstances qui font voir la fausseté de cette pensée, autant qu'il est possible de le faire dans une chose de cette nature. Les Historiens Anglois assurent, que l'Ambassadeur d'Espagne eut soin de tirer des preuves de la consommation de ce mariage : Et dans la dispense que le Pape accorda en suite, on suppose cela, comme une chose qui pouvoit

\* *Etiam si matrimonium fuerit per carnalem copulam consummatum. Au lieu qu'il y a : Illud que carnali copula forsan consummavissetis.*

propres termes dans lesquels il dit que cette Bulle étoit conçue, par où il paroît qu'il ne la jamais luë, & qu'il s'en est fié à quelque autre : à moins que ce ne soit ici une suite des maximes de sa Religion, qui fait non seulement qu'on ne se met pas en peine si quelque chose est vrai, ou faux, mais qui engage encore à avancer des faussetez de propos délibéré. Au lieu que dans le préambule de la dispense pour le Prince Henry, on dit que le Prince Artus & l'Infante ont été légitimement mariez & ont peutêtre consommé leur mariage, ce qui laisse la chose en doute, M. Varillas nous dit que la Dispense leur permit de se marier, quoique le premier mariage eût été consommé. Comme les termes qu'il cite ne sont point de la Bulle, ils donnent aussi une autre idée ; car de la maniere qu'il les rapporte, ils ne semblent contenir qu'une clause ajoutée pour plus de sûreté, au lieu qu'ils contiennent une partie du fait, tel qu'il fut représenté au Pape. Quoique cette manière de représenter le fait comme douteux, fût tout ce qu'on pouvoit faire de plus honête en cette occasion, il semble néanmoins que les Espagnols qui savoient que le mariage avoit été consummé, résolurent de faire mettre le fait hors de

de doute. Ils obtierront en ce temps-là , ou un peu apres , un Bref daté du même jour que la Bulle , où sans aucun peutêtre , ni autre mot semblable , on dit positivement que le mariage a été consommé : Si la Religion de M. Varillas le dispense , quand il veut , d'écrire la vérité : la profonde Politique , dont il fait profession , devoit l'obliger à prendre garde que les faussetez qu'il avance ne puissent pas être si aisément découvertes.

*Pag. 232.*, 3. Il dit qu'Henry VIII. n'avoit que douze ans lors que son frere mourut , & que son Pere l'avoit destiné à l'Etat Ecclesiastique . C'est une chose inventée par quelques Auteurs , qui entreprirent de faire un parallel entre ce Prince & l'Empereur Julien , afin de rendre leur comparaison plus juste. Julien avoit fait la fonction d'Anagnoste : on représentoit Henry avec le petit collet , comme un Abbé. Mais lors que son frere mourut , ils en falloit quelques mois qu'il n'eût onze ans , & les Princes , de la maniere dont en les élève , ne sont pas ordinairement fort avancez dans les sciences à cet âge. Il ne paroît pas qu'Henry eût été autrement élevé que son frere , qui ne savoit que le Latin & quelques principes généraux des sciences. Les Lettres étoient alors

alors en grande réputation , & le Roi Henry VII. faisoit étudier ses enfans, ou pour leur acquérir par là plus d'autorité, ou peut-être à dessein de les amuser, afin qu'il ne pensassent pas à se mêler du gouvernement pendant sa vie. Le droit le plus assuré qu'ils avoient à la Couronne, leur venoit du côté de leur Mere, de sorte qu'il leur étoit dévolu par sa mort, quoi qu'ils ne se missent pas en état d'en jouir.

4. M. Varillas dit , que quand il vint en pensée à Henry sept de donner au cadet de ses fils la veuve de son frere pour épouse, le Conseil d'Angleterre en approuva le dessein avec d'autant plus de facilité , qu'apres la précaution prise, pour empêcher la consommation du mariage de l'Infante d'Espagne avec le feu Prince de Galles , il ne jugeoit pas qu'il y eût d'autre obstacle aux noces de cette Infante avec le Duc d'Yorc, que celui qui s'appelle de l'honnêteté publique. Pour confirmer cela, l'Auteur cite en marge la Requête du Parlement d'Angleterre à Alexandre VI.

Mais outre qu'on voit encore les dépositions du Duc de Nortfolk, qui étoit alors du Conseil privé, & de deux autres, qui témoignent qu'on ne ne prit aucune précaution pour empêcher la consommation du

du premier mariage, Warham Archevêque de Cantorbery s'opposa au second comme n'étant, ni honête devant les hommes, ni agréable à Dieu, ainsi que lui-même le déposa ensuite avec serment. Le Parlement ne prit aucune connoissance de cette affaire, ni ne fit aucune requête au Pape, de sorte que la Requête que M. Varrillas cite, est une de ces pieces qu'il lui a plû de supposer, & que personne n'a jamais vûe que lui.

Pág. 235.

5. Il s'étend fort au long sur les intérêts de l'Angleterre & de l'Espagne, qui firent faire aux Espagnols diverses démarches opposées, avant que de consentir au mariage de l'Infante avec le Prince Henry, que notre Auteur appelle toujours, par je ne sais quelle affectation, *Duc d'Yorc*. Il dit  
 " que les Rois Catholiques représenterent à  
 " Henry VII. qu'il pouvoit arriver dans la  
 " suite du temps que le Prince plus jeune de  
 " quatre ans que l'Infante, eût du dégoût  
 " pour elle; & que si cette division domesti-  
 " que, passoit jusqu'à rechercher l'actuelle  
 " séparation, le Duc d'Yorc prétendroit avoir  
 " été contraint à ce mariage par son Pere.

Tous les historiens de ce temps-là assurent qu'Henry VII. ne fit ce second mariage que par avarice, ne vous ayant pas rendue la dote

dote de cette Princesse , ni lui paier tous les ans les revenus de son Douaire. Le Prince de Galles étoit un trop bon parti , pour trouver tant de difficulté à obtenir l'Infante. On l'appelloit encore à la vérité Duc d'Yorc peu de mois apres la mort de son frere , pendant qu'on crût que sa veuve pourroit être enceinte de lui , ce qui prouve évidemment qu'on croioit que le mariage avoit été consommé. Mais dès que cette raison cessa il porta le titre que l'on a accoutumé de donner à l'héritier de la Couronne. Le Roi & la Reine d'Espagne ne furent pas si difficiles en cette occasion , que M. Varillas nous les représente , puisque deux ans apres , la bulle ayant été obtenue , lors que le Prince Henry fut en âge , bien loin de s'engager volontairement à épouser l'Infante , il fit une protestation solennelle entre les mains de l'Evêque de Winchester , par laquelle il déclara qu'il ne la vouloit point épouser , & revoca le consentement qu'il avoit donné pendant sa Minorité. Il y a bien de l'apparence que M. Varillas ne fait rien de cette circonstance , encore que cet Acte ait été publié par divers Auteurs de ce temps-là , & soit reconnu même par Sanders , l'unique Auteur de M. Varillas , plutôt que le Cardinal du Bel-

Bellai. Les Auteurs du siecle d'Henri VII nous parlent beaucoup de la prudence extraordinaire des Rois Catholiques, & c'est apparemment pour cela, que M. Varillas leur fait prévoir que le Prince de Galles se dégouteroit un jour de leur fille. La raison qu'il donne de leur crainte le fait voir assez clairement, car on fait qu'il ne suffit point, pour rompre un mariage consommé, de dire qu'on y a été constraint par la force de la persuasion, telle qu'est l'autorité d'un Père. Autrement on pourroit rompre la plûpart des mariages.

„ 6. Notre Auteur ajoute une autre considération à celle là, c'est que la crainte des „ Rois Catholiques étoit fondée en partie, sur „ ce que par la même raison que sa Majesté „ Angloise avoit conquis la Couronne qu'el- „ le portoit, elle en pouvoit disposer comme „ il luy plairoit, & que si elle persistoit dans „ la résolution d'en priver son fils unique, „ elle ne manqueroit pas de trouver un sujet „ propre à recevoir le présent qu'elle lui fe- „ roit, savoir le Duc de Suffolk, qui demeuer- „ roit à Bruselles, qui s'apprêtoit à lui faire „ la guerre, & qu'Henry pourroit bien ap- „ pailler, en le destinant pour son succes- „ seur.

Il y a ici tant de fautes, qu'il seroit difficile

ficile de dire laquelle est la plus grossière. Cette opinion que le Roi d'Angleterre peut aliener sa Couronne , comme il lui plait , pourroit assez bien s'accommo-  
der avec la pensée de ceux qui vouloient en exclurre , il y a quelques années , le plus prochain héritier , & cncore ces gens là ne faisoient-ils pas dépendre cela de la seule volonté du Roi. Ce sont ici de nou-  
veaux principes de Politique , que M.Varillas n'établira jamais par les Loix d'An-  
gleterre.Henry VII étoit en effet parvenu à la Couronne , par la deffaite de Richard III , qui l'avoit usurpée. Mais comme il prétendoit être l'héritier de la maison de Lancastre , en épousant l'héritiere de celle d'Yorc , à qui la Couronne appartenloit légitimement , il crut joindre ensemble ces titres de ces deux maisons , & rendre ainsi ses droits plus assûrez. Mais cela ne lui donna pas le pouvoir d'aliener la Couronne , comme il le trouveroit à propos ; & donne encore moins occasion de penser qu'il voulut l'ôter à son fils , pour la donner à la personne du monde qu'il haissoit plus , & qu'il ordonna en mourant à ce même fils de ne pardonner jamais. Cet homme , pour le dire en passant , n'étoit pas *Duc* , mais seulement *Comte de Suffolk*.

& M. Varillas ne sauroit faire un plus grand tort à la sagesse consommée des Rois Catholiques, que de les représenter comme craignant qu'Henry VII, ne fit héritier de sa Couronne le plus grand de ses ennemis. Jamais les grands Princes ne viennent à defchérir leurs enfans, pour se délivrer d'une crainte éloignée, telle qu'étoit celle dont il s'agit ici. L'Archiduc chez qui étoit le Comte de Suffolk, avoit trop besoin d'Henry VII, de peur d'être accablé par la France, pour entreprendre d'exciter une guerre civile dans l'Angleterre, & appuier les desseins d'un homme qui auroit entrepris de s'en rendre maître; & dont il n'auroit pû arriver autre chose, si ce n'est que la France profitant des troubles de l'Angleterre, auroit chassé l'Archiduc lui même de ses Etats. Enfin toutes les considérations politiques de M. Varillas, ne sont que des Réflexions creuses d'un homme qui n'a aucune connoissance de l'histoire, ni des affaires du monde.

7. C'est avec aussi peu de fondement, qu'apres avoir parlé, selon sa coutume, des raisons qu'on apporta à Rome pour & contre la Dispense, il conclut enfin qu'Alexandre VI n'y voulut pas consentir, pour ne pas donner sujet qu'on lui reprochât d'avoir

voir contrevenu à la discipline Ecclesiastique, dans une affaire de si grande importance. " "

M. Varillas nous fait un portrait si faux de la Cour de Rome en ce temps-là, & en particulier d'Alexandre VI, que je me sens obligé de lui donner un avis, pour les Romans qu'il composera désormais, puis qu'il veut absolument employer son temps à cela. C'est que, comme le savoir & le jugement d'un Peintre, paroissent en ce qu'on appelle en Italien *le costume*, qui consistent à savoir garder l'air, les manières, & les habits de ceux que l'on peint, selon les temps & les lieux ausquels ils ont vécu, c'est aussi en quoi paroît le bon sens d'un Poëte, ou d'un faiseur de Roman. Lors qu'il fait paroître sur la scène des personnages inconnus, il les peut habiller, comme il lui plaît: mais si l'histoire de ses personnages est connue, il doit bien se garder de confondre leurs caractères, & de représenter, par exemple, Neron, comme un sage Philosophie, ou comme un bon Prince, & Marc Aurele comme un Comédien, ou comme un tiran. Ainsi quoi qu'il soit permis à M. Varillas d'étaler ses prétendues découvertes, lors qu'il s'agit de personnages peu connus, en faisant paroître

tre Alexandre sixième sur la scène, c'est violer toutes les règles de l'art, que de le représenter comme un rigoureux observateur des loix de l'honneur & de la conscience. Il a raison de dire que la dispense dont il parle, étoit contraire à la discipline Ecclesiastique, mais assurément l'exacitude, dans laquelle il prétend que les Théologiens de Rome examinerent cette affaire, convient fort mal à l'état de la Cour de Rome en ce temps-là ; & pour moi je conçois qu'un Peintre pourroit aussi justement représenter les Anciens Romains vêtus comme nous.

*Fag. 241.* 8. M. Varillas dit „qu'Henry VII fai-  
„soit travailler à l'appareil des noces de son  
„fils, lors que la mort le surprit : & il avoit  
„dit un peu auparavant, que les Rois Ca-  
„tholiques sacrifierent l'intérêt de leur fa-  
„mille à la satisfaction du Roi d'Angleter-  
„re, en consentant au mariage de leur  
„fille.

Ce n'étoit pas un fort grand sacrifice, que de marier une Infante de Castille à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Et pour ce qui regarde le dessein, que M. Varillas dit qu'on avoit de la donner au Duc de Calabre, & de le rétablir ainsi dans le Royaume de Naples, cela s'ac-  
com-

commode si mal avec les maximes du Roi d'Arragon, que puis que notre Auteur n'en apporte aucune preuve, c'est apparemment une de ces circonstances inventées, dont il divertit son Lecteur. Pour Henry VII, il étoit si éloigné de faire des appareils pour le mariage de son fils, qu'un \* Auteur de ce temps-là nous assure qu'à sa mort il ordonna à son fils de le rompre, craignant peut-être que ce mariage douteux n'excitât de nouveau des guerres civiles. . .

\* Morison.

9. M. Varillas nous donne encore une autre preuve de son peu d'habileté, à disposer ses Romans selon les règles de l'art. Il a trouvé que lors qu'on commença à parler du divorce d'Henry VIII, on parla aussi de le marier avec la sœur de François I, qui fut depuis Reine de Navarre. C'est à cause de cela qu'il dit „ qu'avant qu'Henry épousât l'infante de Castille, les veux de tout le monde élévoient „ la Princesse Marguerite sur le trône d'Angleterre. Il a cru que les reflexions qu'il „ fait sur cela, étoient un prélude nécessaire „ pour la suite de son Ouvrage.

“ Pag. 240.

Mais tous les écrits de ce temps-là, que j'ai vus, ne disant rien du tout de cette circonstance, ce silence me persuade bien

plus qu'elle est de l'invention de notre Auteur, que la citation qu'il fait en marge de la negostiation de Piennes, ne me peut faire croire quelle est veritable. On fait que dans les Archives de Venise, on trouve des recits de toutes les negotiations des Ambassadeurs de cette Republique. C'est peutêtre sur ce modele que M. Varillas a imaginé les relations des Ambassades qu'il cite quelquefois, quoique tout le monde sâche que ce n'est pas l'usage de la Cour de France. Mais comme il n'y a aucune raison de croire qu'on ait parlé de marier Marguerite de Valois à Henry VIII, aussi la Cour de Louis XII n'étoit pas si bien disposée à l'égard du Comte d'Angoulême & de sa Sœur, que tout le monde élevât cette Princesse sur le trône d'Angleterre.

10. M. Varillas dit que le Parlement qu'Henry VIII convoca à l'entrée de son regne „ se piqua d'honneur de faire exécuter la dernière volonté d'Henry VII, „ qui avoit ordonné que le Mariage de son „ fils avec l'Infante d'Espagne s'accomplît „ immédiatement apres la mort. Il ne s'éroit pas contenté, dit-il, d'en faire le principal article de son Testament. Il l'avoit encore recommandé à ce même fils, & comme s'il ne se fût pas entierement fié à l'autorité pater-

paternelle sur un point si délicat, il en avoit recommandé l'execution aux personnes les plus qualifiées d'Angleterre, en leur disant le dernier adieu. Ainsi le Parlement jaloux d'exercer le pouvoir qu'il prétendoit sur son maître, l'obligea par des rémonstrances réitérées à épouser l'Infante.

M. Varillas fait voir pour la troisième fois, le peu de bien qu'il veut à la maison Roiale d'Angleterre. Premièrement il l'a faite descendre ou de simples gentils-hommes, ou de roturiers, & comme si ce n'étoit pas assez il luy ôte son autorité, en donnant au Parlement quelque superiorité sur elle. Mais il paroît encore ici qu'il n'y a rien de si temeraire que d'entreprendre d'écrire l'histoire d'un Roiaume, sans l'avoir étudiée avec soin. S'il avoit seulement ouvert le Volume de nos Loix, il auroit trouvé que le premier Parlement qu'Henry VIII convoca, fut asssemblé le 21 de Janvier 1510, environ huit mois apres son mariage, qui fut célébré six semaines apres son avenement à la Couronne. Si M. Varillas avoit eu quelque intelligence de nos coutumes, il auroit su qu'il étoit impossible qu'un Parlement s'assembât en ce temps-là, puis qu'il faut nécessairement qu'il s'écoule quarante jours

entre le temps de la convocation & celui de l'assemblée. Ainsi quand Henry auroit convoqué un Parlement le jour même de la mort de son Pere, il n'auroit pas pu être asssemblé plutôt que le jour qui précédait son mariage avec l'Infante.

Ib. 11. Notre Auteur nous assure dans le même endroit „ que ce Prince eut cinq enfans de l'Infante, dont les trois premiers furent mâles, & les deux derniers femelles: que l'ainé des fils ne vécut que neuf mois, & que les deux suivants moururent incontinent apres leur naissance, aussi bien que l'ainée des filles, qui laissa toute l'espérance de la succession d'Angleterre à sa cadette, qui vint au monde le 8 Fevrier 1515.

M. Varillas a un talent admirable à commettre plusieurs fautes dans une seule periode, & il ne le cede en cela à aucun Auteur de notre siècle. C'est ce qu'on peut voir par celle-ci. La Reine n'eût que trois enfans, le premier fut un fils, qui naquit le 1 de Janvier & mourut le 22 de Fevrier suivant, ce qui est bien loin de neuf-mois que notre Auteur lui donne. Le second ne mourut pas immédiatement, mais seulement quinze jours, apres sa naissance. La fille, qui fut ensuite la Reine Marie naquit

quit le 9 de Fevrier 1516 , de sorte que M. Varillas s'est trompé au jour , & à l'année , ce qui fait croire que c'est par hazard qu'il a rencontré le mois . C'est une grande imprudence à un Auteur peu instruit des choses , de descendre à de semblables particularitez , car encore qu'il puisse tromper des gens qui n'en savent pas plus que lui , par cette apparence d'exactitude ; il s'expose à la raillerie de ceux qui ont le loisir , & la patience d'examiner ses ouvrages . Mais il est vrai qu'il faut une grande patience pour cela , & qu'elle est assez rare .

12. Il s'étend fort au long sur l'histoire des desordres d'Henry VIII. & il louë extraordinairement la dévotion de la Reine Pag. 240. Catherine.

On ne voit pas que pendant tout le temps , dont parle ici notre Auteur , Henry ait eu d'autre Maîtresse *qu'Elisabeth Blunt* . Pendant cet espace , on vit tout le Clergé de l'Europe vanter sa pieté , & son zèle pour la Religion , & si nous ne vivions pas dans un siecle , où la flatterie est allée au delà de toutes les bornes de la bienféance , les louanges qu'on lui donnoit nous paroîtroient tout à fait extravagantes . Si des flatteries outrées ne nous fournisoient pas

un préjugé légitime contre les Princes qui les souffrent, qui font paroître par là un esprit orgueilleux & tirannique que l'on ne peut ménager sans cette basse complaisance, nous aurions des sentimens fort avantageux d'Henry VIII, à en juger par les Dédicaces & par les Panegyriques qu'on lui adressa. Pour la Reine Catherine, il paroît qu'elle étoit dévote & vertueuse. Mais M. Varillas est si accoutumé au style des Legendes, qu'il ne peut faire un portrait de la pieté de cette Princesse, sans y ajouter beaucoup du sien. Aucun Auteur, pas même de ceux qu'il cite, n'en a dit la moitié: mais les Poëtes embellissent ordinairement un peu leur sujet, & s'ils n'ont pas du jugement ils outrent la matière.

13. Il dit qu'Henry VIII. avoit dessein de marier son fils naturel le Duc de Richemont à sa fille Marie, sur quoi il fait une longue digression touchant la famille des *Tudors*, dont on a déjà parlé.

Lors qu'on assure des choses si injurieuses à la memoire d'un Prince, on doit au moins en apporter quelque preuve. Si M. Varillas croit qu'en cette occasion on ne doit pas se mettre en peine si un fait est vrai, ou faux, il devoit au moins penser que

que la plûpart du monde s'attend à quelque sorte de preuves, qui le rendent au moins vraisemblable. Il est vrai que ceux qui assurent hardiment ce qui leur vient en l'esprit, ont de l'avantage sur ceux qui le nient, lors que ces derniers sont obligez de prouver que ce qu'il nient est une fausseté. Mais en cette rencontre toute la suite des Instructions originales, des Lettres & des Actes passéz entre la Cour de Rome & le Roi d'Angleterre, subsiste encore, & l'on n'y trouve aucune mention de ce prétendu mariage. On voit ici des choses si incompatibles, qu'il n'y a que des gens faits comme M. Varillas, qui puissent avoir la hardiesse de les assurer également. Il est tout à fait hors d'apparence, que dans le même temps qu'Henry témoignoit d'avoir du scrupule d'avoir épousé la veuve de son frere, il demandât à Rome une dispense pour marier un frere & une sœur: car Sanders, l'Auteur de M. Varillas, dit qu'on traitoit de ces deux choses en même temps. Entre tous les libelles que l'on publia alors contre Henry VIII, il n'y en a point de plus violent que celui que fit le Cardinal Pool, où il n'oublie rien de tout ce qu'on pouvoit dire contre Henry, avec quelque apparence de vérité. Cependant

il ne dit rien de ceci , quoi qu'il fût plus propre pour découvrir l'hipocrisie de ce Prince , qui vouloit alors paroître fort scrupuleux , que tout ce qu'il dit contre lui : & l'on ne trouve qui que ce soit , qui en ait parlé avant Sanders , dont le livre n'a été imprimé que soixante ans apres.

14. M. Varillas nous donne une autre marque de son habileté dans l'Histoire , qui nous fait comprendre qu'il est également bien instruit de celles du tous les Etats de l'Europe. Il nous représente les efforts que le Roi d'Ecosse fit pour obtenir d'Henry VIII , la Princesse Marie pour son fils. Il fait ensuite diverses reflexions sur l'inquietude que cette proposition donna au Roi d'Angleterre , qui craignoit que „ s'il la rejettoit ouvertement le Roi & le „ Prince d'Ecosse ne s'adressassent au Par- „ lement d'Angleterre , qui auroit plutôt „ excité un soulèvement général que de la „ rejeter.

Il faut que le chagrin que M. Varillas a conçu contre la maison d'Angleterre , soit entré bien avant dans son esprit , puisqu'il revient si souvent à la charge. Il nous représente ici les Princes étrangers se plaignans aux Parlemens , lors que nos Rois refusent d'accepter les propositions de mariage

riage qu'on leur fait pour leurs enfans, comme si nos Princes avoient en cela moins de liberté que les moindres de leurs sujets, qui disposent de leurs enfans comme ils le trouvent à propos. Mais notre Auteur fait nos Lois à peu près comme l'histoire d'Ecosse. Autrement il n'auroit pas pu dire que le Roi d'Ecosse demanda à Henry la Princesse d'Angleterre en mariage pour son fils, puisque Jaques IV. dont il parle, qui avoit épousé la sœur d'Henry VIII fut tué à la bataille de Flod-dun le 2 de Septembre 1513, plus de trois ans avant la naissance de la Princesse Marie. Ce Prince laissa un fils dans l'enfance, qu'on proposa une fois de marier à la Princesse, mais sans succès, seulement parce qu'Henry negligea cette proposition. Il s'étoit si bien soumis les Parlements, qu'il n'avoit aucune apprehension semblable à celle dont M. Varillas entretient son Lecteur. Il y a bien des gens qui n'ont pas fait de grands progrès dans l'histoire, mais qui ont au moins quelque connoissance de la Chronologie, & qui savent les temps de la mort des Rois. Mais puis que notre Auteur n'est pas si avancé que cela, il ne fauroit mieux faire que d'acheter quelques Tables Chronologiques, & de les avoir

perpetuellement devant soi lors qu'il écrit. Cela l'empêchera de commettre de si grossières erreurs.

*Pag. 251.*, 15. Il nous dit que la Princesse Marie étoit recherchée par tous les Souverains de l'Europe, & pourachever de particulari-  
 „ ser cette histoire, il nomme *L'EMP E-*  
 „ *REUR & les Rois de France, d'ES-*  
 „ *PAGNE & d'Ecosse*, apres quoi il nous  
 représente Henry VIII. balançant dans son  
 esprit toutes ces propositions les unes contre les autres.

Mais puisque pour arrondir la periode, il partage Charles V en deux, & qu'il fait deux prétendans de l'Empereur & du Roi d'Espagne, il en auroit pu faire, s'il avoit voulu cinq autres Rois, savoir les Rois d'Arragon, de Castille, de Sicile & de Naples, & le Roi titulaire de Jerusalem.

*Pag. 252.*, 16. C'est avec autant de raison qu'il nous dit qu'encore que le parti du Roi d'Ecosse fût le plus avantageux à l'Angleterre, Henry VIII étoit si animé contre „ le jeune Roi d'Ecosse fils de sa sœur, à „ cause qu'il s'étoit déclaré contre lui en fa- „ veur de la France, dans la dernière guerre „ qu'elle avoit euë contre les Anglois, qu'il „ ne put jamais se résoudre à lui donner sa „ fille.

Nôtre

Nôtre Auteur verra encore ici la nécessité où il est d'avoir des Tables Chronologiques, car encore qu'elles lui doivent coûter quelque chose, & qu'il n'aime pas, à ce qu'on dit, à se mettre en frais, néanmoins elles le garantiroient de quelques grossières bêvues, qui pourroient empêcher le debit de ses livres. Les moindres tables Chronologiques lui auroient appris que ce ne fut pas le Neveu d'Henry VIII, qui prit le parti de la France, mais son beau frere le Roi Jaques IV, qui à cette occasion entreprit une guerre dans laquelle il fut tué, laissant son fils dans l'enfance, & par consequent hors d'état de rien faire. Il n'y a rien de plus plaisant que de voir nôtre Auteur qui représente en un endroit le Roi Jaques IV tâchant d'obtenir la Princesse pour son fils, quoi que ce Roi soit mort plusieurs années avant la naissance de cette Princesse; & dans un autre Jaques V, durant la vie de son Pere, & n'étant encore que dans l'enfance, déclarant néantmoins la guerre à son Oncle.

17. Il dit qu'entre ceux qui prétendoient «Ibid. à la Princesse Marie, l'Empereur parut le « second sur les rangs, apres quoi il raconte « au long une negotiation qu'il y eut pour cela entre ce Prince & le Cardinal Wolsey.

M. Va-

M. Varillas fait voir par là qu'il a peu étudié la vie de Charles V, dans laquelle il prétend neantmoins d'avoir fait des découvertes extraordinaires. Il paroît bien qu'il est également mal instruit de toute sorte d'Histoires. Il renverse l'ordre des propositions de mariage, quel'on fit à la Princesse Marie. On l'accorda premierement au Dauphin de France le 15 de Novembre 1518, & le Contract de cette promesse subsiste encore. Charles V, étant passé en Angleterre en personne, obtint la même chose pour lui, & le contract s'en passa à Windsor le 22 de Juin 1522. Apres cela on proposa le Roi d'Ecosse, mais cette proposition n'eut point de suite. Enfin on mit sur le tapis le Roi de France qui étoit alors Veuf, & le second de ses fils le Duc d'Orleans. On laissoit le choix à François I de la prendre pour lui même, ou pour son fils. C'est un grand malheur pour M. Varillas de n'avoir pas su que Charles-Quint passa en Angleterre. S'il l'avoit su, il auroit mis en œuvre toute sa Politique, pour représenter au Lecteur les raisons de cette conduite.

18. Il nous fait aussi le portrait & l'histoire du Cardinal Wolsey, selon sa coutume, c'est à dire qu'il n'y entre pas beaucoup de

de vérité. Il nous dit comment il fut fait Evêque de Tournai, ou plutôt comment on lui donna l'Economat de cet Evêché. Il nous parle des voyages qu'il fit de Londres à Tournai & de Tournai à Londres. Il nous assure que s'étant enrichi à Tournai, il obtint premierement l'Evêché de Lincoln, ensuite celuy de Winchester, jusqu'à ce qu'enfin il fut promu à l'Archevêché d'Yorc. Il fut, dit-il, Chancelier d'Angleterre, & la Cour de Rome crut qu'il y alloit de son intérêt de lui envoier le chapeau de Cardinal, & comme si elle eût eu dessein de pratiquer en sa personne toutes les liberalitez dont elle étoit capable à l'égard des étrangers, elle le créa Legat à latere dans les Roiaumes d'Angleterre & d'Irlande. Il ne lui restoit plus rien à désirer que la dignité de premier Ministre, & il l'obtint dans une étendue si vaste & si extraordinaire, que l'on ne déliberoit de rien sans sa participation dans le Conseil du Roi. Ce dernier article a paru si douteux à notre judicieux Auteur, qu'il a fallu en donner quelque preuve. Il nous renvoie pour cela au *Registre de Leon X*, quoï que les dignitez dont il vient de faire l'énumération le rendissent assez croiable pour n'avoir pas besoin de preuves plus particulières,

"V. Re-  
flexions  
sur di-  
vers en-  
droits  
qui re-  
gardent  
le Cardi-  
nal Wol-  
sey, An-  
ne Bo-  
deyn Sc..

res, & quoique le Registre de Leon X ne paroisse pas un monument fort propre à y trouver de semblables choses.

Il a voulu faire voir ici à son Lecteur combien il possède l'histoire de ce temps-là, en faisant un portrait exact & en racontant au long les avantures de ce ministre d'Etat. Mais le portrait qu'il en donne n'est qu'un pur ouvrage de son imagination, car d'où auroit-il pu tirer la moindre connoissance de l'air & des manieres du Cardinal Wolsey? Cependant il nous dit qu'il avoit de l'esprit, de la patience, de l'ambition & de l'impudence: que personne ne paroisoit plus simple & ne savoit pourtant mieux tromper que lui, quand il le vouloit: que personne ne savoit mieux passer d'une douceur feinte à un air imperieux, qui inspiroit de la crainte aux ames les plus hardies: qu'il réussissoit admirablement bien en toute sorte de negotiations, & que son humeur enjouée se changeoit tout d'un coup en gravité, lors qu'il étoit question de vacquer aux affaires serieuses. J'ai vu beaucoup plus de Lettres, de Dépêches & d'Introductions du Cardinal Wolsey, que M. Varillas ne peut prétendre d'en avoir vu: mais je n'oserois aller si loin que lui, n'étant pas rempli des mouvemens de la Religion de M. Va-

M. Varillas, laquelle empêche qu'on ne se mette en peine, si ce qu'on dit est vrai ou faux. Si le portrait qu'il fait de Wolsey n'est pas plus fidèle que l'Histoire qu'il en donne, il n'est pas difficile de deviner le nom qu'on lui doit donner.

Wolsey fut fait Evêque de Tournai au mois d'Octobre, & eut l'Evêché de Lincoln au mois de Mars suivant, ou plutôt au mois de Fevrier, car on le mit en possession des revenus le 4 de Mars, ce qui ne se fait qu'apres la consécration, de sorte que Wolsey n'eut pas assez de temps pour faire plusieurs voyages de Tournai à Londres & de Londres à Tournai, ni pour s'enrichir des revenus de ce dernier Evêché. Pour celui de Winchester il ne l'eut que quinze ans apres, mais il fut Archevêque d'Yorc deux ans apres avoir obtenu l'Evêché de Lincoln. Il fut encore Cardinal & Legat avant que d'être Chancelier, car Warham Archevêque de Cantorbry a été Chancelier pendant que Wolsey fut Legat, & eut quelque démêlé avec luy sur l'étendue de son pouvoir. Là dessus on lui accorda cette dignité, afin qu'il n'y eut plus de lieu à de semblables disputes. Bien loin d'être parvenu au Ministere, apres avoir obtenu les autres dignitez dont on a parlé,

parlé, il fut Ministre d'Etat dans le temps qu'il n'étoit encore qu'Aumônier, & les charges qu'il eut apres cela ne furent que des suites de la faveur, dans laquelle il étoit aupres de son maître.

Ibid.

” 19. Quelques Historiens ont écrit qu'il ” s'étoit avancé, en devenant le confident & ” même le Ministre des amours de son ” maître, ce qui n'est pas tout à fait vrai- ” semblable, selon M. Varillas, parce qu'il ” ne se fut pas si lourdement trompé en cet- ” te matière, qu'il le fit, s'il eût su jusqu'à ” quel point alloit l'inclination du Roi pour ” une Maîtresse.

Je vois clairement par cet endroit que notre Auteur n'a point lù mon Histoire, où entre autres preuves manifestes par où il paroît que Wolsey a été de l'intrigue d'Anne Boleyn, j'ai produit deux lettres que cette Dame lui écrivit. Pour ce qui regarde le long recit d'une negotiation qui y eut entre Charles-Quint, & le Cardinal, & de la manière dont l'Empereur le traitoit de Cousin dans les Lettres qu'il lui écrivoit, où il se nommoit aussi quelquefois son fils; tout cela n'est fondé que sur les Lettres de l'Empereur à Wolsey, lesquelles notre Auteur cite en marge, & qui n'existerent jamais que dans son imagina-  
tion,

tion, qui est la plus grande Bibliotheque du monde, comme la plus inaccessible. Il paroît tant de negligence en cet endroit de son histoire, qu'on voit bien que M. Varillas ne suit aucunes lumières certaines, puis qu'il ne dit pas un mot de la plus importante circonstance de toute cette affaire. C'est que l'Empereur alla en personne en Angleterre, ce qu'on crût qu'il faisoit principalement, pour gagner tout à fait Wolsey, en quoi il réussit autant qu'il le pouvoit souhaiter.

20. M. Varillas dit que Wolsey étant irré "P<sup>ag</sup>. 257."  
ité contre l'Empereur, François I ne fut pas plutôt sorti d'Espagne que le Cardinal le pressa de demander pour le Dauphin de France la Princesse d'Angleterre, qu'on la lui accorda & que la ceremonie des fiançailles s'en fit avec beaucoup de magnificence; qu'encore qu'il semblât que Wolsey dût être satisfait de cette vengeance, il ne le fut point, n'ayant pas fait à l'Empereur tout le mal qu'il lui pouvoit faire. "

J'ai déjà fait voir que la proposition de marier le Dauphin avec la Princesse Marie fut faite en 1518, longtemps avant que François I. fût fait prisonnier. Mais après qu'il fut revenu d'Espagne, on mit sur le tapis une autre proposition, c'est qu'on lui

lui offrit cette même Princesse pour lui, ou pour son second fils, comme il lui plairoit. Cette alternative étoit assez extraordinaire, pour en dire quelque chose, & il paroît bien par le silence de notre Auteur, qu'il n'a pas grande connoissance des affaires de ce temps-là. Autrement il n'auroit pas manqué de prendre occasion d'une proposition peu commune, de nous débiter mille belles visions.

Pag. 258.,, 21. Il dit que Wolsey voulut engager  
 ,, Longland Confesseur du Roi à jettter des  
 ,, scrupules dans l'esprit de ce Prince, pour  
 ,, le faire douter si son mariage étoit permis  
 ,, ou non: que Longland refusa d'en faire  
 ,, la premiere ouverture, croiant que cette  
 ,, affaire étoit d'une nature à ne pouvoir être  
 ,, proposée que par le Cardinal, mais qu'il  
 ,, promit d'augmenter les doutes qu'il auroit  
 ,, fait naître. Wolsey fut contraint d'y ac-  
 ,, quiescer: & le Roi surpris d'apprendre  
 ,, qu'il y avoit à douter de son mariage, en  
 parla à son Confesseur, qui ne fit que le  
 confirmer dans ses doutes.

M. Varillas s'éloigne ici de Sanders, qu'il copie néanmoins ordinairement. Il n'est pas difficile d'affeéter de découvrir des secrets, mais il n'est pas aisé de prouver ce que l'on en dit. Le Roi nia non seulement

ment ceci dans la suite , mais il assura que Wolsey tâcha autant qu'il put , de luy lever ces scrupules , & qu'il les découvrit de lui même en confession à Longland . Il dit encore à Grineus , qu'il avoit été inquieté de ces scrupules de conscience depuis l'année 1529 , trois ans avant que cette affaire éclatât .

22. Nôtre Auteur dit que lors que le Roi <sup>“ Pag. 259.”</sup> consulta les Theologiens d'Angleterre , les “ Docteurs desintereslez & les gens de pro- “ bité connuë furent tous pour la validité du “ mariage , mais que ceux qui avoient de “ l'ambition , ou qui n'étoient point à l'é- “ preuve de l'argent qu'on leur offrit , trai- “ terent la question d'une maniere proble- “ matique , ou prononcerent hardiment que “ le mariage étoit nul : que le nombre des der- “ niers ne fut pas néantmoins le plus grand . “

Ceci est si faux , que tous les Evêques d'Angleterre , excepté Fisher , déclarerent par des écrits signez de leur main , & auxquels ils apposèrent leurs seaux , qu'ils croioient que le mariage du Roi étoit illegitime .

23. M. Varillas fait apres cela un por- <sup>“ Pag. 260.”</sup> trait d'Anne Boleyn , où il n'oublie rien de ce qu'on a dit contre sa personne . Il nous représente une femme qui avoit les yeux battus ,

„ battus, le tein jaunâtre, la bouche diffor-  
 „ me à cause d'une dent extraordinairement  
 „ avancée en la gencive d'enhaut, une forme  
 „ d'un sixième doigt en la main droite, & sous  
 „ le menton une enflure qu'elle cachoit en  
 „ portant des robes, qui n'étoient point  
 „ échancrées. Mais comme tout cela n'est  
 pas fort propre pour être la maîtresse d'un  
 Roi, il s'étend sur son esprit, sur son air,  
 & sur ses manières, en quoi consistoient,  
 selon lui, tous les charmes d'Anne Boleyn.  
 Il prend en tout cela autant de licence  
 qu'en sauroit prendre un Poëte, ou un  
 Peintre.

Mais comme il y a encore en Angleterre  
 divers portraits de cette Dame, qui font  
 voir que tout ce qu'on a débité de sa laideur  
 ne sont que des fables: les autres traits du  
 tableau que nous en donne M. Varillas, ne  
 se trouvent que dans son imagination, qui  
 est un fonds inépuisable d'histoires chime-  
 riques.

„ 24. Il dit que les Ecrivains d'Angleterre,  
 „ & quelques autres Catholiques, conviennent  
 „ assez du portrait que l'on vient de faire, mais  
 „ qu'ils different presque en tout le reste, &  
 il cite en marge *Sanders, Ribadeneira, &*  
*Raymond*. Il n'affirme pas que tout ce qu'ils  
 disent soit vrai, mais il a crû, que cela  
 meri-

meritoit d'être rapporté. Il dit que quelques uns soutiennent qu'elle avoit pour mere la femme du Chevalier Thomas Boleyn, & que son Pere étoit incertain : Qu'elle étoit née en Angleterre, durant l'Ambassade de ce Chevalier en France, & qu'Henry Huit étant devenu amoureux de sa mere , en avoit jouï , apres avoir envoié le mari delà la mer: Qu'Anne Boleyn avoit été conçue durant cette amourette : Que le Roi dégoûté de la femme de son Ambassadeur en France , s'étoit attaché à servir Marie Boleyn leur fille ainée , dont il avoit encore abusé : Que Thomas Boleyn à son retour à Londres trouvant sa femme grosse , l'avoit mise en justice , mais que le Roi l'avoit constraint de la reprendre , & de faire baptiser sous son nom la fille dont elle accoucha , qui fut Anne Boleyn : Que cette fille à l'âge de quinze ans s'étoit prostituée au Sommelier , & depuis à l'Aumonier de celui qui passoit pour son Pere : Que l'on avoit crû sauver sa réputation en la dépaissant , sous prétexte de l'envoier à la Cour de France , mais qu'on l'avoit noircie davantage , en la produisant sur un Theatre plus fameux : Qu'Anne Boleyn y avoit été traitée de haquenée

„ d'Angleterre à cause de son impudicité &  
 „ du peu de rapport qu'elle avoit avec la  
 „ gentillesse des Courtisannes Francoises :  
 „ Qu'on s'en étoit quelque temps diverti à  
 „ la Cour, & qu'en suite on en avoit fait  
 „ des railleries les plus satyriques : Qu'elle  
 „ étoit dés-lors devenue Lutherienne ; mais  
 „ qu'elle n'avoit pas laissé de s'acquiter de  
 „ tous les devoirs exterieurs de la profession  
 „ Catholique.

Il ajoute que d'autres Ecrivains au contraire, l'ont fait passer pour une Heroïne, & qu'il ne reste plus de titres assez authentiques, pour les convaincre d'imposture.

Tout cet endroit ne s'accorde pas mal avec les talens, que notre Auteur a pour l'Histoire. Il est vrai que sa Religion n'a pas agi assez puissamment sur lui, en cette occasion, pour le dégager tout à fait des égards que l'on doit avoir pour la vérité. Et ce qu'il y a de plaisant c'est qu'en traitant d'imposture tout ce qu'on a dit en faveur d'Anne Boleyn, il avoue qu'il n'y a point de titres assez authentiques, pour le prouver. D'où fait-il donc que le bien quel l'on dit de cette Dame, ne sont que des mensonges ? Il répond à cela au commencement de l'endroit que l'on vient de rapporter, où il cite en général *les Ecrivains*

*d'An-*

d'Angleterre , & quelques autres Catholiques. Mais pour tous les Ecrivains d'Angleterre , il ne nomme que Sanders, dont je ne voi pas qu'il puisse faire plusieurs Auteurs, à moins qu'il ne le divise en trois ou quatre , comme il a fait deux personnes de l'Empereur Charles-Quint, lors qu'entre ceux qui demandoient la Princesse Marie d'Angleterre en mariage , il conte l'Empereur & le Roi d'Espagne.

J'ai fait voir si clairement la fausseté de tout ce que M. Varillas dit ici, que j'ai peutêtre laslé mon Lecteur par une trop grande quantité de preuves. Mais il faut encore ici éclaircir cette matière. J'y suis contraint par la hardiesse excessive de M. Varillas , qui semble avoir celle de tout l'ordre des Jesuites , & être en état de soutenir les plus grandes faussesitez: de même que l'Eglise Romaine conserve encore un grand nombre de Leçons , avec des Prieres & des Antiennes qui s'y rapportent, quoi que ces Leçons ne contiennent que des fables grossieres, rejetées par tous les habiles gens. Il en est de même de ce que dit ici M. Varillas, qu'il faut que je refutes en peu de mots , quoi que je l'aie déjà fait d'une maniere à croire, que même une pension ne pourroit faire qu'un homme

fût à l'épreuve de mes raisons.

Les personnes équitables se persuaderont aisément que tout cela est faux, puis qu'il est sûr que Sanders a été le premier qui a publié ces contes d'Anne Boleyn, cinquante ans après sa mort, à quoi il faut ajouter ces deux choses. La première c'est qu'encore que le Cardinal Pool, & les autres Auteurs de même parti, qui ont vécu en ce temps-là, n'aient rien oublié pour noircir la conduite d'Henry VIII, cependant il n'y en a pas un qui ait dit d'Anne Boleyn ce que Sanders en raconte. La seconde c'est que lors même qu'Anne Boleyn eut fini sa vie d'une manière Tragique, & que son malheur l'eût exposée à toute sorte de calomnies, ses ennemis demeurerent dans le silence. Ces impostures étoient réservées à Sanders, & à un siècle, dans lequel lui & plusieurs autres de la même Eglise, ont cabalé incessamment & ont travaillé sans relâche à exciter des seditions, contre la Reine Elizabeth. Ces gens là étoient si puissamment animez de l'esprit de la Religion de M. Vailllas, qu'encore qu'ils ne l'aient pas avoué, comme a fait notre Auteur, ils se sont donné la liberté de dire les choses du monde les plus mal-honêtes contre la mère d'E-

d'Elizabeth, sans se mettre en peine de s'informer si elles étoient vraies, ou fausses. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce qu'ils disent est d'une nature, qu'il doit être ou évidemment véritable, ou notoirement faux. Une si longue Ambassade en France, un procès intenté au retour du Chevalier Thomas Boleyn sont des faits publics, qu'il falloit prouver clairement. Outre cela, il est impossible que ce qu'on dit soit arrivé. Si Anne Boleyn étoit née apres le retour de son Pere de l'Ambassade de France, où Henry l'avoit envoié pour jouir de sa femme, & où il demeura deux ans à ce que dit Sanders, il faudroit qu'elle fût née l'année 1511, Henry VIII étant monté sur le thrône en 1509. Ainsi sa quinzième année se trouveroit en 1526: or il est certain que le Roi commença à l'aimer en 1527, d'où il s'ensuit qu'elle n'eut pas le temps de commettre tout ce qu'on lui a reproché & de faire un long séjour en France. Mais il est indubitable qu'elle naquit en 1507, deux ans avant que le Roi parvint à la Couronne, & lors qu'Henry n'avoit encore que quatorze ans: qu'elle n'avoit que sept ans, lors qu'elle passa en France avec la sœur du Roi, quand on la maria avec

Louis XII : qu'elle demeura en France, quoique la Reine Douairiere retourna bien tôt en Angleterre, apres la mort du Roi, & qu'elle fut au service de la Reine Claude de France, femme de François I, & apres sa mort en celui de la Duchesse d'Alençon, sœur du Roi. La vertu de ces deux Princesses est si connue, qu'il suffit de dire qu'elle a été du nombre de leurs domestiques, pour faire voir qu'elle n'étoit pas deshonorée, comme l'on dit. Elle a aussi été fille d'honneur de notre Reine Catherine, qui étoit, selon M. Varillas lui même, d'une vertu trop severe, pour recevoir en ce rang une infame & une prostituée. En voila plus qu'il ne faut, pour ruiner toutes ces calomnies.

„ 25. M. Varillas dit qu'encore qu'il n'y ait plus de titres assez authentiques, pour convaincre les Auteurs Protestans d'imposture à l'égard d'Anne Bolcyn, il y en a un suffisant contre sa sœur ainée. Il confiste, dit-il, dans la requête d'Henry VIII au Pape Clement VII, pour épouser Anne de Boulen, incontinent après que le mariage de ce Prince avec Catherine d'Arragon auroit été déclaré nul, Henry qui l'avoit signée y découvrit un empêchement que

la

la Cour de Rome ne sçavoit pas , en avouant d'avoir couché avec Marie de Boulen sœur de celle qu'il vouloit prendre à femme. Il en demandoit pardon , il offroit d'en faire pénitence , & il se soumettoit aux peines , que le droit avoit ordonnées pour de semblables crimes . Nôtre Auteur cite pour preuve de cela , l'exposé de la Requête à Clement VIII. Mais il paroît par là , combien peu il fait tirer d'avantage des moyens , qu'il a de prouver ce qu'il avance . Il y a une autorité pour ce dernier fait , qui est beaucoup plus plausible que toutes les citations de notre Auteur ensemble . Le Cardinal Pool , dans le livre qu'il a fait contre Henry , lui fait ce reproche , & on pouvoit le citer avec assez de probabilité , au lieu que la Requête que l'Auteur allegue est une pure fiction , & dont personne n'a jamais ouï parler , avant qu'il la citât . Mais encore que j'aie plus dit de choses pour l'honneur du Cardinal Pool , que tous ses panegyristes , j'ai de tres-fortes preuves qui me persuadent , que dans cette occasion il s'est laissé trompé par de faux rapports . Toutes les instructions originales & toutes les Dépeches concernant cette affaire subsistent encore , & l'on n'y trouye pas un mot de ce que dit le Cardinal .

Outre cela, il est clair que jamais cette affaire n'a été si avancée, que l'on pût demander permission pour un second mariage, puis qu'on ne pouvoit pas faire cette proposition que le premier ne fût dissout, ce qui n'ayant jamais été accordé, il n'y a pas eu lieu de faire une semblable demande. Si Henry VIII avoit donné un si grand avantage contre lui même, en mettant cette confession dans une requête au Pape, est-il croiable que le Pape ne l'eût point rendue publique, & ne l'eût point inserée dans la Bulle d'excommunication, qu'il fulmina contre ce Prince ? Cela seul eut prouvé incontestablement qu'il n'étoit qu'un hypocrite, qui feignoit d'avoir des scrupules de conscience sur son mariage. Si Henry agit en cette occasion sans conscience, il est ridicule de le repréfenter, comme un Prince scrupuleux, & qui confesse un secret aussi scandaleux, que celui que rapporte le Cardinal Pool, & qui ne pouvoit que donner un tres-grand avantage sur lui à des gens, de la bonne volonté de qui il n'étoit pas assuré.

Pag. 265.  
& suiv.

26. M. Variolas nous parle fort au long  
,, d'un dessein que Wolsey eut d'engager ce  
,, Prince à épouser la Duchesse d'Alençon  
, sœur de François I : d'un traité conclu  
pour

pour le mariage de la Princesse d'Angle-  
terre avec le Dauphin, & d'une Ambassade  
de l'Evêque de Tarbes envoié en Angle-  
terre, pour emmener la Princesse en Fran-  
ce: du soin que Wolsey prit de persuader  
cet Evêque de ne parler point du dessein  
de son Ambassade, & de proposer le ma-  
riage de la Duchesse d'Alençon avec le  
Roi d'Angleterre: de la manière dont  
l'Evêque de Tarbes se laissa tromper par  
Wolsey. Il nous dit que la liaison particu-  
liere de l'Evêque avec la Duchesse d'A-  
lençon lui fit préferer les intérêts de cette  
Princesse à ceux de l'Etat; & qu'il ne parla  
non plus d'emmener la Princesse d'Angle-  
terre à Paris que s'il n'en eût point eu de  
commission; qu'il demanda seulement au Roi  
d'Angleterre la permission de lui faire une  
remontrance en présence de son Conseil, &  
qu'apres qu'il l'eut obtenuë il emploia toute  
son éloquence à persuader sa Majesté An-  
gloise à repudier la Reine & à épouser la  
sœur du Roi tres-Chrétien.

Nôtre Auteur copie ici Sanders, quoi  
qu'il ne puisse s'empêcher d'y ajouter quel-  
ques faussetez du sien. Ce qu'il dit de  
l'Ambassade de l'Evêque de Tarbes, pour  
emmener en France la Princesse d'Angle-  
terre, n'est qu'un suite de la maxime pi-

euse, qui fait qu'il ne se met pas en peine si ce qu'il dit est vrai, ou faux. On pourroit pardonner à un homme comme Sanders, d'avancer des histoires si peu vrai-semblables : mais cela n'est pas supportable dans un Auteur qui croit avoir quelque connoissance des Cours des Princes de l'Europe, & des negotiations des Ambassadeurs, comme le croit M. Varillas. Que peut-on concevoir de plus éloigné de toute sorte de vraisemblance , qu'un Ambassadeur envoié exprès demander une Princesse pour le fils de son maître , qui étoit la chose la plus avantageuse que la France pût peut-être espérer en ce temps là, qu'un Ambassadeur, dis-je, se laisse si fort étourdir par un Ministre de la Cour où il est envoié , que non seulement il supprime le sujet de son Ambassade , mais qu'il offre encore la sœur du Roi son maître , sans aucunes nouvelles instructions , & expose ainsi cette Princesse à être refusée publiquement , en la présentant avec éclat au Roi d'Angleterre ? Tout le monde sait néanmoins que l'Evêque de Tarbes , qui avoit non seulement passé sa commission, mais qui avoit agi directement contre ses instructions, ne fut ni rappelé, ni disgracié: au contraire il obtint le chapeau de

de Cardinal à la nomination du Roi de France. Peut-on croire encore qu'étant parvenu à cette dignité, & voyant comme on l'avoit trompé, si l'on en croit M. Varillas, il n'eût pas découvert toute cette intrigue, ou pour soutenir les intérêts de la Cour de Rome, ou pour se justifier de la faute qu'on lui pouvoit reprocher qu'il avoit faite en proposant le premier le divorce au Roi d'Angleterre? Enfin cette histoire n'est conforme ni à la maniere dont on en use chez nos Rois, ni à la conduite ordinaire des Ambassadeurs des Princes de l'Europe. On n'a jamais demandé d'audience semblable à nos Rois devant leur Conseil, par où il semble que M. Varillas le leur rend égal en autorité, comme il met ailleurs les Parlements au dessus d'eux. La conduite de l'Evêque de Tarbes est si contraire à toutes les règles que les Ambassadeurs observent constamment, qu'à peine pourroit-on souffrir qu'on avancât rien de semblable, en faisant l'histoire des negotiations de la Chine & du Japon. Il faut avoir une grande confiance dans la credulité du Lecteur, pour espérer qu'on en sera crû en débitant des contes si grossiers, parmi des gens qui ont quelque connoissance des Cours de l'Europe. Le

proverbe Italien *se non è vero, è ben trovato* contient une leçon si nécessaire pour ceux qui ont envie que leurs livres se débitent bien , ce qu'on dit être le principal dessein de M. Varillas , qu'il n'auroit pû mieux faire que de prendre quelcun pour juger de ses pieces , puis qu'il est visible qu'il n'est pas capable de connoître si une chose a de la vrai-semblance.

*Pag. 166.  
& suiv.*

” 27. Il assure que lors que le Cardinal Wolsey alla en France , il avoit ordre de consulter les Universitez sur le divorce , dont il s'agissoit entre leurs Majestez Angloises , mais que le changement des affaires d'Italie fit revoquer ce Prélat , qui vécut à Londres dans l'étrange embarras où l'on entre , quand on s'est attiré par son imprudence de tres-dangereuses affaires , dont on ne peut se dispenser , sans être disgracié. Il se voioit entierement frustré de l'esperance qu'il avoit euë de marier le Roi à la Duchesse d'Alençon , en apprenant que le Roi son maître aimoit Anne Boleyn , jusqu'à la vouloir épouser.

C'est un malheur pour un Auteur d'avoir trop souvent oui parler d'Histoire , & de n'en avoir pas assez lû : l'une de ces choses le remplit de confiance , & l'autre l'expose à commettre une infinité de fautes.

Nô-

Nôtre Auteur a entendu dire qu'Henry consulta plusieurs Universitez , mais ne sachant où placer cela, il s'est imaginé que c'est la premiere chose qu'il avoit entreprise, dès qu'il pensa au divorce. Mais c'est ce qui ne lui vint en l'esprit qu'après deux ans de poursuite dans la Cour de Rome, lors qu'il vit qu'on n'avoit autre dessein que de tirer l'affaire en longueur , & se moquer de lui. C'est sur cela qu'il embrassa la voie de consulter les Universitez. Tout ce que M. Varillas dit ici est fondé sur cette erreur commune , que Wolsey ne savoit pas que le Roi aimât Anne Boleyn , dont j'ai suffisamment démontré la fausseté.

28. Nôtre Auteur dit que Wolsey traitant un jour un grand nombre d'Evêques, " le Roi l'ayant su , l'alla voir l'apres dinée , " & fit lire en présence des conviez un écrit " contre son mariage avec la Reine , que " l'assemblée n'approuva pas tout à fait , " mais qu'elle eut la complaisance de dire , " que si ce qu'il contenoit étoit véritable , " sa Majesté pourroit bien n'être pas sans " scrupule. "

Cette circonstance seroit trop importante, si elle étoit vraie, pour l'avancer de la sorte, sans essaier de la rendre vrai-semblable par quelque citation: mais elle est

très-certainement fausse , puis que pour montrer combien les scrupules du Roi avoient de fondement , on produisit devant les Legats , un écrit signé de tous les Evêques d'Angleterre , excepté Fisher , où ils desapprouvoient le mariage du Roi avec Cathcrine.

Ibid .

„ 29. Nôtre Auteur ajoute que le Conseil d'Etat témoigna plus de fermeté , & se mit en devoir d'avertir le Roi que sa maîtresse n'étoit pas si chaste qu'il la croioit. „ Un de ceux qui le composoient , nommé Thomas Wiat , avoitia à ses collegues , qu'il avoit receu d'Anne Boleyn les dernieres faveurs , & consentit qu'ils en avertississent le Roi. Il passa même plus avant , car ayant sû que sa Majesté n'en vouloit rien croire , il offrit de faire voir ce qu'il disoit. „ Le Duc de Suffolc s'étant chargé de faire cette proposition au Roi , bien loin d'en être écouté favorablement , cela fut cause que Wiat fut disgracié , & qu'Anne Boleyn fut dès lors à couvert de semblables accusations. . .

On pourroit pardonner à Sanders , qui avoit peu de connoissance du Monde , de débiter des histoires ridicules : mais il n'est pas pardonnable à nôtre Auteur d'écrire d'une maniére aussi éloignée de toute apparen-

parence, que s'il avoit passé sa vie dans un desert. Ceux qui connoissent un peu le cœur de l'homme, ne sauroient se persuader que Wiat ait voulu si cruellement trahir Anne Boleyn, ou s'exposer soi même à faire au Roi une semblable découverte. Il est bien plus naturel de penser qu'un homme assuré de la faveur d'une jeune Dame, tâcheroit plutôt de contribuer à la fortune de cette Dame, que de la ruiner, parce que par là il s'éleveroit lui-même. Il faudroit encore que le Roi dont le naturel imperieux avoit beaucoup de penchant à la jalousie, eût été fait tout autrement que le reste des hommes, pour refuser l'éclaircissement qu'on lui proposoit. Outre cela lors qu'il s'agit de découvrir à un Prince des intrigues secrètes, qui lui doivent donner de la jalousie, on ne commence pas à en parler en plein Conseil, & l'on ne fait pas des députations pour cela. On ne pourroit souffrir une conduite si grossière, même dans un Roman. Mais comme il ne paroît point que Wiat ait été du Conseil privé, avant la fin du règne d'Henry VIII: on sait aussi qu'il n'a jamais été disgracié, mais qu'il a été employé en des Ambassades étrangères, jusqu'à la fin de sa vie.

Pag. 269. „ 20. M. Varillas assure qu'Anne Boleyn  
&c. 270. „ aiant eslaié en vain d'engager le Chevalier  
„ Thomas Morus à plaider sa cause, com-  
„ me elle vit qu'il étoit à l'épreuve de toute  
„ corruption, elle fut contrainte de se servir  
„ du Canoniste Gardiner, que l'on fit Secre-  
„ taire d'Etat à ce dessein, & quel l'on envoia  
„ en Ambassade à Rome avec le Lord  
„ Briam, qui y scandalisa tous les gens de  
„ bien par la dissolution de ses mœurs; que  
„ ce Seigneur eut l'impudence d'affirmer que  
„ la Reine ne demandoit pas mieux que  
„ d'être séparée de son mari, & qu'elle avoit  
„ dessein de se confiner tout à fait dans le  
„ Monastere, où elle passoit la meilleure  
„ partie de sa vie; qu'il prouvit des choses fort  
„ avantageuses au Pape, en cas qu'il vou-  
„ lut accorder le divorce au Roi d'Angle-  
„ terre.

Nôtre Auteur s'étend beaucoup sur les  
loüanges de Thomas Morus, & puis qu'il  
l'estime d'une si grande sincérité, il faut  
qu'on l'avertisse, que Morus a été l'un de  
ceux qui ont approuvé le divorce. Entre  
ses œuvres que ses propres parens firent im-  
primer, sous le regne de Marie, on trouve  
une Lettre adressée à Cromwel, où il ap-  
prouve le dessein du Roi de repudier Ca-  
therine. Il témoigne qu'il esperoit que le  
Roi

Roi obtiendroit ce qu'il souhaitoit, pendant qu'on poursuivoit l'affaire à la Cour de Rome, & qu'on s'appuioit sur quelques formalitez, que l'on disoit n'avoir pas été observées dans la bulle. La plûpart des Universitez & des Savans de l'Europe, s'étant déclarez pour le divorce, quatre ans apres que l'on eut commencé à en parler, Morus étant Chancelier, se transporta dans la Chambre des Communes, & y fit lire ces décisions. Il dit qu'il souhaitoit que les Membres de cette Assemblée rapportassent chez eux ce qu'ils avoient vu & ouï; à quoi il ajouta, en propres termes: *qu'alors tout le monde verroit clairement que le Roi n'avoit pas entrepris cette affaire, pour satisfaire son caprice & sa passion, mais pour la décharge de sa conscience.* On le fit Chancelier apres la disgrâce de Wolsey, & il exerça cette éminente charge pendant environ trois ans, ce qui est une marque évidente qu'alors il ne s'opposoit point au divorce. Il ne commença à se dégoûter de la Cour, que lors qu'il vit que le Roi étoit sur le point de rompre avec le Siege de Rome. Ainsi il auroit approuvé le Divorce, si on eût pu obliger le Pape à le permettre, mais il ne trouvoit pas bonne la voie dont le Roi se

se servit pour repudier Catherine. M. Vá-  
rillas n'est pas plus heureux , dans ce qu'il  
dit en suite de la maniére dont on negotia  
cette affaire, puis que ce ne fut pas *Gardi-  
ner* qu'on envoia le premier à Rome pour  
la traiter. Ce fut *Knight*, qui étoit alors  
Secretaire d'Etat , qu'on emploia , car  
pour Gardiner il ne le fut que vers la fin  
de cette negotiation. On ne l'envoya  
point à Rome avec *Brian*, Brian n'étoit  
point Lord, mais seulement Chevalier, & il  
y avoit un an qu'on avoit commencé de  
poursuivre cette affaire à Rome , lors qu'il  
y fut emploie , de sorte qu'il ne pouvoit pas  
tromper le Pape, en lui faisant entendre que  
la Reine souhaitoit le divorce. Jamais en-  
core les Ambassadeurs d'Angleterre ne  
dirent que la Reine souhaitoit d'entrer  
dans un monastere , pour obtenir plus ai-  
fément ce qu'ils demandoient. Ce fut au  
contraire une pensée du Pape , qui crut que  
si on pouvoit persuader cela à la Reine ,  
ce seroit le meilleur moyen de sortir d'une  
affaire si embarrassée. C'est pourquoi il  
donna ordre à son Legat, le Cardinal Cam-  
pegge, de donner ce conseil à cette Princes-  
se. Pour ce qui regarde la dissolution des  
mœurs de Brian, il faudroit qu'elle eût été  
bien grande, pour causer du scandale à  
Rome.

Rome en ce temps-là. Comme je ne suis pas assez assuré de la vertu de Brian, je ne m'attacherai pas à le justifier: mais il n'auroit pû se conduire d'une maniere plus mal-honête, que Campagge fit en Angleterre, lors qu'il y vint en qualité de Legat, puis qu'il scandalisa la Cour même par ses déreglemens.

31. Il dit que le Pape touché de ce <sup>“*Pag. 273.*”</sup> qu'Henry VIII avoit fait pour lui, résolut “ de satisfaire ce Prince , autant que la justice “ & la bienséance le permettroient , & que “ pour y travailler avec plus de précaution , “ il ordonna au Cardinal Cajetan d'examiner la question du Divorce dans toute son étendue ; que Cajetan en fit un Traité à sa mode , c'est à dire qu'il y mêla beaucoup de Théologie Scholaistique. Nôtre Auteur donne là deslus un abregé de ce Traité: Il dit que dans la Loi écrite, le Souverain Pontife avoit toujours eu le droit de déterminer , si le mariage entre le frere & la belle sœur étoit loüiable dans sa fin & honnête dans ses circonstances: Que l'autorité des souverains Pontifes n'étoit pas moindre dans la nouvelle ; Que le Pape Jules II avoit pris toutes les précautions requises, en dispensant le Duc d'Yorc d'épouser la veuve du Prince Artus , que la fin n'en avoit pû ”

„ pû être plus louiable, puisque ç'avoit été  
„ pour unir les deux puissances de l'Europe,  
„ les plus considerables sur mer , dans le des-  
„ sein d'envoyer leurs flottes bloquer le port  
„ de Constantinople , ni les circonstances  
„ plus avantageuses à l'Eglise , puis qu'il  
„ s'agissoit alors de donner la paix à l'Italie,&  
„ d'empêcher l'héritier d'Angleterre de s'al-  
„ lier dans des maisons suspectes d'Héresie,  
„ & qu'ainsi la dispense de Jules ayant été  
„ bonne, le mariage d'Henri avec Catherine  
„ étoit tres-valable , & l'autorité de Cle-  
„ ment VII ne s'étendoit pas en ce point, jus-  
„ qu'à separer ce que Dieu avoit joint.

M. Varillas cite apres cela en marge , avec  
sa confiance ordinaire , *la Consultation de*  
*Cajetan*, & dit que cet écrit fortifia le Pape,  
dans la resolution de ne rien accorder aux  
Ambassadeurs d'Angleterre.

J'ai donné de si fortes preuves de la faus-  
seté de cette particularité, que je ne croi pas  
que les mouvemens les plus violens de la  
Religion de M. Varillas y puissent resister.  
Le Pape accorda la Dispense sur la pre-  
miere demande que l'on en fit , & consulta  
seulement avec quelques Cardinaux tou-  
chant la maniére dont on la devoit coucher.  
Apres cela il envoia une personne en An-  
gleterre & promit qu'il feroit, non seule-  
ment

ment ce que le Droit & la Justice permettoient , mais qu'il accorderoit encore en faveur du Roi , tout ce qu'il pouvoit accorder, en vertu de la plenitude du pouvoir dont les Papes sont revêtus. Il proposa aussi un moyen , qui pourroit faciliter le succès de cette affaire , c'est si le Roi étoit pleinement persuadé en sa conscience , qu'il pouvoit légitimement repudier la Reine , & se marier à une autre, dont il croioit qu'aucun Docteur ne pouvoit mieux juger que le Roi , auquel cas le Pape pourroit confirmer ce qu'il feroit. L'artificieux Pontife croioit qu'il seroit moins odieux de confirmer ce qui seroit fait , que d'autoriser Henry à faire ce qu'il souhaitoit. En un mot ce Pape laissa croire à Henry , qu'il ne lui refuseroit rien , pendant qu'il s'imagina que cette conduite obligeroit l'Empereur d'accorder à la Cour de Rome ce qu'elle desiroit. Pour ce qui regarde le sentiment du Cardinal Cajetan , je suis présentement en un lieu , où je ne puis trouver ses œuvres , de sorte que je n'oserois rien assurer de positif en cette occasion. Mais autant que je puis m'en ressouvenir , Cajetan n'a rien écrit sur ce sujet. Il n'a parlé du divorce , que dans le corps de sa Theologie Scholastique , qu'il avoit publié long-temps

temps avant que cette affaire commençât ; & où il a avancé une opinion nouvelle, touchant la défense de se marier dans des degrés, dans lesquels l'Eglise avoit toujours crû par une Tradition constante, qu'on ne le pouvoit faire, sans violer des Lois morales. Il soutient que ces défenses n'étoient que *positives*, qu'elles n'obligent point les Chrétiens, & par consequent qu'il n'y avoit présentement aucunes lois contre les mariages contractez en ces degrés, que celles de l'Eglise, dont le Pape peut dispenser. Dans tous les écrits composez sur le divorce d'Henry, que j'ai vus, on cite l'autorité de Cajetan, comme un sentiment publié depuis long-temps, & non comme une Consultation faite exprès sur ce sujet. Je me souviens encore d'avoir lû dans la vie de ce Cardinal, que dans les conférences qu'il eut avec Luther, il se sentit si foible dans la connoissance de l'Ecriture, qu'au lieu qu'auparavant il s'étoit entièrement appliqué à l'étude de la Scholaistique, il s'adonna tout à fait à l'étude de l'Ecriture, où il réussit admirablement, pour un homme qui n'avoit aucune intelligence des Langues Originales. Mais quoi que je ne puisse présentement consulter son traité, touchant les degrés permis à l'égard du maria-

mariage, l'idée qui me reste de la manière solide dont il écrit, me persuade qu'il ne peut pas avoir parlé aussi impertinemment, que le représente notre Auteur. Il n'y a aucun homme de sens, qui puisse dire que le souverain Sacrificateur des Juifs pût dispenser un frere d'épouser la veuve de son frere en quelque cas : puis qu'on fait que si un homme mourroit sans enfans , son frere, ou son plus proche parent, pouvoit épouser sa veuve , par une dispense que sa Loi donnoit, & non par une dispense du souverain Prêtre.

Pour s'imaginer que les Rois d'Angleterre & d'Espagne vouloient s'unir ensemble pour aller bloquer le port de Constantinople avec leurs flottes, il faut avoir aussi peu de connoissance de l'Histoire que M. Varillas. On fait qu'alors les Princes n'entretenoient pas des flottes de vaisseaux de guerre , mais que lors qu'ils en avoient besoin, ils étoient obligez de louer des vaisseaux marchands. Le blocus du port de Constantinople étoit une entreprise trop hardie pour ce temps-là, & il n'y a pas même de l'apparence qu'on en ait jamais eu seulement la pensée.

L'autre fin que M. Varillas dit qu'on s'étoit proposée, savoir la paix de l'Italie, comme

comme il s'agissoit de l'intérêt du Pape, étoit une chose à laquelle la Cour de Rome auroit tout sacrifié. Neantmoins il ne garde point ici le caractere de Jules II, qui accorda la Dispense, & sous le Pontificat de quil l'Italie fut brouillée par des guerres continues: & il ne paroît pas que le mariage d'Henry eut aucun rapport avec la paix d'Italie, à moins qu'il ne fût extrêmement éloigné. La raison qu'on ajoute, savoir d'empêcher qu'il nes'alliat avec quelque famille suspecte d'Héresie, est contre toute sorte de vérité & de vrai-semblance. Il semble que M. Varillas avoit dans l'esprit l'état présent de l'Europe , lors qu'il écrivoit cela : mais il est impossible que Cajetan ait écrit rien de semblable , car en 1503 il n'y avoit aucune famille en Europe suspecte d'Herésie. Ainsi tout ce raisonnement n'est qu'une pure fiction de l'imagination creuse de notre Auteur , qui découvre ainsi le peu de connoissance qu'il a de l'histoire , & le peu de soin qu'il prend de mediter les matières qu'il traite.

Pag. 274.

„ 32. Il accuse Beauvais Evêque de Mets „ de dire une chose qui n'est pas vrai-sembla- „ ble , lors qu'il assure que le Pape donna à „ Campegge une Bulle décisive , qui décla- „ roit nul le mariage du Roi ; qu'il luy permit „ de

de la montrer au Roi & à Wolsey, mais " que la fin de cette intrigue alloit à empê- " cher le Roi de s'impatienter, lors que " Campegge exécuteroit l'ordre secret qui " lui avoit été donné de prolonger par tou- " tes les voies possibles, le proces du divorce, " & de ne publier la Bulle, que lors que sa " Sainteté lui manderoit. "

Mais quand on rejette ce qu'on trouve dans un Auteur, qui a vécu dans le temps duquel il écrit l'Histoire, on doit au moins dire les raisons qui obligent de s'éloigner du sentiment de cet Auteur. C'est être trop hardi, que de nier un fait assuré par un Historien contemporain, seulement parce qu'il ne paroît pas vrai-semblable. Mais ce que M. Varillas nie ici est non seulement vrai-semblable, mais encore évidemment vrai, comme je l'ai fait voir d'une maniere incontestable. Car apres que Campegge eut montré la Bulle au Roi & à Wolsey, selon ses instructions, on fit tout ce que l'on put, pour obtenir de Rome un ordre à Campegge, qu'il l'a montrât à quelques uns des Ministres d'Etat. Mais le Pape ne le voulut jamais accorder. J'ai publiée une Lettre de *Jean Cassalis*, laquelle contient une longue conference qu'il eut sur ce sujet avec le

E

Pape,

Pape, par où il paroît que la seule considération qui retint la Cour de Rome fut la crainte de l'Empereur, que l'on auroit eu sur les bras, si on eût fait encore quelques démarches dans cette affaire.

” 33. M. Varillas assure que dans une des  
 ” Assemblées que les Legats firent, pour ju-  
 ” ger de l'affaire du divorce, la Reine s'étant  
 ” jettée tout d'un coup aux pieds du Roi,  
 ” elle lui fit un discours si pathétique, qu'elle  
 ” l'émut, en sorte qu'il lui dit qu'il consen-  
 ” toit que leur different fût terminé immé-  
 ” diatement par le Pape: & que la Reine à  
 ” qu'il'affliction avoit raffiné l'esprit, se douta  
 ” que la parole qu'elle venoit d'entendre  
 ” étoit échappée au Roi, & que ce Prince  
 ” la revoqueroit aussi tôt qu'il-y auroit fait  
 ” tant soit peu de reflexion: & qu'elle deman-  
 ” da toujours depuis l'execution d'une pro-  
 ” messé qui lui avoit été solennellement faite,  
 ” & que le Roi n'y voulut jamais avoir au-  
 ” cun égard.

Nôtre Auteur suit ici sa maxime de se mettre peu en peine, si ce qu'il dite est vrai ou faux, car encore qu'il n'ajoute pas de nouveaux faits à ceux que Sanders a avancez, il les embellit mieux, & il a l'invention plus heureuse que lui. Mais il ne place pas assez judicieusement ce qu'il invente,

& il est bien plus sur pour lui de découvrir des secrets du Cabinet, que d'entreprendre de représenter une Cour de judicature, avec tous ces embellissements. Comme il n'y eut jamais en Angleterre de jugement plus solennel, le Roi & la Reine y paroissant comme délinquans, & devant être examinéz pour cause d'inceste, ceux qui ont vécu en ce temps-là, ou immédiatement apres, nous en ont rapporté exactement toutes les circonstances. Outre cela les Regîtres de la Cour subsistent encore, & l'on peut voir par là que d'abord que la Reine eut fait le discours dont il s'agit, elle sortit à l'instant, sans attendre un seul mot de réponse. Et dans toute cette longue suite de procedures, que l'on fit pendant trois ans, pour obliger le Roi de consentir qu'on jugeât de cette affaire à Rome, on auroit bien allegué cette promesse du Roi, si c'étoit autre chose qu'une fiction de M. Varillas. Mais jamais personne n'en avoit parlé avant luy, de sorte que l'honneur de cette découverte lui est entierement dû.

34. Il assure que lors que les Procureurs du Roi eurent produit une Lettre du Cardinal Adrien de Cornetto, qui écrivit avoir ouï dire à Jules II, quand on le

„ pressoit d'accorder la dispense d'Angleter-  
„ re, qu'il ne croioit pas le pouvoir faire.  
„ Les Procureurs de la Reine au contraire,  
„ produisirent une Lettre Originale du mê-  
„ me Jules écrite au Roi d'Angleterre, dont  
„ le sens étoit qu'il n'avoit jamais refusé la  
„ Dispense, ni donné lieu de soupçonner  
„ qu'il eût intention de la refuser, quoique  
„ l'on publiât le contraire; mais qu'il avoit  
„ seulement attendu pour l'accorder, une  
„ conjoncture favorable, afin qu'on l'expe-  
„ diât avec une plus meure délibération, au  
„ contentement des deux parties.

„ Ceci n'est pas de grande importance,  
mais une mauvaise habitude de débiter des  
fictions, fait que l'on en insere par tout,  
quoique souvent on n'en puisse tirer aucun  
avantage. Dans les Journaux de toutes ces  
procedures, on ne trouve rien de ces deux  
Lettres. Il peut néanmoins être arrivé, pour  
ce qui regarde la seconde, que M. Varillas  
aient entendu consûlement dire quelque  
chose d'approchant, t'ait entrepris d'em-  
bellir de circonstances de sa façon ce qu'il  
avoit ouï dire. On produisit véritablement  
un Bref de Jules II, quine s'adressoit pas  
au Roi d'Angleterre, mais aux Rois Ca-  
tholiques, & on crut que cette piece avoit  
été supposée en Espagne. Elle étoit con-  
quée

çue dans les mêmes mots que la Bulle de la Dispense, & dattée du même jour. Toute la difference qu'il y avoit, c'est qu'au lieu que la Bulle parloit du mariage de la Reine avec le Prince Artus, comme ayant peutêtre été consommé, ce Bref parloit du même mariage d'une maniere plus affirmative & sans peutêtre. On inferoit de là que les Espagnols prévoiant que l'on prouveroit que le mariage du Prince Artus avoit été consommé, avoient supposé ce Bref, pour faire voir qu'on avoit informé le Pape de la vérité du fait, quoi que l'honnêteté publique l'eût obligé d'en parler dans la Bulle, comme en doutant. On peut voir par là combien il est dangereux d'écrire l'*Histoire*, sans autre secours que de quelques rapports confus, soutenus de l'imagination d'un miserable faiseur de Romans.

35. C'est sur le même principe, qu'il s'étend à louer le zèle & la sincérité des « Evêques Anglois, que l'on donna pour « Conseillers à la Reine ; entre lesquels, « dit notre Auteur, il y eut une émulation « généruse à qui la défendroit le mieux. »

Mais il fait voir en ceci combien peu il entend la conduite que l'on observe en cette sorte de procédures, car depuis que

la Reine eut recusé tout autre juge que le Pape, il n'y avoit plus de lieu de lui donner des Avocats, pour défendre sa cause. Nôtre Auteur prétend que non seulement Fisher, mais encore les Evêques de Londres, de Bath & d'Ely la plaiderent, ce qui est impossible, puisque ces Evêques, aussi bien que tous les autres, avoient signé un écrit qui fut produit devant les Legats, & dans lequel ils soutenoient que le mariage du Roi étoit illégitime.

” 36. M. Varillas dit que le Pape revoca  
” la commission accordée sur le Mariage de  
” leurs Majestez Angloises, tous couleur que  
” le Roi y avoit donné son consentement  
” de vive voix, en parlant à la Reine.

C'est ici une adresse de notre Auteur, pour cacher un secret, qui n'est pas trop honorable à la memoire de ce Pape. C'est que dès que l'Empereur eut consenti à mettre Florence entre les mains des Medicis, le Pape qui avoit paru favoriser Henry jusqu'à lors, reçut l'appel de la Reine. Quoi qu'il eût signé une promesse de ne point évoquer cette affaire à soi, il ne se crut pas plus obligé de tenir sa parole, que M. Varillas ne se croit obligé de dire la vérité. Mais jamais il ne s'appuya sur aucun consentement du Roi.

37. C'est

37. C'est avec aussi peu de fondement, qu'il assure que Wolsey après avoir été disgratié languit dans sa Metropolitaine, presque reduit à la mendicité.

On n'avance cela, que pour donner une idée plus affreuse de la sévérité d'Henry VIII. Mais un des domestiques de Wolsey, qui a écrit sa vie, nous apprend le contraire. Il dit qu'il alla à York accompagné de cent-soixante Chevaux, & suivi de soixante & douze charrettes, qui portoient son bagage. Le Roi l'avoit rétabli non seulement dans son Archevêché d'York, mais encore dans son Evêché de Winchester, que M. Varillas lui ôte de son plein pouvoir. Or un Prélat qui jouissoit de ces deux grands Benefices, ne pouvoit pas tomber en nécessité.

38. Notre Autcur dit que ce fut Anne Boleyn qui éleva Cranmer à la dignité de premier Ministre, & que c'étoit un des plus scelerats & des plus dangereux hommes d'Angleterre. Il ne conservoit gueres, ajoute-t-il, que l'extérieur de la Religion Chrétienne, parce qu'il n'en pouvoit accorder l'intérieur avec l'ambition & la vie voluptueuse qu'il menoit. Il étoit fin, turbulent, hardi & capable de toutes sortes d'intrigues. Il avoit beaucoup étudié

“VI. Réflexions sur divers en droits touchant Cranmer, Anne Boleyn Sc. “Pag. 247.”

„ en Allemagne, où la curiosité l'avoit attiré; mais il y avoit aussi pris l'hérésie de Luther, dont il ne faisoit néanmoins aucunne profession. Il y avoit séduit une belle fille qui l'avoit suivi en Angleterre, où il la garda en qualité de Concubine jusqu'à ce que le Roi lui permit de l'épouser. Il avoit long temps servi d'aumônier dans la maison de Boleyn, lors que l'Archevêché de Cantorbery vint à vaquer, auquel il fut présenté par Anne Boleyn.

C'est ici que M. Varillas suit sa maxime dans toute son étendue, car il est difficile de verser en si peu de mots plus de venin, & de dire un si grand nombre de faussetez. Cranmer ne se mêla jamais des affaires d'Etat, bien loin d'être premier Ministre. Tout autre que M. Varillas auroit su que ce fut Cromwel, qui succeda dans le Ministere à Wolsey. Pour Cranmer il étoit si peu ambitieux, qu'il a passé la plus grande partie de sa vie dans la retraite. Il étoit en Allemagne, lors que l'Archevêché de Cantorbery vint à vaquer, & lors qu'il eut appris que le Roi pensoit à l'élever à cette Dignité, il s'excusa autant qu'il put, & différa son retour en Angleterre de quelques mois, afin que le Roi eût le temps de changer de pensée. Il étoit si éloigné d'être turbulent, hardi

hardi & propre à toute sorte d'intrigues, que sa simplicité le rendit méprisable à ses ennemis, jusqu'à ce qu'il s'apperçussent qu'il avoit avec cette simplicité une conduite très-sage. C'est par là, & en ne se mêlant d'aucune sorte d'intrigues, qu'il se conserva dans l'estime du Roi. Il n'alla point en Allemagne pour y étudier, mais Henry l'y envoia, aussi bien qu'en Italie, pour s'informer du sentiment des Savans dans chaque Université, touchant le divorce. Il se maria à la vérité en Allemagne, mais bien loin d'en obtenir permission du Roi, il fut obligé de renvoyer sa femme pour quelque temps en Allemagne, à cause d'un Edit sévère que le Roi fit contre les Ecclesiastiques mariés. Cependant lors que le Roi lui demanda s'il avoit une femme, il l'avoia ingénument; & jamais on n'a formé le moindre soupçon contre sa chasteté, si ce n'est à l'égard de son mariage, où, selon nous, il n'y a pas une ombre d'impuiscitité.

Cranmer n'a jamais été Chapelain dans la famille de Boleyn, mais il y vivoit en son particulier à Cambrige, quand le Roi entendit parler, & résolut de l'employer dans l'affaire de son divorce. Lors qu'Henry pensa ensuite à l'élever à l'Archevêché

de Cantorbery qui étoit vacant, Cranmer étoit en Allemagne, si bien qu'on ne peut pas dire que ce fut Anne Boleyn, qui le présenta au Roi. On voit présentement que M. Varillas a le secret de mettre dans une Période autant de faussetez qu'il en faudroit à d'autres pour en répandre dans tout un livre: mais il y a un certain Ordre au monde qui possede admirablement bien cette adresse, & chez qui M. Varillas a autant profité qu'il se peut.

Ibid.

„ 69. Il dit en suite que le Roi accepta „ Cranmer, à condition de prononcer en „ Angleterre la sentence de divorce entre „ leurs Majestez Angloises, en cas que le „ Pape ratifiât leur mariage; & que ce fut „ par une voie si peu canonique que Cran- „ mer parvint à l'Archevêché.

Il n'étoit point nécessaire d'exiger de semblable promesse de Cranmer, car il s'étoit ouvertement déclaré là dessus, & avoit témoigné qu'il croioit que le mariage du Roi avoit été incestueux & illégitime, de sorte que son sentiment étoit déjà connu. M. Varillas fait bien voir qu'il ne fait pas de quelle manière Cranmer fut promu à l'Archevêché, lors qu'il dit que son élection n'a pas été canonique, puis qu'il fut élû par le Chapitre des Chanoines,

&amp;c

& qu'il eut sa Bulle de Rome. Quoi que cela ne soit point canonique, selon les Canons de l'ancienne Eglise, néanmoins M. Varillas ne peut pas y trouver à redire, selon les Canons de l'Eglise Romaine d'aujourd'hui.

40. Il ajoute que Cranmer devenu Ar-<sup>" Ibid.</sup> chevêque, par cette voie si peu canonique, " s'installa par une ruse qui l'étoit encore " moins. Lors qu'il fut question, dit-il, de " prêter serment au Pape, il apposta un No- " taire, qui lui donna attestation que c'étoit " contré sa volonté qu'il alloit promettre à " sa Sainteté l'obéissance qu'elle exigeoit de " lui, & qu'il ne prétendoit point garder ce " serment au préjudice du Roi. "

Il ne protesta point qu'il faisoit ce serment contre sa volonté, mais il fit deux fois une protestation publique proche du grand Autel, par laquelle il declara que par le serment qu'il faisoit au Pape, il n'entendoit s'obliger à quoi que ce soit, qui fût contraire à la loi divine, aux droits du Roi, ou aux lois du pais, ni à ne proposer & à ne consentir jamais à ce qui regarderoit la Réformation de la Etéance, le gouvernement de l'Eglise, & les privileges du Roi & du Roiaume. Il y a une grande différence entre cette conduite, & professer qu'il faisoit ce serment

contre sa volonté , ce qui auroit été ridicule en soi même & contraire à la sincérité qu'il a toujours témoignée.

Ibid. „ 41. Nôtre Auteur assure qu'il y avoit dans le Code d'Angleterre une ancienne Loi , quidéfendoit de recevoir & de reconnoître aucune jurisdicition étrangere , & que le Roi s'avisa de prétendre que le Clergé d'Angleterre yavoit contrevenu, en déferant au Pape sur les Roiaumes d'Angleterre & d'Irlande , une jurisdicition que les Canonistes appelloient mixte , parce qu'elle étoit mêlée du spirituel & du temporel . Il y avoit , ajoute-t-il , une infinité de preuves de l'accusation , mais elle étoit si legere que le Clergés'en fût aisément purgé , en disant que ce qu'il en avoit fait , avoit été par le consentement exprès ou du moins tacite des Rois , & que cette loi ne regardoit pas le spirituel .

Les matieres qui regardent les Lois demandent trop de pénétration , pour être de la portée des gens faits comme M. Varrillas . Il nous parle ici d'une seule Loi , & encore fort ancienne , & qui regardoit seulement le temporel : au lieu que s'il eût eu quelque connoissance de notre Jurisprudence , il auroit su que nous avons un grand nombre de Lois sur cette matiere , & faites sous

sous divers de nos Rois, comme Edoüard I, Edoüard III, Richard II, Henry IV & Henry V. Toutes ces Loix sont conçues en termes expres contre tous ceux qui apportoient des Bulles & des Provisions de Rome, pour quelque Benefice Ecclesiastique.

42. Il ajoute au même endroit que les “<sup>Pag. 282.</sup> résolutions du Clergé d'Angleterre ne pouvoient pas être vigoureuses, parce que “ Cranmer Archevêque de Cantorbery, & “ Lee Archevêque d'Yorc étoient deux “ faux frères, qui concluoient toujours par “ une tres-humble soumission au Roi qui “ déconcertoient tous les desseins hardis, qui “ se formoient dans leur compagnie, & la “ reduisirent par là à s'avoier coupable, à demander pardon au Roi, & à lui offrir quatre “ cénts mille écus, pour réparer une faute “ qu'ils n'avoient pas faite. Sa Majesté, dit “ l'Auteur, les accepta à condition que le “ Clergé reconnoîtroit par un acte Authentique, qu'elle avoit une puissance souveraine dans son Roiaume sur le Corps des “ Ecclesiastiques, aussi peu limitée que celle “ qu'elle exerceoit sur ses autres sujets. Ainsi le “ Clergé d'Angleterre fournit, sans y penser, “ à son Roi le prétexte de se dire Chef de l'Eglise Angloise. “

E

Cran-

Cranmer eut si peu de part en tout ceci, qu'il y avoit deux ans passéz que le Clergé d'Angleterre avoit fait cette soumission au Roi, lors qu'il fut élu Archevêque. C'étoit Warham qui étoit alors Primat d'Angleterre, cette affaire étant arrivée en 1531, & Cranmer ayant été consacré le mois de Mars en 1533. Tant s'en faut que Lee, Archevêque d'Yorc, y consentît, qu'il combattit cette résolution, long-temps apres qu'elle eût passé dans le Synode, où Warham presidoit. Nôtre Auteur croit que ce qui donna prétexte au Roi de se déclarer Chef de l'Eglise Anglicane, fut la reconnaissance que le Clergé fit de l'Autorité du Roi sur les Ecclesiastiques, mais il n'y a rien de plus éloigné de la vérité. Tout le Clergé, sans en excepter Fisher, le Heros de M. Varillas, dans l'Acte de la soumission qui fut signé de tous, appella le Roi en termes formels *Chef supreme de l'Eglise & du Clergé d'Angleterre, autant que la Loi de Jesus-Christ le permettoit.* On fit cet Acte pendant le ministere de Morus, qui fut encore Chancelier quinze mois apres cette action.

*pag. 283. „ 43. M. Varillas dit que lors qu'il se démit de cette dignité, le Roi remit ses Sceaux entre les mains d'un Ecclesiastique qui ne lui*

lui étoit pas moins dévoüé que Cranmer. Ce fut, dit-il, Thomas Audley, qui n'avoit ni naissance, ni bien.

Audley n'étoit pas Ecclesiastique, mais seulement Jurisconsulte, comme Morus, qui venoit d'être Chancelier, & l'on fait que les personnes de ce caractere, s'élevent uniquement par leur mérite & non par leur naissance, desorte que l'on ne doit pas remarquer sa basse extraction, comme une chose fort extraordinaire.

44. Notre Auteur dit dans la même page, *"Ibid."*  
que le Roi d'Angleterre persuadé que l'intention de Clement Sept avoit été d'empêcher un mariage clandestin de sa Majesté avec Anne Boleyn, résolut par dépit de le contracter, que le jour ayant été pris, un simple Prêtre nommé Roland, choisi pour faire la ceremonie, lors qu'il fut revêtu des habits Sacerdotaux, au lieu de commencer la Messe, se tourna du côté du Roi, & lui dit qu'encore qu'il ajoutât une entiere foi à sa Majesté, qui l'assuroit d'avoir la Bulle du divorce, le devoir de sa Charge l'obligeoit pourtant de la lire à haute voix; & que le Roi jura qu'elle étoit dans son Cabinet, & que rien ne l'empêchoit de l'envoyer chercher, que la crainte de retarder la ceremonie.

Cet

Cet endroit est si mal tourné, que M. Varillas auroit dû ici faire usage de son zèle pour sa Religion, afin de rendre plus vraisemblable ce qu'il avance. Tout le monde savoit si bien que le Pape étoit alors tout à fait uni d'intérêts avec l'Empereur que Rolland Lee, ne pouvoit pas croire qu'on eût accordé au Roi aucune Bulle semblable. Outre cela il étoit d'un naturel si complaisant, qu'il ne falloit point d'artifice, pour l'obliger à faire une chose d'où dépendoit son avancement. Nôtre Auteur représente encore, contre toute sorte de vraisemblance, Henry comme un simple Gentil-homme, qui garde ses Papiers dans son Cabinet, & qui est obligé de les aller querrir lors qu'il en a besoin. Mais cela étoit nécessaire, pour faire commencer le mariage du Roi par un faut serment. Quoi qu'il ait fallu pour cela sacrifier à une fiction & la vérité & le *decorum*, ce n'étoit pas une chose à faire de la peine à un Auteur de l'humeur de M. Varillas, lui qui ne fait pas de difficulté de dire que le Roi épousa Anne Boleyn, seulement pour faire dépit au Pape. Un plus habile faiseur de Romans que lui, auroit tourné d'une manière plus galante la conclusion d'un Amourette, qui avoit duré plus de sept ans.

45. Mais

45. Mais pour nous faire voir qu'il n'est pas néanmoins tout à fait épuisé d'inventions, il fait paroître l'amour & la jalouse sur la scène, & nous dit que la jalouse de deux sœurs fut la véritable cause de la précipitation du Roi. C'est que Marie Boleyn " sœur ainée d'Anne, bien loin de se réjouir " de la fortune de sa cadette, en étoit deve- " nuë envieuse, & ne s'étoit pas souciée d'a- " voüer que le Roi avoit couché avec elle, " pourvû qu'elle empêchât sa Majesté d'é- " pouser cette même sœur. La cadette au " contraire, irritée de voir sa sœur dans des " transports, dont eut été capable la plus " dangereuse rivale, s'étoit emportée à son " tour, & pour lui faire tout le dépit qu'elle " pouvoit, s'étoit résoluë d'accorder au Roi " la faveur qu'il lui demandoit, il y avoit si " long-temps, c'est à dire de l'épouser en se- " cret, à condition que sa Majesté rendroit " dans deux mois le mariage public. "

Les fictions des Vieillards, aussi bien que leurs vers, lors qu'ils entreprennent de parler d'intrigues amoureuses, se sentent un peu de leur âge. N'est ce pas une chose admirable de voir notre Auteur, représenter une jeune Dame qui a bien la résolution de devenir Reine, pour se venger de sa sœur? Un autre auroit crû que l'éclat d'une

d'une Couronne, étoit assez suffisant, pour la faire accepter, sans qu'il s'y melât d'autres considerations. Pour ce qui regarde la jalouse & l'indiscrétion de Marie Boleyn, c'est une circonstance que notre Auteur a l'honneur d'avoir inventée, car je ne la trouve dans aucun autre Historien. C'est pourquoi je lui rends toute la justice qu'il peut souhaiter, en reconnoissant de bonne foi qu'il est l'unique inventeur de cette histoire. Mais s'imaginer que le Roi ne voulut pas perdre ce moment favorable, de peur que l'éclat d'une Couronne ne fût pas capable de toucher Anne Boleyn, si le dépit ne s'en méloit, est une pensée trop peu digne d'un Auteur, qui prétend avoir tant de connoissance du cœur de l'homme.

*Ibid.*

„ 46. Il dit là dessus que Cranmer eut „ ordre de se transporter avec une suite d'E- „ vêques, & d'Officiers de Justice corrom- „ pus, à Dunstable ; qu'il instruisit en quinze „ jours le procès du divorce, & mit les par- „ ties en liberté de se marier, nonobstant le „ refus que faisoit la Reine de le reconnoître, „ & les protestations au contraire qu'elle re- „ nouvelloit à chaque formalité.

On n'avoit que faire de corrompre au-  
cun Officier de Justice en cette rencontre,  
où il n'y en eu point d'emploié. Un grand  
nom-

nombre d'Evêques accompagnèrent Cranmer, & l'assisterent dans ce jugement, quoi que la sentence fût prononcée en son seul nom. On montra que c'avoit été la doctrine constante de l'Eglise, que les défenses de se marier dans les degrés marquez dans la Loi de Moïse, étoient des précentes moraux, qui obligent les Chrétiens. On le prouva par les décrets de divers Papes, par les Canons de divers Conciles, par les témoignages de presque tous les Peres Grecs & Latins, par le consentement des modernes, des Scholastiques, des Canonistes & des Casuïstes. Si c'est dans la Tradition qu'on doit chercher la véritable explication de l'Ecriture, & la doctrine de l'Evangile, on ne peut pas douter que le mariage du Roi ne fût incestueux, de sorte que selon les principes de l'Eglise Romaine, il étoit manifestement illégitime. On prouva encore par les mêmes autoritez que le Pape ne peut pas dispenser des lois divines, & que le Clergé d'Angleterre étoit le juge naturel & legitime de ce qui arrivoit en Angleterre. C'étoit là proprement l'état de la question, & presque toutes les Universitez de l'Europe, sans en excepter celle de Bologne qui dépend du Pape, s'étant déclaiées en faveur d'Hen-

d'Henry , on ne peut pas être surpris que Cranmer ait donné sentence sur ces fondemens.

„ 47. Nôtre Auteur forme, comme il lui  
 „ plait, une harangue qu'il fait faire au Car-  
 „ dinal du Bellai, où l'on ne remarquera  
 „ qu'une chose. Il dit qu'il repréSENTA à  
 „ Henry que sa Majesté réussiroit, ou non,  
 „ dans le dessein de séparer ses sujets de la  
 „ Communion de l'Eglise Romaine. Que si  
 „ elle réussissoit, outre qu'elle se mettroit en  
 „ état de damnation, il n'y auroit plus de  
 „ sureté en aucun lieu pour sa personne fa-  
 „ crée, contre les attentats des Catholiques  
 „ zelez, qui croiroient en se défaillant d'elle,  
 „ sauver l'ancienne Religion: que si elle ne  
 „ réussissoit pas, elle étoit assurée de per-  
 „ dre dans une révolte générale, la couronne  
 „ & la vie.

M. Varillas est présentement agité d'un mouvement tout différent , de ceux que nous avons vû. Il y a dans les accès de fievre du froid & du chaud , & il semble que comme quelques uns des transports religieux de notre Auteur , lui ont fait oublier la vérité , celui-ci la luy a fait dire. Mais s'il avoit eu quelque experience dans la maniere secrete dont la Cour de Rome, ou les Jesuites conduisent leurs affaires , il auroit

auroit su qu'encore qu'il ait été permis à un Cardinal du Perron d'avancer des maximes aussi hardies que celle-là, pendant la minorité d'un Roi: ou à la Sorbonne de se declarer pour de semblables sentiments, pendant les confusions d'une guerre civile, il faut soutenir tout le contraire, sous un Regne tel qu'est celui du Roi qui regne aujourd'hui, & dans la conjoncture présente des affaires. Peu de gens auroient cru que dans un temps, comme celui-ci, on traitât un Clement & un Ravaillac tout simplement de *zelez Catholiques*. Mais notre Auteur nous fournit par là, une idée complète de ceux a qui l'on peut donner cet éloge. Ce sont des gens qui ne se mettent pas en peine, si ce qu'ils disent est vrai, ou faux, & qui ne font pas difficulté de commettre quelque crime que ce soit, pourvû qu'il puisse servir à la défense de leur Religion. Si un Prince pense à changer de Religion &c à se séparer de la communion de l'Eglise Romaine, il faut qu'il s'attende ou à une révolte générale, qui ne finira que par la perte de la couronne & de sa vie, ou s'il trouve moyen d'empêcher cette révolte, qu'il se dispose à perir par la main des Catholiques *zelez*, qui le poursuivront partout, & qui ne lui donneront

ront aucun relâché qu'ils ne l'aient immolé à l'intérêt de leur Religion. C'est là le plus horrible crime que le plus grand ennemi de l'Eglise Romaine lui puisse objecter, & M. Varillas a si peu de jugement que de le faire avouer à un Cardinal. Mais il n'y a pas encore long-temps qu'il a une pension, & son Noviciat n'est pas fini, ou peut-être qu'il est trop vieux, pour apprendre tous les raffinemens que lui voudroit enseigner M. Maimbourg, qui est son modèle. Autrement il auroit su que dans un Royaume, tel qu'est celui de France, la Religion doit être une doctrine toute pleine de principes d'obéissance & de soumission. Mais peut-être que quelcun a dit à M. Varillas quel l'on voioit dans les derniers articles du Clergé une disposition à se séparer de la Cour de Rome, de sorte qu'il a crû, qu'il étoit bon de faire connoître au Roi à quel danger ils s'exposeroit en faisant encore quelques démarches dans cette affaire, ou en entreprenant de réformer quelque chose dans la Religion. Il est vrai qu'on a fait depuis peu en France beaucoup de bruit de cette Réformation, mais il est visible que ce n'a été que pour séduire, ceux qui ont bien voulu se tromper eux-mêmes, & qui

ont fait naufrage dans la foi & dans la bonne conscience.

48. M. Varillas dit que l'esperance que Pag. 289.  
le Cardinal du Bellai avoit de réussir dans  
sa negostiation, étoit principalement fondée  
sur l'inconstance d'Henry, qui n'avoit eu  
de l'attachement pour Anne Boleyn, que  
durant les premières ardeurs de son mariage:  
qu'il étoit devenu inconstant, & peu  
apres amoureux de Jeanne Seimour fille  
d'honneur d'Anne Boleyn; de sorte que «  
l'étrange attachement pour celle-ci ayant «  
ainsi cessé & ce Prince n'étant retenu de la «  
quitter, que par la honte de la renvoier «  
apres l'avoir si solennellement épousée, un «  
peu de patience & de douceur le disposeroit «  
infailliblement à reprendre la Reine Ca- «  
therine. »

Pour un faiseur de Roman, c'est peu  
connoître les effets de l'amour, que de  
croire qu'on nouvel attachement dispose-  
roit le Roi à reprendre la Reine, qu'il  
avoit abandonnée depuis si long-temps. Le  
temps du refroidissement du Roi pour  
Anne Boleyn n'est pas non plus celui qu'il  
marque, puis qu'il se passa presque deux  
ans & demy avant qu'on remarqua que le  
Roi commençât à se dégoûter d'Anne  
Boleyn, & à aimer Jeanne Seimour. Mais  
voici

voici la véritable histoire de la négociation, que le Cardinal du Bellai entreprit à Marseille. Le Pape avoit promis à François I<sup>e</sup>, que si Henry vouloit remettre l'affaire en sa disposition, & envoier un Procureur à Rome, il décideroit en sa faveur contre la Reine, étant persuadé de la justice de sa cause. Là-dessus on envoia en Angleterre le Cardinal, pour porter le Roi à se soumettre au jugement du Pape: mais le Roi ne voulut pas, sur une simple promesse de bouche, faire une démarche de si grande conséquence. Il promit néanmoins que si on lui en donnoit des assurances sûres & en bonne forme, il envoieroit à Rome une soumission telle qu'on la désiroit, & que d'abord que le Cardinal auroit tiré ces assurances de la Cour de Rome, il ne manqueroit pas d'y envoier l'Acte que l'on demandoit. M. Varillas ayant supprimé la vérité de cette affaire, il a fallu remplir ce vuide par quelque chose de son invention. Mais comme toutes les liqueurs prennent ordinairement quelque goût des vases où on les tient; ce que M. Varillas avance de son chef se ressent si fort de son imagination déreglée, qu'il ne peut rien dire de semblable, sans faire connoître au Lecteur, qu'il a aussi peu de jugement que de sincérité.

49. Il dit dans la même page, que le retardement du Courier, que l'on envoioit de Rome en Angleterre, ne vint que de ce que les Ministres de l'Empereur firent en sorte qu'on lui rendit les chemins difficiles. " Ibid.

Mais cela est ridicule. On avoit marqué un jour pour le retour du Courier, qui arriva deux jours apres, & comme c'étoit en hyver, & qu'il falloit passer deux fois la mer, il n'étoit nullement besoin de chercher d'autre cause d'un retardement de deux jours. Mais on remarque que ceux qui ont contracté l'habitude de ne pas dire la vérité, la déguisent même lors que rien ne les y engage. M. Varillas est si accoutumé à mêler ses visions dans toutes les negociations dont il parle, qu'il ne dit pas la moindre chose, sans l'embellir de considerations politiques.

50. Il dit qu'apres que le Pape eut fulminé l'excommunication contre Henry, ce Prince assembla son Parlement le 24 d'Avril en 1534, où il se fit connoistre Chef des Eglises d'Angleterre & d'Irlande, & où son second mariage fut autorisé, & le premier passa pour non-legitime, aussi bien que la Princesse qui en étoit sortie, sur quoi la Reine plus touchée de l'infortune

" Pag. 288.

de sa fille, que de la sienne, mourut de regret.

M. Varillas ne devroit pas se hasarder à marquer les dates de ces faits si publics, puis que de deux il en marque ordinairement une à faux. Le Parlement où ces Lois passèrent, fut ouvert le 15 de Janvier, les séances furent remises & le Parlement prorogé au 29 de Mars, la sentence d'ex-communication ayant été donnée à Rome le 23 du même mois. La vérité est qu'Henry ne s'attendoit pas qu'on y agiroit de bonne foi avec lui, & qu'il regardoit les dernières Propositions qu'on lui avoit faites, comme de pures illusions, seulement pour l'empêcher de faire passer dans le Parlement, les Actes qu'il avoit dressez. Il resolu de passer outre, dans la penlée qu'il ne lui seroit pas difficile de faire revoquer ces Actes, en cas que le Pape lui accordât ce qu'il demandoit. La Reine Catherine vécut encore deux ans après ceci, de sorte qu'encore qu'il y ait bien de l'apparence que le chagrin qu'elle en eut abrégé ses jours, c'est oublier le Roman que de la faire mourir, d'abord après que ce Parlement eut été renvoyé.

Pag. 289.      51. Nôtre Auteur assure que le Roi averti de l'impudicité d'Anne Boleyn, crut d'abord

d'abord que c'étoit une calomnie , mais " qu'enfin il en eut des preuves qui n'étoient " que trop convaincantes, sur quoi il ne cher- " cha plus que le prétexte d'éclater. "

Ceci ne s'accorde pas trop bien avec ce que notre Auteur a dit à la p.287. que le Roi étoit dégoûté d'Anne Boleyn. Ce dégoût lui auroit fait croire facilement tout ce qu'on lui auroit rapporté d'elle, car il n'y a rien qui donne tant de disposition à la jalousie que le dégoût. Il fait que l'on croit aisément le mal, que l'on entend dire de ceux que l'on n'aime pas. Mais il est certain qu'Henry ne prétendoit point avoir vu aucune chose, qui pût deshonorer Anne Boleyn. Pour ce qu'ajoute M. Varillas d'un Tournoi, qui se fit à Greenwich, c'est un conte trop mal inventé, pour en persuader son Lecteur. C'étoit une faveur trop publique, que de jeter son mouchoir à un Cavalier , & il n'est pas croiable qu'Anne Boleyn ait pu commettre une imprudence de cette nature, particulièrement si l'on suppose, avec notre Auteur , qu'elle savoit que le Roi commençoit à se dégoûter d'elle. Encore quand cela seroit vrai, ce n'étoit pas une chose si énorme , qu'elle dût causer sa perte.

Pag. 290. 52. Notre Auteur dit que son propre  
„ Pere fut de ses juges, & que quoi qu'elle se  
„ défendit en personne qui cherchoit à chi-  
„ caner sa vie, elle fut condamnée à perdre la  
„ tête avec son frere, & ses quatre autres  
„ adulteres. Il paru, ajoute-t-il, plus de fierté,  
„ que de véritable grandeur d'ame, dans l'air  
„ dont elle affronta la mort. Elle mourut  
„ aussi exactement dans les maximes Stoi-  
„ ques, quasi elle les eût étudiées.

C'est une opinion si commune que son  
Pere fut de ses Judges, que je n'aigarde de  
charger M. Varillas de cette faute. J'ai  
crû moi même, emporté par le consentement  
de tous les Historiens, que cela étoit  
vérifiable, mais ayant vu l'Original de son  
Procès, j'ai trouvé que c'étoit une fausseté,  
& j'ai corrigé cette faute à la fin de mon  
premier Volume, d'où je puis assurément  
conclure que M. Varillas n'a jamais lu mon  
histoire, quoy qu'il le vueille faire croire. On  
fit le proces à Anne Boleyn, d'une maniere  
assez étrange, on ne lui confronta aucun  
témoin, de sorte qu'elle fut condamnée sur  
de simples dépositions écrites, ce qui est  
manifestement contraire à nos Lois. Pour  
ce qui regarde la maniere dont elle mourut,  
elle étoit fort éloignée des maximes Stoi-  
ques, puis qu'elle témoigna beaucoup de  
joie.

joie. Le Lieutenant de la Tour, qui savoit mieux comme elle mourut que qui que ce fût , nous en a fait un portrait bien different, dans la Lettre qu'il en écrivit à la Cour. Il dit qu'elle parut pleine de joie, & d'une grande dévotion , qu'elle protesta plusieurs fois qu'elle étoit innocente , le matin qui précédait sa mort , & lors qu'elle communia ; & qu'elle eut toujours un Aumonier avec elle, depuis deux heures apres Minuit. Il assure qu'elle donna diverses marques de joie en mourant. Tout cela ne s'accorde gueres avec les maximes de la Philosophie Stoïque ; & il semble que M. Varillas ne fait pas non plus trop ce que c'étoit que cette Philosophie. Autrement il n'auroit pas donné une indolence & une fermeté Stoïque à une femme, qu'il avoit décrite comme d'un temperament extraordinairement amoureux , à moins qu'il n'ait oublié le tableau qu'il en a fait , en commençant à parler d'elle. Mais cette catastrophe est digne de toute la piece.

Il faut que j'avoue que je commence à VII. con-  
être aussi las de critiquer les fautes de M. Va- clusion.  
rillas , qu'aucun Lecteur pourroit l'être de les lire, ou que M. Varillas lui même le fera apres avoir parcouru cette Critique. Je suis bien aise de n'être plus obligé de feuilleter

un si méchant livre. Puis que dans l'examen du plus court des dix Livres de M. Varillas, j'ai trouvé un si grand nombre de fautes grossières, la plûpart renfermant diverses bêvuës dans une seule Periode , de quelle confusion ne sera-t-il pas couvert , si ceux qui s'interessent en ce qu'il dit dans les autres Livres , les examinent avec le même soin ? Pour moi je ne demande autre chose de lui , si ce n'est qu'il regarde la honte, que lui causera la publication de ses fautes, comme une juste punition que lui font souffrir les herétiques , & qu'il se serve de cette occasion pour faire augmenter sa pension. Mais on croira avoir beaucoup fait , si quelcun peut apprendre à ses dépends , à écrire avec plus de sincérité & de jugement.

Le dessein de toute la révélation est d'élever à une plus grande perfection les semences de probité, d'honnêteté & de vertu , qui sont dans notre nature. Je ne ferai pas même difficulté de dire , qu'il vaudroit mieux pour les hommes, qu'il n'y eût point du tout de Religion révélée , & qu'ils fussent abandonnez à leur propre nature, que s'ils avoient tous une Religion , qui étouffe tous les principes de la Vertu : qui au lieu de rendre sincere , apprend à mentir , & au lieu d'inspirer à ceux qui l'embras-

braslient de la misericorde, & de la charité, les enflamme de cruauté & de fureur, contre ceux qui n'entrent pas dans leurs sentimens. M. Varillas entendra sans peine de quelle Société je parle. Il merite bien d'être au moins un des frères Laics de cet Ordre, s'il n'est pas même digne de remplir la place de M. Maimbourg. L'Ordre ne perdra pas beaucoup au change, puis qu'il trouvera en lui presque toutes les qualitez essentielles que l'on peut demander en un bon Jesuite, lesquelles donnerent occasion à quelque chose d'assez plaisant, qui arriva, comme on m'a dit, il y a environ vint ans à Amiens.

Toutes les Confrairies des Métiers choisissent dans l'Eglise Romaine un Saint pour leur Patron, & plusieurs Métiers nouveaux ont bien mis en peine des Evêques, pour leur donner quelque Saint qui leur fût propre. Cela a produit des choix ridicules, comme celui des Rôtisseurs, qui ont l'*Assomption* pour leur feste, parce que les deux premières \* syllabes signifient *rôti*, en \* *Assum.* Latin; & comme lors que les Faiseurs d'Aiguilles de Paris demanderent un Patron au Cardinal de Gondy, qui ne pouvant trouver un Saint qui eût quelque rapport avec leur métier; leur donna la *Toussaint*, parce

qu'il paroissloit difficile qu'il n'y eût pas quelque Saint, qui eût fait des Aiguilles. C'est ainsi que l'Evêque d'Amiens donna *Ignace Loyola* pour Patron aux Emballeurs, parce que ce mot, outre sa signification ordinaire, se prend quelquefois pour un Charlatan. Les Emballeurs satisfaits de leur Patron, ne manquerent point de faire une Procession le jour de S. Ignace. Les Jesuites irritez de voir leur Saint Patron d'un métier si méprisable, firent un procès aux Emballeurs, qui se défendirent sur ce qu'il avoient reçu ce Patron de l'Evêque. Quand on demanda à ce Prélat la raison de son choix, il dit, en faisant allusion à la seconde signification du mot, qu'il avoit remarqué que tous les Emballeurs de l'Europe reconnoissoient ce Saint pour Patron. Mais on ne peut pas conclure nécessairement de là, que M. Varillas ait quelque droit d'être sous la protection d'*Ignace Loyola*, parce qu'encore qu'il paroisse avoir de fort bonnes inclinations, il n'a pas assez d'adresse, pour entrer dans une Société, qui se conduit avec tant de finesse. Il en a coûté cinquante ans à M. Maimbourg, pour faire son Noviciat. Il ne faut pas tant de temps pour apprendre un métier ordinaire,

naire, mais il n'en faut pas moins, pour acquerir la hardiesse & la mauvaise foi qui sont nécessaire pour s'acquiter des emplois considérables de cet Ordre.

## ADDITIONS.

I. **A** La page 232. M. Varillas prétend que le Parlement d'Angleterre fit une requête pour le mariage de Henry huitième au Pape Alexandre VI. laquelle il cite à la marge pour son garant. Mais voici une preuve incontestable, que ses citations ne sont que des impostures. On a examiné les registres de nos Parlements, où l'on a trouvé qu' le Parlement ne se mêla jamais de cette affaire, & cela étoit tout à fait impossible pendant la vie d'Alexandre VI. puisque depuis la mort du Prince Artus jusqu'à la mort de ce Pape, il ne se tint aucun Parlement en Angleterre.

II. A la page 249. où il parle de la race des Tudors. Dans le Registre public qu'on garde à la Tour, sur l'année 29 d'Edouard premier, il est marqué qu'un Tudor a rendu hommage entre les principaux de la Noblesse du pais de

Galles à Edouard de Caernavan. Cette famille étoit aussi fort distinguée dans le temps du Roi Henry Trois, & Mathieu Paris en fait mention quoique sous un autre nom. Quand Henry VII. donna une commission pour examiner l'antiquité de cette race, on fit un rapport, par lequel on la faisoit descendre des anciens Roix Bretons. Je ne fais pas beaucoup de fond là dessus, car les Souverains trouvent assez de gens qui élèvent leur race aussi haut qu'ils souhaittent. Cependant il est incontestable que la race des Tudors, que M. Varillas veut mettre entre les roturieres, étoit des plus nobles du païs de Galles. Il écrit toujours Tither, & je ne puis m'imaginer où il a pris cette ortographe, car nos Auteurs écrivent constamment Theodor, Tudor, ou Tuder; il est vray que dans un si grand nombre de fautes d'Histoire, on ne devroit pas s'arrester à celles d'ortographe. Il n'est pas cependant hors de propos de remarquer celles-ci, puisqu'elles font voir que M. Varillas n'a point du tout feuilleté nos Auteurs.

„ III. Notre Auteur dit p. 250. qu'Henry VIII. souffrit avec tant peine qu'on don-

donnât en mariage sa sœur ainée au Roi “ d’Ecosse , que la violence qu’il se fit “ pour n’en pas témoigner du ressentiment, “ lui causa plusieurs accès de fievre.”

Mais on fit ce mariage en 1503 au Mois d’Août, & Henry n’avoit pas alors douze ans. Un Poète même n’oseroit représenter un Prince de cet âge, prenant si fort à cœur des affaires d’Etat , que sa santé en fût alterée. Mais comme les Legendes des Sains disent quelquefois qu’ils étoient en extase, avant qu’ils fusstent sortis de l’enfance: notre faiseur de Roman a cru pouvoir représenter Henry VIII encore enfant, agité d’une violente passion pour des raisons d’Etat. Je crains que je ne donne ici trop de peine à notre Auteur, qui n’a pas examiné la vie d’Henry avec assez de soin , pour savoir seulement son âge. Mais aussi il a tort de n’avoir pas toujours devant les yeux des tables Chronologiques.

IV. Touchant la mort de Sanders, on en a fait des recits bien différents. Phil. Osullevan Hist.Cath.Hib.tom.2. l.4. c. 16. dit qu’il mourut de dissenterie, qu’il reçut l’extreme onction de l’Evêque de Killaloe, qu’il fut enterré secrètement, &

& que son Pcre étoit présent. Milord Burleygh en son Execution de Justice, page 24. dit qu'il mourut sans secours, dans les montagnes d'Irlande, enragé & phrenétique. Camden sur l'an 1583, dit qu'il mourut de faim, étant tombé en phrenésie, & il est suivi par la foule des Auteurs. Pitseus qui étoit neveu de Sanders, dit seulement qu'il mourut tres-saintement, sans parler de la maniere, ce qui fait croire qu'il y a quelque chose de honteux dans le genre de sa mort, autrement il auroit pris soin d'en donner les circonstances : & Risheton, qui a donné au public son Histoire du Schisme apres sa mort, dit qu'il fut reduit à de grandes extremitez qui la causerent. Voila bien des Auteurs qui parlent de cette affaire, & puis M. Varillas en a fait le recit tout autrement, c'est une marque qu'il n'a lû de nos Autcurs, ni les bons, ni les mechants.

V. J'ai enfintrouvé les Oeuvres du Cardinal Cajetan, & je suis confirmé dans ce que je n'avois fait que conjecturer. Il est difficile même qu'une conjecture soit fausse, lors qu'elle se trouve opposée à ce que dit M. Varillas; & les raisons qu'il met dans la bouche du Cardinal Cajetan, ressen-

sentent si fort le peu de connoissance & de jugement de notre Auteur, que je ne doutois point qu'elle ne fussent de son invention. Mais je n'ai osé l'assurer positivement , jusqu'à ce que j'aie pû voir les Oeuvres de Cajetan, où j'ai reconnu que ma conjecture étoit bien fondée. Le Volume dans lequel il propose son sentiment, touchant les degrez dans lesquels les Lois du Levitique défendent *Secundæ* de se marier , a été publié long-temps *Secundæ* avant l'affaire du Divorce d'Henry & de *queat. 1541* Catherine , car il est dédié à Leon X. *Avt. 9.*  
Au lieu des impertinences que M. Varillas lui fait dire , & dont on ne peut être capable, sans avoir aussi peu de connoissances que lui, Cajetan dit que quoique Thomas d'Aquin ait crû que les défenses dans les degrez marquez dans le Levitique, étoient des défenses morales, & qui obligoient les Chrétiens aussi bien que les Juifs, il est pour lui d'un autre sentiment. Il est vrai que pour le prouver, il se sert d'une étrange methode, mais qui s'accorde assez avec les tenebres du siecle auquel il écrivoit. Il prouve que ces défenses ne sont pas morales, seulement parce que le Pape , qui ne peut pas dispenser des Lois morales, en a souvent

vent dispensé. Il donne pour exemple, le mariage du Roi de Portugal, à quoi il

\* *Moder-  
na quoque  
Regina  
Angliae  
consum-  
maverat  
prius  
matri-  
monium  
cum olim  
fratre  
istius  
Regis  
Angliae  
mariti.*

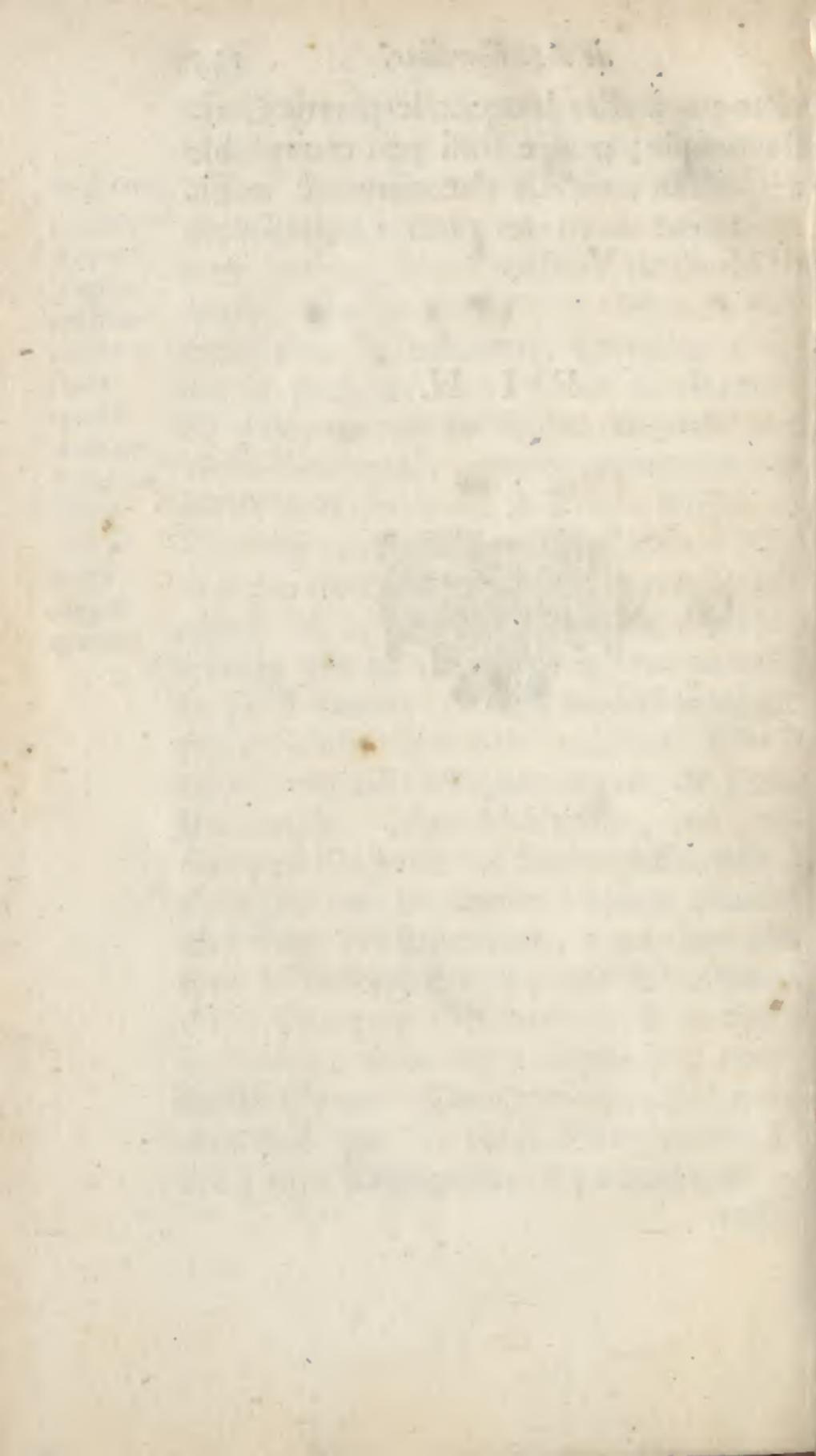
ajoute ces mots. \* *La Reine d'Angle-  
terre d'à présent avoit consommé son pre-  
mier mariage avec le frere du Roi son  
époux.* On voit par là que Cajetan n'est entré dans ce sentiment, que pour justifier la pratique de la Cour de Rome: & qu'on croioit à Rome comme une vérité indubitable, que le premier mariage de la Reine avec le Prince Artus a voit été consommé. Apres cela il n'en faut pas davantage, pour comprendre jus-  
qu'où va la hardiesse de notre Auteur, qui fait dire au Cardinal Cajetan ce qu'il ne pensa jamais. Il étoit bien éloigné de parler d'une flotte de vaisseaux Chrê-  
tiens, qui allât bloquer le port de Con-  
stantinople. Mais M. Varillas, qui con-  
noit peu l'histoire des siecles passez & qui s'imagine que les choses alloient comme elle vont présentement, a eu dans l'e-  
sprit le miserable état, où est aujourd'-  
hui l'Empire Ottoman, ou peut-être la manière dont on a depuis peu bom-  
bardé Genes. C'est sur ce pied-là qu'il a inventé que les Rois d'Angleterre &  
d'Espagne songeoient, il y a cent-quatre-

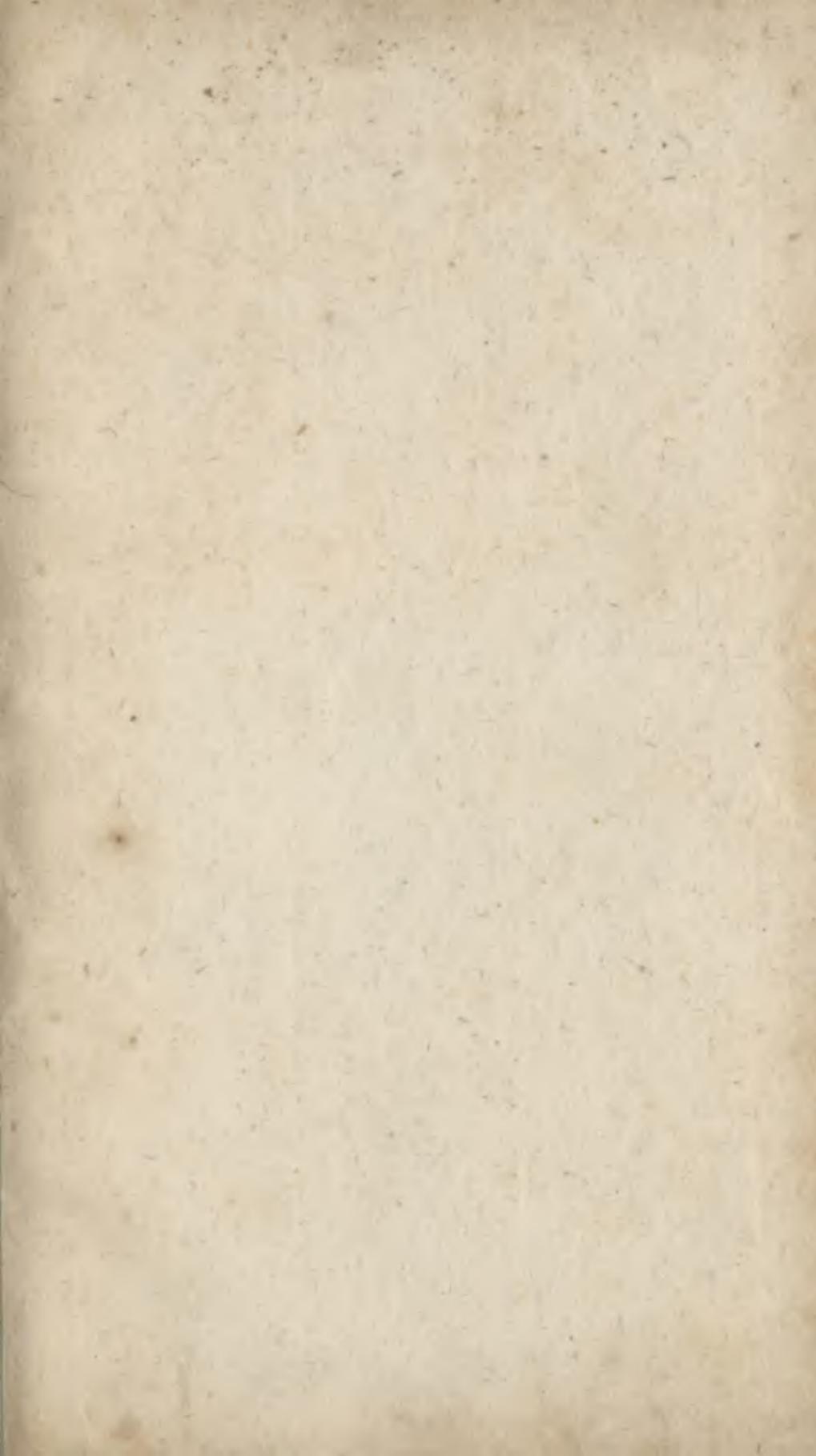
vints-

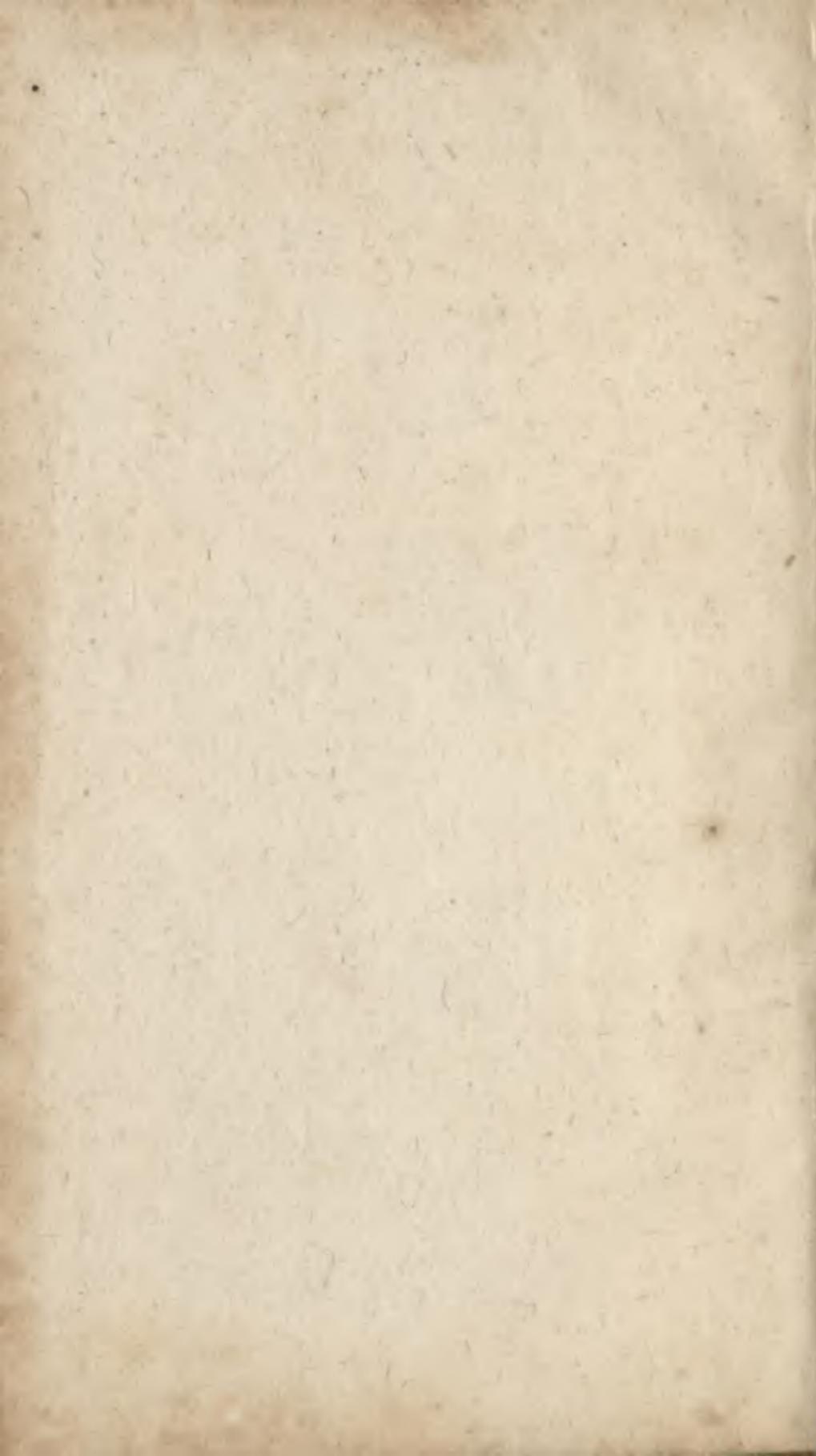
vints-ans à aller bloquer le port de Constantinople ; pensée aussi peu convenable à Cajetan , qu'elle s'accorde admirablement avec les rares connoissances de Monsieur Varillas.

F I N.

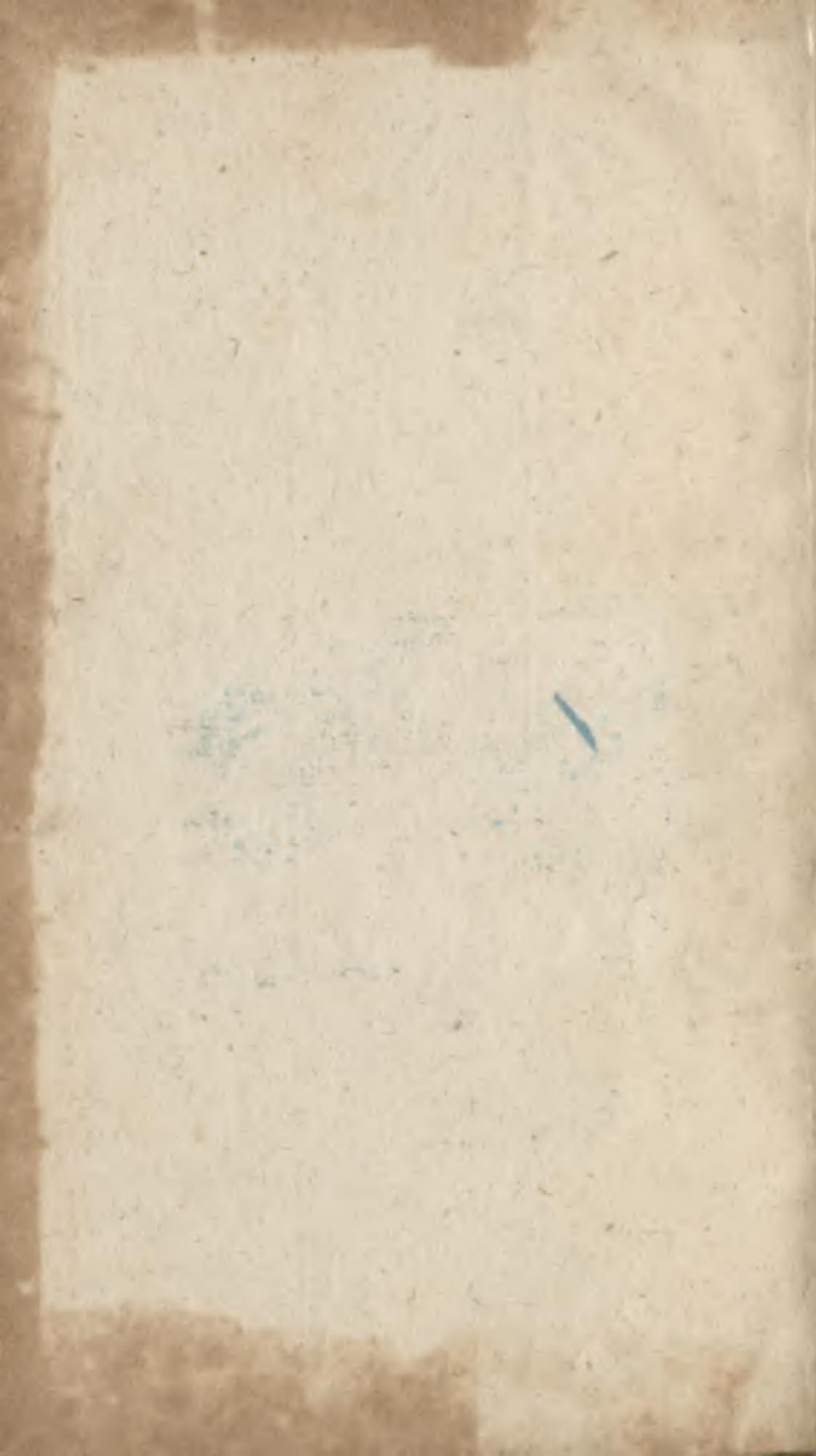












GLODDAETH  
LIBRARY.

